TROIS-RIVIÈRES | 98e ANNÉE, N° 212

lenouvelliste.ca

La Nouvelliste

JEUDI
12 JUILLET
2018

Ses ébats sexuels sur le web contre son gré
PAGE 2



Un immeuble ravagé par les flammes dans le secteur Grand-Mère
PAGE 4



Coupe du monde de soccer: au tour de la Croatie de se qualifier pour la finale
PAGE 38

VERS LA RÉINTÉGRATION DE TROIS POLICIERS

Affaire Vadeboncoeur: Dominic Pronovost, Marc-André St-Amant et Barbara Provencher devraient retrouver leur poste PAGE 3



PHOTO : STÉPHANE LESSARD



Une personne perd la vie dans un accident sur l'autoroute 40

PAGE 5

96¢ + TAXES

Semaine 8
13536 00001 3
Postes Canada - convention #40034151



NEVADA BOB'S GOLF^MC
TROIS-RIVIÈRES
PLACE DES RÉCOLLETS - 3245, BOUL. DES RÉCOLLETS
819 378-9217
LA PLUS GRANDE SURFACE DE GOLF EN MAURICIE

SOMMAIRE

affaires	15 à 17
arts et spectacles	18 à 21
divertissement	22-23
loterie	10
météo	32
nécrologie	25 à 30
opinions	12
petites annonces	24
sports	33 à 40

INSOLITE

Zsa Zsa, le chien le plus laid du monde est mort

WASHINGTON (AFP) — La chienne bulldog Zsa Zsa, qui s'était vue décerner le titre de chien le plus laid du monde, est morte moins de trois semaines après avoir connu son quart d'heure de célébrité.

La chienne, âgée de neuf ans, est morte mardi dans son sommeil, a annoncé sa maîtresse Megan Brainard qui vit à Anoka (Minnesota).

«Je suis encore sous le choc», a-t-elle déclaré à la chaîne de télévision HLN, «je n'ai même pas eu le temps de digérer sa victoire et sa célébrité».

Avec ses yeux vitreux, sa langue pendante jusqu'au sol et ses filets de bave aux lèvres, Zsa Zsa avait remporté le 23 juin le titre de chien le plus laid du monde lors d'une compétition annuelle en Californie. «Elle est si laide, qu'elle en est jolie», avait alors déclaré sa maîtresse, expliquant que son nom s'inspirait de l'actrice Zsa Zsa Gabor.

NOUS JOINDRE

RÉDACTION: 819 693-5464
redaction@lenouvelliste.qc.ca
opinions@lenouvelliste.qc.ca

ABONNEMENTS: 819 376-2000
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ: 819 693-5478
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES: 819 378-8363
vendu@lenouvelliste.qc.ca

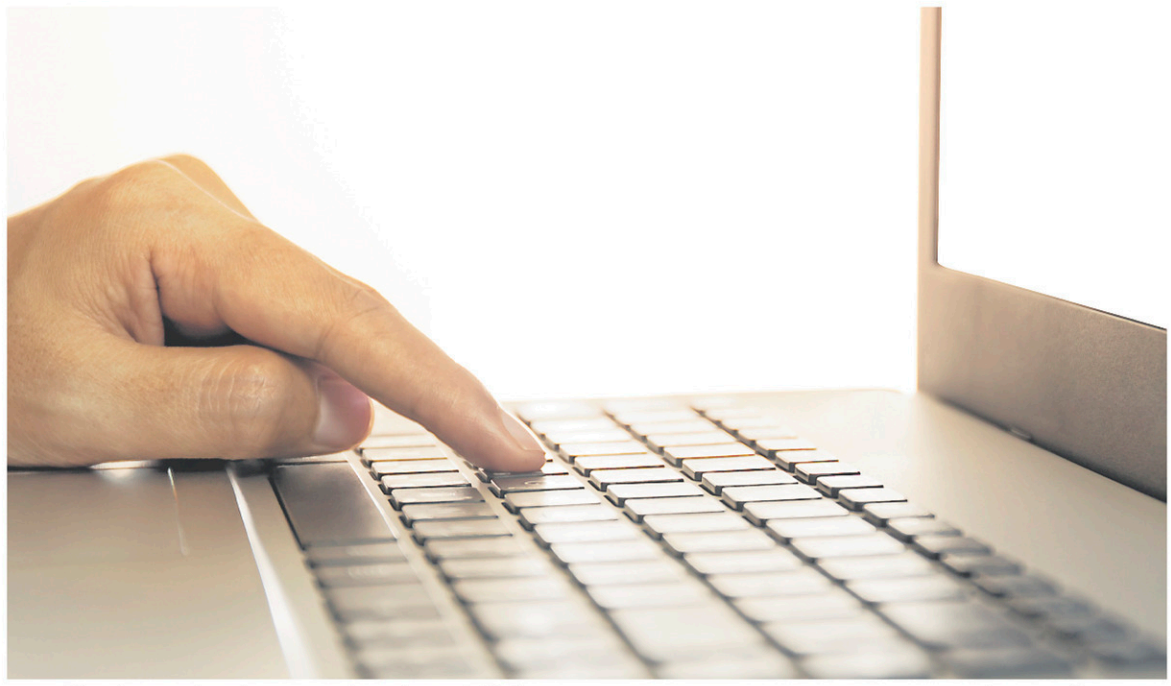
NÉCROLOGIE: 819 378-8363
necrologie@lenouvelliste.qc.ca

Sur les réseaux sociaux contre son gré

Deux jeunes hommes devant la justice après avoir diffusé les ébats sexuels d'une jeune femme sur internet



NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca



La publication sur les réseaux sociaux d'une vidéo la concernant, contre son consentement, a eu des conséquences majeures pour une jeune femme de la région. — PHOTO: 123RF

TROIS-RIVIÈRES — Une expérience sexuelle a eu des conséquences majeures pour une jeune femme de la région alors que la vidéo de ses ébats s'est retrouvée sur les réseaux sociaux, et ce, sans son consentement.

Deux individus doivent d'ailleurs faire face à la justice en lien avec cette infraction. L'un d'eux est le YouTuber Carlos Desjardins, bien connu des jeunes. Il est accusé d'avoir publié des images intimes d'une personne sachant que celle-ci n'y avait pas consenti ou sans se soucier de savoir si elle y avait consenti. Il est en effet soupçonné d'avoir filmé les ébats sexuels de la jeune femme avec un autre homme dans une chambre de l'hôtel Urbania à Trois-Rivières dans la nuit de 5 au 6 novembre 2016 et de les avoir diffusés sur Snapchat.

Or, la jeune femme l'aurait pourtant averti qu'elle ne voulait pas être filmée, ce à quoi il lui aurait répondu qu'il masquerait son visage ou qu'il n'utiliserait pas cet enregistrement. Le lendemain matin, elle a cependant commencé à recevoir des insultes via les réseaux sociaux. Elle a alors découvert que la fameuse vidéo avait été diffusée et qu'on pouvait la reconnaître. La vidéo a été retirée après quelques heures mais le mal était fait. Compte tenu de la popularité du suspect sur le Web, les images compromettantes auraient été visionnées à près de 35 000 reprises.

> La vidéo a été retirée après quelques heures mais le mal était fait. Compte tenu de la popularité du suspect sur le Web, les images compromettantes auraient été visionnées à près de 35 000 reprises.

Au cours de la même nuit, Guillaume Michaud, un jeune homme de Trois-Rivières né en 1995, a lui aussi publié sur sa page Facebook cette fameuse vidéo. En fait, il a filmé la vidéo avec son cellulaire après l'avoir vue sur le téléphone d'un ami, qui était un abonné de Carlos Desjardins. Selon son avocat, Me Eddy Ménard, il ne connaissait personnellement ni Carlos Desjardins ni la jeune femme. Il les avait tout au plus rencontrés dans un bar de Trois-Rivières dans les minutes avant leur départ pour l'hôtel. Il n'était pas non plus présent dans la chambre lors des ébats sexuels.

Même s'il était en état d'ébriété lors du délit, il a admis avoir publié ces images sans le consentement de la jeune femme. Il a donc plaidé coupable à cette infraction, portée par voie de déclaration sommaire, lors de son retour devant le tribunal mercredi. Son avocat a tenu à préciser que son client s'excusait sincèrement du geste qu'il a commis. «Il a tellement conscience de l'impact que cela a eu sur la victime. C'était une grosse erreur et il le sait», a-t-il déclaré.

Comme le jeune homme n'a aucun antécédent judiciaire, Me Ménard et la procureure de la Couronne Me Marie-Ève Paquet ont suggéré au tribunal d'ordonner la confection d'un rapport présentenciel pour les guider au niveau de la sentence. La cause a été reportée au 13 novembre. D'ici là, la Couronne contactera la victime pour savoir si elle veut témoigner sur les conséquences du délit dans sa vie. D'ores et déjà, on sait que les impacts ont été énormes car elle a entre autres dû déménager.

Quant à Carlos Desjardins, son dossier doit revenir en cour le 31 juillet au stade de l'orientation.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

INANE, *adjectif*

Définitions – [Soutenu] Vain, inutile, futile. *Une question inane.* – Sans valeur, sans intérêt. *Des propos inanes.*
Étymologie – Du latin classique *inanis*, 'vide'.
Antonymes – important, grave, profond, sérieux ; dense, instructif, édifiant.



Après le français, l'anglais !
Antidote 9
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

AFFAIRE VADEBONCOEUR

Vers la réintégration de trois policiers

GABRIEL DELISLE
ET MATHIEU LAMOTHE
redaction@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Trois des quatre policiers impliqués dans l'arrestation d'Alexis Vadeboncoeur en février 2013 devraient être réintégrés dans leurs fonctions. Acquittés lors d'un procès au criminel, ces trois policiers ont également pour la plupart été blanchis par le commissaire à la déontologie policière.

Tout porte à croire que les policiers Barbara Provencher, Marc-André St-Amant et Dominic Pronovost vont retrouver leurs fonctions. En soirée, le maire Yves Lévesque confirmait ces informations. La décision doit être entérinée par le conseil municipal qui se réunira en assemblée publique extraordinaire jeudi matin.

À la suite de l'acquittement de ces trois policiers, le syndicat des policiers de Trois-Rivières avait entrepris des discussions pour réintégrer les policiers acquittés des accusations de voies de faits et de voies de fait armées. Seul le policier Kaven Deslauriers avait été reconnu coupable de voies de fait, un jugement qui a été porté en appel.

De plus, Barbara Provencher et Marc-André St-Amant ont été blanchis par le commissaire en déontologie policière, Me Marc-André Dowd.

Le syndicat considère depuis que la Ville ne peut plus rien reprocher aux policiers blanchis par la justice et par le commissaire en déontologie.

«Ils ont été acquittés au procès criminel qui a duré 31 jours et en déontologie. On ne peut plus leur reprocher quoi que ce soit», affirmait le 24 mai dernier Louis Lesage, le président du syndicat, lorsque la décision du commissaire à la déontologie avait été rendue publique.

Le commissaire à la déontologie policière concluait toutefois que Keven Deslauriers et Dominic Pronovost «ne se sont pas comportés de manière à préserver la confiance et la considération que requièrent leurs fonctions, en formulant des commentaires inappropriés lors du visionnement d'une vidéo» de l'arrestation d'Alexis Vadeboncoeur. Les deux policiers n'ont pas respecté l'article 5 du Code de déontologie.



Dominic Pronovost
— PHOTO: ARCHIVES LE NOUVELLISTE



Barbara Provencher
— PHOTO: ARCHIVES LE NOUVELLISTE



Marc-André St-Amant
— PHOTO: ARCHIVES LE NOUVELLISTE



L'arrestation d'Alexis Vadeboncoeur est survenue dans la cour du Cégep de Trois-Rivières en février 2013.

Les négociations sur le retour des trois policiers concerneraient aussi les salaires manqués durant les périodes de suspension sans solde ou de congédiement. Les sommes qui pourraient ainsi être versées aux policiers pourraient être substantielles considérant les impacts financiers subis par ceux-ci. «C'est sûr que ça va nous coûter de l'argent», a indiqué le maire.

«Ils ont été acquittés au procès criminel qui a duré 31 jours et en déontologie. On ne peut plus leur reprocher quoi que ce soit.»

On se souviendra que l'arrestation d'Alexis Vadeboncoeur en 2013 avait fait grand bruit. Les images captées par une caméra de surveillance du Cégep de Trois-Rivières laissaient croire à une arrestation musclée. On y voyait les policiers assener des coups à Vadeboncoeur qui était couché au sol avec une arme non loin de lui. Le suspect venait de cambrioler une pharmacie.

CHEF DE CABINET

Lors de la même séance, il devrait également être question de la possible nomination d'un nouveau chef de cabinet du maire.

Rappelons qu'après le récent départ à la retraite de Roger D. Landry, les anciens conseillers René Goyette et André Noël avaient été embauchés afin de se partager la tâche. Or, quelques jours après son entrée en poste, André Noël a démissionné et a invoqué des changements dans son horaire personnel et professionnel.

René Goyette a donc hérité de la tâche complète, ce qui avait fait grimacer quelques conseillers. Plusieurs d'entre eux avaient en effet confié au *Nouvelliste* ne pas souhaiter faire affaire avec René Goyette, qu'ils estiment ne pas être digne de confiance.

Les relations entre René Goyette et certains élus issus de l'ancien conseil municipal et réélus en novembre dernier s'étaient visiblement envenimées durant la dernière campagne électorale. René Goyette, qui avait choisi de ne pas solliciter de nouveau mandat, aurait travaillé en faveur de quelques candidats, et donc contre des anciens collègues qui ont depuis été réélus.

GRAND-MÈRE

Un immeuble ravagé par les flammes

GABRIEL DELISLE
gabriel.delisle@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Un incendie a totalement ravagé mercredi un bâtiment situé à l'intersection de la 7e Avenue et de la 6e Rue du secteur Grand-Mère, à Shawinigan.

Vers 15 h, les pompiers tentaient toujours de limiter la propagation de l'incendie qui s'était déclaré peu avant 13 h. L'incendie a été très violent et les pompiers ont eu du mal à pénétrer à l'intérieur du bâtiment.

«Le plancher s'est aussi effondré rapidement», affirmait vers 16 h le directeur du service de sécurité incendie de Shawinigan, François Lelièvre. «On est alors tombé en mode défensif.»

Le feu aurait pris naissance dans un ancien commerce qui a également été utilisé comme entrepôt. Le sous-sol du bâtiment a aussi fait l'objet de plusieurs rénovations ces dernières années. Le feu s'est ensuite propagé à l'étage où il y avait plusieurs logements.

«Les logements étaient tous occupés à l'étage», précisait François Lelièvre.

D'ailleurs, les cinq résidents, dont deux enfants, ont été évacués. Trois personnes ont été transportées à l'hôpital par ambulance, confirmait le directeur de Sécurité incendie. Elles auraient été incommodées par la fumée. Celle-ci était très présente dans le secteur de l'incendie. Les autres sinistrés ont été pris en charge par la Croix-Rouge.



Un incendie a entièrement ravagé un immeuble de la 7e Avenue du secteur Grand-Mère. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

Les pompiers de Shawinigan ont été aidés dans leur travail par les sapeurs de la Régie des incendies Centre Mékinac ainsi que de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. La chaleur était particulièrement éprouvante pour les pompiers.

«Nous avons demandé de l'entraide en raison de la chaleur et nous avons des pompiers qui sont intervenus dans un immeuble du centre-ville où il y avait de la fumée apparente», ajoutait François Lelièvre. «On se court un peu, mais au moins l'incendie ne s'est pas propagé aux autres bâtiments.» Le bâtiment en flammes est situé juste devant le commerce Bernard Gauthier électrique. Ce dernier n'a pas été touché par l'incendie.

Il était trop tôt mercredi pour connaître les causes de l'incendie. Toutefois, la Sûreté du Québec affirmait en soirée que rien ne semblait indiquer que le feu soit d'origine criminelle.



La fumée était très épaisse et pouvait être vue à plusieurs kilomètres à la ronde. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

PORNOGRAPHIE JUVÉNILE ET LEURRES INFORMATIQUES

Alexandre Gareau déclaré délinquant à contrôler

TROIS-RIVIÈRES (NM) — Alexandre Gareau a été déclaré délinquant à contrôler pour les dix prochaines années et condamné à une peine de 43 mois et demi de prison pour des crimes de pornographie juvénile et des leurres informatiques.

L'individu de 24 ans est en effet considéré comme un récidiviste en matière de pornographie juvénile. Il a déjà été condamné dans le passé à deux ans de pénitencier pour distribution de pornographie juvénile et attouchements sexuels sur un mineur en 2013. Or, il a récidivé à sa sortie de la maison de transition.

En octobre 2016, un employé de Facebook a sonné l'alerte auprès des autorités concernant un utilisateur qui rendait accessible de la pornographie juvénile. L'enquête a donné lieu à l'arrestation d'Alexandre Gareau le 14 juin 2017. Les policiers avaient retrouvé dans ses ordinateurs et ses téléphones 545 fichiers de pornographie juvénile. Sur ceux-ci, on pouvait surtout y voir des garçons âgés entre 8 et 10 ans.

Gareau avait aussi commis des délits de leurre informatique avec des jeunes âgés de 12 ans. Il avait notamment communiqué avec l'un d'eux entre janvier et avril 2017 pour échanger des photos explicites. Avec l'autre, des gestes de masturbation mutuelle avaient été faits à une quinzaine de reprises entre juin 2016 et juin 2017 via une webcam.

En octobre 2017, il a donc plaidé coupable aux chefs de leurre, mais aussi à ceux d'accession, possession et distribution de pornographie juvénile en 2016 et 2017 à Shawinigan et Trois-Rivières.

Enfin, il avait plaidé coupable à des bris de conditions au Registre des délinquants sexuels puisqu'il lui était notamment interdit d'aller sur internet.

Pour tous ces délits, le procureur de la Couronne, Me Jean-Marc Poirier, avait demandé une évaluation dans une institution psychiatrique visant à déterminer son degré de dangerosité. Les conclusions de celles-ci ont révélé qu'Alexandre Gareau répondait aux critères de délinquant à contrôler et qu'il avait besoin d'un suivi en raison d'un risque de récidive.

Les discussions avec l'avocat de la défense, Me Matthieu Poliquin, ont donné lieu à une suggestion commune de sentence, soit une peine de 43 mois et demi de prison. En tenant compte de la détention préventive de 19 mois et demi, il lui reste donc 24 mois à purger. On a aussi proposé qu'il soit déclaré délinquant à contrôler pour les dix prochaines années et qu'il soit inscrit au Registre des délinquants sexuels à vie.

Lors des représentations, Me Poliquin a rappelé que son client n'avait pas été menaçant envers les jeunes et n'avait pas tenté d'imposer la loi du silence. Il a aussi précisé qu'il avait collaboré avec les policiers, qu'il avait plaidé coupable et qu'il était au courant de sa problématique, d'où l'importance d'un suivi.

Après avoir pris la suggestion en délibéré, le juge Jacques Trudel a accepté de l'entériner puisqu'elle était raisonnable et appropriée dans les circonstances.

Mathieu Gill plaide coupable

AUDREY TREMBLAY
Collaboration spéciale

LA TUQUE — Alors qu'il est déjà emprisonné pour d'autres dossiers, Mathieu Gill a plaidé coupable, mercredi, de s'être introduit par effraction dans le restaurant mobile Thaï Zone à La Tuque en septembre 2017.

Mathieu Gill, un individu bien connu des milieux policiers, aurait volé de la nourriture et des liqueurs pour une somme d'environ 150 $. C'est un mégot de cigarette retrouvé sur les lieux qui a permis aux policiers de retrouver l'auteur du crime.

«Il a été envoyé (le mégot) pour l'ADN et il y a eu un match avec l'ADN de M. Gill», a indiqué le procureur de la Couronne.

Les avocats ont soumis une suggestion commune à la juge Guylaine Tremblay, d'une sentence suspendue avec une probation de six mois durant laquelle il devra suivre une thérapie de trois mois en lien avec sa problématique de toxicomanie dès sa sortie de prison.

«Monsieur est motivé à faire une thérapie dans le cadre de son cheminement personnel. Ça s'intègre bien dans ses buts et ses objectifs. Je pense que c'est une sentence adaptée à sa situation», a lancé son avocate, Me Mélanie Ricard.

La juge a entériné la suggestion.

Un mort dans un accident sur la 40

KIM ALARIE
kim.alarie@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Un accident survenu en fin d'avant-midi mercredi sur l'autoroute 40 a fait un mort et un blessé grave. Un camion 10 roues, une citerne et une camionnette ont été impliqués. L'événement est survenu près du kilomètre 186 dans le secteur Pointe-du-Lac.

Selon les informations obtenues de la Sûreté du Québec, le camion 10 roues circulait en direction ouest au moment où il est entré en collision avec un camion-citerne qui circulait dans la même direction. Cette collision aurait été occasionnée par une crevaison.

Par la suite, le camion-citerne a traversé le terre-plein pour aller heurter un autre véhicule qui circulait en direction est. C'est alors qu'il a heurté de plein fouet un véhicule qui circulait dans l'autre direction.

Le décès du conducteur de la camionnette a été constaté sur place. Il s'agit d'un homme, mais son identité n'a pas été dévoilée par les autorités. Le conducteur du camion-citerne a, quant à lui, subi des blessures sérieuses. En soirée, la SQ confirmait toutefois que sa vie n'était plus en danger.

L'autoroute 40 a été fermée dans les deux directions durant un bon moment. La circulation a entièrement repris en milieu d'après-midi, quelques heures après l'accident.

AVEC GABRIEL DELISLE



L'accident survenu mercredi sur l'autoroute 40 a fait un mort. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

AGRESSION ARMÉE À LA TUQUE

Francis Fournier est remis en liberté

AUDREY TREMBLAY
Collaboration spéciale



Francis Fournier est arrivé menotté au palais de justice de La Tuque.
—PHOTO: AUDREY TREMBLAY

LA TUQUE — Francis Fournier était de retour devant la justice, mercredi. L'individu est accusé de voies de fait graves, de voies de fait armées et de possession d'une arme dans un dessein dangereux en lien avec l'agression armée qui s'est déroulée à la sortie des bars la semaine dernière à La Tuque. L'homme de 27 ans a été remis en liberté sous de nombreuses conditions.

Le père de l'accusé a versé une caution de 5000 $ pour que son fils soit remis en liberté. Pendant les procédures judiciaires, Francis Fournier devra se soumettre à plusieurs restrictions. En plus de garder la paix et d'avoir une bonne conduite, il sera soumis à un couvre-feu entre 22 h et 6 h.

Francis Fournier devra poursuivre sa formation actuelle à l'école forestière de La Tuque, la compléter et n'avoir aucune absence ou retard non justifiés.

Il lui sera interdit de communiquer avec le plaignant ou de se trouver en sa présence. L'accusé ne pourra pas non plus communiquer avec les témoins dans cette affaire.

Il sera défendu à Francis Fournier de consommer de l'alcool et des drogues, sauf sur ordonnance. Il ne pourra pas se trouver dans les bars ou les discothèques.

Rappelons que le plaignant dans cette affaire avait dû être transporté dans un hôpital de Trois-Rivières pour soigner ses blessures après une dispute à la sortie d'un établissement licencié vers 4 h du matin, vendredi.

«Une personne a été blessée à l'aide d'une arme blanche», avait alors indiqué Marc Tessier, porte-parole de la Sûreté du Québec.

Récitals d'orgue
Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap



Tous les dimanches d'été
de 14 h à 15 h • ENTRÉE LIBRE
(Une contribution volontaire grandement appréciée)



Notre programmation :

15 JUILLET
Mélanie Barney
(Saint-Jérôme)

22 JUILLET
Raymond Perrin
(Trois-Rivières)

29 JUILLET
Denis Gagné
(Montréal)

5 AOÛT
Julien Girard
(Montréal)

19 AOÛT
Ïoan Bastarache
(Trois-Rivières)

26 AOÛT
Denis Bonenfant
(Montréal)

«L'ORGUE SORT DE L'ÉGLISE»
Uniquement le dimanche 12 août

Parc des Chenaux, 14 h
Organiste: Laura Guidon
Concert organisé par
PRO ORGANO MAURICIE
Site Web : www.proorgano.ca
Courriel : info@proorgano.ca
Téléphone :
819 372-7652

Bienvenue à tous et toutes!

626, rue Notre-Dame Est, Trois-Rivières
819 374-2441 · www.sanctuaire-ndc.ca

SANCTUAIRE NOTRE-DAME-DU-CAP

FERMETURE DE CINQ POSTES DE LA GRC, DONT TROIS-RIVIÈRES

Une décision critiquée

STÉPHANE BÉGIN
sbegin@lequotidien.com

Le sergent à la retraite de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC), Michel Trudel, dénonce la fermeture du détachement de Chicoutimi. Il soutient que les raisons de réorganisation et de restructuration invoquées ne tiennent pas la route. Il croit que l'organisation cherche en réalité à trouver les moyens d'assumer les poursuites intentées contre elle.

Les superstitieux disent qu'un vendredi 13 porte malheur. Sans confirmer que c'est le cas, une chose est certaine : cinq employés du poste de la GRC à Chicoutimi verront le bâtiment de la rue Newton, à Chicoutimi, fermer définitivement ses portes vendredi. Ces employés devraient être transférés dans un autre détachement.

Le président de l'Association de la police montée du Québec, Serge Bilodeau, a fait parvenir un communiqué de presse aux médias pour dénoncer les fermetures des établissements de Chicoutimi, Saint-Jérôme, Rouyn-Noranda, Drummondville et Trois-Rivières. Au total, 19 familles seront transférées.

«Nous dénonçons cette diminution de services en région. Cette diminution s'est effectuée tranquillement et était justifiée par des changements de mandats pour en arriver finalement à une fermeture dans l'anonymat et l'indifférence», indique M. Bilodeau.

«Ces mesures réduisent la capacité des régions touchées à se défendre contre le crime organisé, le terrorisme et autres problématiques adressées normalement par la GRC », ajoute-t-il.

Michel Trudel, qui a été au service de la GRC durant 34 ans, dont 28 au détachement de Chicoutimi à titre de sergent et sous-officier responsable du département des délits commerciaux, sait très bien que les raisons officielles touchent sa restructuration et sa réorganisation. Mais il n'y croit pas complètement.

«Les raisons officielles, c'est de la bouillie pour les chats. Oui une certaine réorganisation devait être faite, mais les principales raisons, c'est que la GRC doit trouver l'argent pour assumer les poursuites de plus d'un milliard de dollars (harcèlement contre des employés et disparition des autochtones) auxquelles elle doit faire face», lance Michel Trudel.

«Ces mesures réduisent la capacité des régions touchées à se défendre contre le crime organisé, le terrorisme et autres problématiques adressées normalement par la GRC»

«Il ne faut pas penser que le gouvernement canadien va ajouter cet argent dans le budget. Ottawa laisse voir que c'est à la GRC de trouver ces sommes à même ses budgets. Et une partie viendra de la fermeture des postes au Québec, notamment», poursuit le policier originaire de Lac-Mégantic.

Le détachement de Chicoutimi de la GRC a ouvert ses portes en 1934. Durant de nombreuses années, entre 1975 et 2008, Chicoutimi était la deuxième section la plus chargée dans les crimes économiques au Canada, malgré la présence de bureaux majeurs à Montréal, Toronto et Vancouver.

Les policiers de la GRC à Chicoutimi travaillaient sur les dossiers de crime économique, de drogue et en lien avec les infractions fédérales.

Michel Trudel rappelle qu'il a notamment été à la tête des enquêtes de fraude de Microvel (voiture électrique) et de l'importante fraude contre les sœurs du Bon-Conseil de Chicoutimi et du Bon-Pasteur de Québec (28 M$).

«Des dossiers d'importance, il y en avait dans la région. Mais en 2008, plusieurs des membres de l'équipe, dont moi-même, ont pris leur retraite et d'autres ont été transférés. Ça a fait mal. On a diminué l'équipe et les résultats n'étaient plus les mêmes. Les dirigeants ont fait en sorte que ça se produise et ont prétendu qu'il n'y avait plus de crimes économiques ici.»

«Mais ce n'est pas vrai. Et il risque d'y en avoir encore dans les années à venir. Et il est faux de prétendre qu'ils donneront le service à distance», croit M. Trudel.

Ce dernier dit ne pas en vouloir à l'organisation dans laquelle il a passé sa carrière, mais il dénonce la situation pour une question de principe.

«C'est encore le développement économique régional qui en subit les contrecoups. Là, Ottawa ferme le poste de la GRC à Chicoutimi et dans d'autres régions. Demain, qu'est-ce que ça sera? Je me demande si nous ne devrions pas demander une commission royale d'enquête», a conclu Michel Trudel.



DES COFFRES À JOUETS DANS QUATRE PARCS DE LA RÉGION

L'été, c'est fait pour jouer

JUDY-ANN DÉSALLIERS
jdesalliers@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Quatre coffres à jouets en bois libre-service ont été installés dans différents parcs de la ville de Trois-Rivières. La Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières, en collaboration avec Trois-Rivières en action et en santé, la Clinique multidisciplinaire en santé ainsi que la Clinique universitaire de kinésiologie de l'UQTR, a annoncé mercredi leur implantation.



Malka Roy, organisatrice communautaire à la Démarche des premiers quartiers, Nancy Baril, professeure en ergothérapie à l'UQTR, Charles Tétreau, professeur en kinésiologie à l'UQTR et Benoît Magny, coordonnateur chez Trois-Rivières en action et en santé lors du lancement du projet des coffres à jouets libre-service. — PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Des petits tracteurs, des seaux pour jouer dans le sable, jeux de balles, craies, il y en a pour tout les goûts. La Friperie Accès Sports, les Artisans de la Paix, le Centre Landry, la Maison des jeunes Action Jeunesse et Maternaide ont permis d'offrir une première sélection variée de jeux. Au parc Lionel-Rheault, les enfants présents utilisaient déjà les nombreux jouets du coffre.

Les coffres sont installés près des modules de jeux, dans les parcs Jean-Béliveau, Sainte-Marguerite, Adélard-Dugré et Lionel-Rheault. Ils seront accessibles gratuitement et dédiés principalement aux enfants entre 5 et 12 ans. Des animations seront également proposées pour suggérer des activités en lien avec le matériel qui se trouvera dans le bac.

Le but du projet était de permettre aux enfants d'avoir accès à du matériel stimulant, de favoriser la pratique d'activités physiques et sportives et d'améliorer leur développement global. Il peut également donner une deuxième vie à des jeux déjà servis.

«En plus d'offrir des opportunités de jeu libre et gratuit, un tel projet permet d'animer un secteur, de revitaliser un quartier et favorise le sentiment d'appartenance des citoyens», explique Caroline Guay, coordonnatrice de la Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières.

L'an prochain, les citoyens auront la chance de peinturer chacun des coffres à jouets aux couleurs de leur quartier. Les familles sont invitées à donner leurs jouets non utilisés en appelant la Démarche des premiers quartiers de Trois-Rivières, au (819) 371-9393. Pour connaître les dates et les heures des animations, veuillez suivre la page Facebook de l'organisme.

ALLOCATION POUR ENFANTS HANDICAPÉS

Couillard a peu à offrir pour combler l'écart

MONTRÉAL (PC) — Le premier ministre Philippe Couillard avait peu à offrir au-delà de son empathie aux familles qui s'occupent elles-mêmes d'un enfant handicapé.

«Je ne peux pas même imaginer ce qu'est la réalité des parents qui ont à vivre avec un enfant lourdement handicapé (...) Je comprends toute l'angoisse que ça représente», a d'abord déclaré M. Couillard lorsqu'appelé à réagir, mercredi, à l'analyse économique de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, qui fait état d'un écart moyen de plus de 70 pour cent entre le soutien financier dont bénéficient les familles d'accueil et celui offert aux familles naturelles.

L'étude, réalisée pour le compte de deux organismes de soutien aux familles qui s'occupent de leur propre enfant handicapé, démontre en effet que les familles naturelles reçoivent en moyenne 25 632 $ par année pour s'occuper d'un enfant handicapé, comparativement à une moyenne de 44 254 $ pour une famille d'accueil.

Le premier ministre a cependant cherché à défendre son gouvernement, faisant l'éloge du programme de Supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels (SEHNSE) mis sur pied en 2016.







Canadian Heritage
Patrimoine canadien
Julie Boulet
ENERGIE 102.3
94.7 rouge
Hydro Québec
metro Shawinigan-Sud
smartic
Desjardins Caisse populaire de Notre Dame du Mont Carmel
Camping Lac Bellemare
Feux d'artifice ORION
SHAWINIGAN INFORMATIQUE
MEDIAVOX
PUBLICITÉ PAYÉE:
l'Énergie
VAL-MAURICIE
leNouvelliste
Dépanneur Chez Mario
VIVIER
RONA
Provigo
QUOLY
Gregor
Marché Yalmont
Marché du Carmel
Villas Champêtres
SLUSH PUPPIE
DBV
Restaurant Dilli Grill
5600 °K PRODUCTIONS

MISE EN PLACE DU RÉSEAU D'ÉGOUT ET D'AQUEDUC AUTOUR DU LAC À LA TORTUE

Allen entrepreneur général augmente la cadence

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Il s'agit d'un chantier complexe où les imprévus se multiplient, mais dans l'ensemble, la mise en place d'un réseau d'égout et d'aqueduc dans le secteur Lac-à-la-Tortue avance selon les échéanciers prévus et cadre toujours dans le budget de 40,8 millions $.

Mercredi matin, une rencontre de coordination était organisée à l'hôtel de ville pour faire le point sur ces importants travaux. Pas besoin de circuler bien longtemps autour du lac à la Tortue pour se rendre compte de l'ampleur du chantier, qui avait débuté en août 2017. Les résidents vivent avec les inconvénients de côtoyer la machinerie lourde et d'emprunter tous les détours imaginables pour contourner ces manœuvres.

Selon le maire, Michel Angers, Allen entrepreneur général compte 165 personnes sur le terrain à l'heure actuelle. Aucun doute, l'entreprise a fortement augmenté la cadence en 2018 pour rencontrer l'échéancier du 31 décembre prochain.

«Il y avait une certaine quantité de travail prévue en 2017 et en 2018», explique le maire. «Est-ce que, l'an dernier, c'était à la hauteur de ce que l'entrepreneur attendait? Probablement pas. Mais je sais qu'en 2018, pour respecter les échéanciers, il a accéléré la cadence.»

D'ailleurs, à l'assemblée publique du 10 juillet, le conseil municipal a adopté un règlement pour faire passer l'emprunt pour les honoraires professionnels en ingénierie de 3,65 millions $ à 4,3 millions $. Le budget total du projet passe ainsi à 45,1 millions $. La hausse s'explique notamment par l'augmentation du personnel de surveillance, qui vient automatiquement avec le nombre d'équipes sur le terrain.

«Il y a un objectif de mètres à faire par jour et ils sont au-dessus de leur objectif», s'encourage M. Angers. «Ça va bon train! Nous avons la garantie qu'à moins d'une catastrophe, tout le monde sera connecté à l'automne, tel que prévu.»

Pour le maire, le calendrier constitue l'une des deux plus grandes préoccupations de ce chantier. La deuxième, c'est évidemment la facture finale. Or, dans les deux cas, au-delà de la hausse du budget pour les services professionnels, il a été rassuré mercredi matin. Ce qui ne signifie pas que ce chantier se berce sur un long fleuve tranquille.

Les citoyens s'attendaient évidemment à subir des désagréments, mais jusqu'ici, les fameux détours les irritent particulièrement. «On doit aviser de 24 à 48 heures à l'avance», explique M. Angers. «Dans presque la majorité des cas, c'est respecté, mais quand il se produit quelques cas de délais plus courts parce que ça va plus vite, les citoyens, avec raison, veulent être avisés.»

Le maire observe également que les gens comptent sur l'entrepreneur pour l'épandage d'abat-poussière la fin de semaine. «Il fait extrêmement chaud et nous avons très peu de pluie», rappelle-t-il. «Le terrain est très sec. Les citoyens veulent que l'abat-poussière, tel que prévu au devis, soit mis.»

Jusqu'à maintenant, la Ville s'en tire plutôt bien en ce qui concerne les directives de changement accordées dans le cadre de ces travaux. «Nous en recevons beaucoup, pour des petites affaires», constate M. Angers. «Mais dans un projet de 40 millions $, c'est tout à fait normal.»



Le chantier d'installation d'un réseau d'égout et d'aqueduc dans le secteur Lac-à-la-Tortue connaît une période intense. L'entrepreneur général croit toujours qu'il respectera l'échéancier du 31 décembre 2018. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

«Ce n'est pas un chantier banal», rappelle-t-il. «Ils doivent travailler avec une nappe phréatique très haute, une faible dénivellation du terrain. Ça prend beaucoup d'attention, mais toutes sortes de difficultés peuvent se produire au fil du temps. Des ajustements se font au fur et à mesure.»

Par exemple, une partie de rue qui avait été complétée devra être refaite, mais ces coûts imprévus ne seront pas facturés à la Ville, assure le maire. «C'est une histoire entre l'entrepreneur et Pluritec. Nous avons pris acte de cela, mais ils vont réajuster le tir et s'organiser entre eux. Si la route est trop haute, ils doivent la redescendre! La Ville n'a rien à voir là-dedans. C'est leur responsabilité.»

Autre imprévu, la Ville a pris la décision de remplacer environ 500 entrées d'eau existantes dans le cadre de ces travaux, étant donné que la majorité d'entre elles auraient dû être changées au cours des prochaines années de toute manière en raison de problèmes de fuites. La Ville estime cette facture à environ 900 000 $, qui sera épongée dans un règlement d'emprunt de 1,47 million $ adopté plus tôt cette année pour divers travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie à travers la municipalité.

«Ce travail avait été moyennement bien fait, avec des pièces peut-être pas tout à fait appropriées», considère le maire. «Ces entrées d'eau étaient précaires et on aurait pu les laisser là, mais tant qu'à les changer une à une et briser l'asphalte à chaque fois, on ne serait pas plus avancés. Nous avons donc pris la décision de faire toutes les réparations.»

AUTORISATION D'ACTIVITÉS DE CONCASSAGE ET DE RÉCUPÉRATION DANS LE SECTEUR SAINT-GEORGES

Le promoteur rassure le voisinage

GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca

SHAWINIGAN — Les citoyens du secteur Saint-Georges ont visiblement été rassurés par les explications obtenues au cours des dernières semaines au sujet d'un projet qui permettra des activités de récupération, de valorisation, de concassage et d'entreposage de béton, de brique et d'asphalte chez les Entreprises Maxime Gauthier. Lors de l'assemblée de consultation publique présentée en fin d'après-midi le 9 juillet, seul Maurice Toupin s'était déplacé pour communiquer ses inquiétudes au promoteur.

Ces nouvelles activités seront circonscrites au lot de l'entreprise. Pour satisfaire cette demande, la Ville de Shawinigan procède à l'adoption d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), qui prévoit de nombreuses conditions afin d'encadrer le nouvel usage.



La Ville de Shawinigan a enclenché un processus pour permettre de nouvelles activités chez les Entreprises Maxime Gauthier, dans le secteur Saint-Georges. — PHOTO: SYLVAIN MAYER.

Lors de l'assemblée de consultation, l'urbaniste Suzanne Marchand reconnaissait que l'avis public annonçant ce projet avait soulevé des questions chez plusieurs résidents. Le conseiller du district des Boisés, Martin Asselin, avait également été interpellé à ce sujet au cours des dernières semaines.

M. Toupin a exprimé les mêmes inquiétudes lundi par rapport à l'augmentation de la circulation, du bruit et de la poussière en raison de ces nouvelles activités. «On ne voudrait pas que ça devienne une autre sablière!», avance-t-il.

«Nous nous sommes posé les mêmes questions que vous et nous avons été rassurés», résume Josette Allard-Gignac, présidente du comité consultatif d'urbanisme.

Or, M. Gauthier précise que les manœuvres de concassage ne devraient pas s'étendre plus de trois jours par année. De plus, ses activités seront bien encadrées dans le certificat d'autorisation qu'il doit obtenir du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

«Nous sommes une compagnie d'excavation et on veut seulement recycler nos rebuts», explique M. Gauthier. «On n'est pas en plein village, on est à l'extrémité.» Le terrain visé est situé sur l'avenue de Saint-Georges, tout près de l'intersection de la route 153.

Le propriétaire s'engage également à améliorer le coup d'œil des lieux, notamment avec l'aménagement de bandes tampons constituées de végétation. Parmi les autres conditions imposées par l'adoption de ce PPCMOI, notons l'impossibilité d'ajouter des entrées et l'encadrement strict de l'entreposage extérieur en vrac. De plus, l'utilisation d'équipements de concassage ou de tout autre équipement pouvant provoquer un bruit nuisible ne sera autorisée qu'entre 8 h et 18 h, du lundi au vendredi.

Le conseil municipal devrait adopter ce règlement, avec ou sans modification, en assemblée extraordinaire le 23 juillet. Le 1er août, un avis public expliquant le processus d'approbation référendaire sera publié.

MORT DE LYNDIA HAMEL À LA MAISON CARIGNAN

L'enquête de la coroner reportée

KIM ALARIE
kim.alarie@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — L'enquête publique qui devait être menée en août à la suite du décès d'une bénéficiaire à la Maison Carignan sera reportée en raison d'une réouverture de l'enquête policière. Rappelons que Lyndia Hamel aurait succombé à une surdose de drogue en décembre 2016 alors qu'elle se trouvait au centre de thérapie pour dépendances.

Un proche de Lyndia Hamel avait formulé une demande au service de police pour que soit rouverte l'enquête. Les proches de la jeune femme décédée estiment que le centre de détention a fait preuve de négligence. Une fois l'enquête policière terminée, le dossier pourrait être transmis au Directeur des poursuites criminelles et pénales qui déterminera si des accusations seront déposées.

Le Bureau du coroner indique que ce report est nécessaire afin d'éviter de nuire au processus d'enquête criminelle.

La condamnation d'un Québécois à Cuba aurait été infirmée en appel

La Presse canadienne

MONTRÉAL — La femme d'un Québécois condamné à quatre ans de prison à Cuba à la suite de la mort d'une touriste ontarienne dans un accident de bateau soutient que la condamnation a été annulée en appel, mais que les autorités cubaines refusent de permettre à son mari de rentrer chez lui pendant que les procureurs réexaminent le dossier.

Selon Kahina Bensaadi, les proches de Toufik Benhamiche ont appris le 22 juin que le Tribunal populaire suprême de Cuba avait invalidé le jugement de la cour provinciale ayant traduit en justice l'homme de 47 ans, qui a été reconnu coupable d'un chef de négligence criminelle ayant causé la mort après avoir perdu le contrôle d'une petite embarcation durant une excursion à Cayo Coco en juillet 2017 et heurté mortellement une touriste de l'Ontario.

«Le Tribunal questionne même la volonté de la cour provinciale de cacher certains éléments pour dresser un profil particulier de mon conjoint, a révélé Mme Bensaadi en entrevue téléphonique avec La Presse canadienne mercredi. Il énonce aussi clairement la responsabilité d'autres personnes dans la violation de toutes les normes et procédures en lien avec l'excursion, violation qui a très probablement conduit à l'accident, et demande à la cour provinciale de porter des accusations contre ces personnes-là.»

La ministre Freeland interpellée

Mercredi, Luc Thériault, député de Montcalm à la Chambre des Communes et porte-parole de Québec debout en matière d'affaires mondiales, a joint sa voix à celles de M. Benhamiche et de ses proches, dénonçant dans un communiqué «l'inaction totale» de la ministre des Affaires mondiales, Chrystia Freeland, dans ce dossier.

Le communiqué indique que l'avocat canadien de M. Benhamiche, Julius Grey, a fait parvenir une mise en demeure à Mme Freeland afin de la pousser à agir.





INVESTITURE DANS MASKINONGÉ

Nicole Morin veut représenter le PQ

LAURENCE CHARTRAND
lchartrand@LeNouvelliste.qc.ca



Nicole Morin est candidate à l'investiture pour le Parti québécois dans Maskinongé. — PHOTO: SYLVAIN MAYER

LOUISEVILLE — Le Parti québécois (PQ) a annoncé mercredi que Nicole Morin, résidente de Pointe-du-Lac, serait candidate à l'investiture dans Maskinongé.

«J'adore m'impliquer dans des projets réalistes qui répondent aux besoins de la majorité des gens», a affirmé Mme Morin.

Si elle est élue candidate par les membres du Parti québécois en août prochain, Nicole Morin entend se pencher sur des enjeux tels que les soins aux aînés et la relève en agriculture pour la population de Maskinongé.

Elle souhaite également mettre sur pied des programmes afin de retenir les jeunes en région et d'encourager le développement durable.

Après les dernières années de «centralisation dans les services de santé, de coupures budgétaires et d'austérité», Mme Morin croit que le Parti québécois sera en mesure de «rétablir l'équilibre».

Nicole Morin a étudié en gestion des relations publiques et marketing à l'Université McGill et en commerce international au Collège Bart, à Québec.

Elle a également travaillé à l'international, entre autres en Équateur et en France.

La candidate à l'investiture croit que son expérience à l'extérieur du pays l'aiderait, en tant que députée, à reconnaître les réels besoins de la population grâce à l'écoute et à l'ouverture d'esprit.

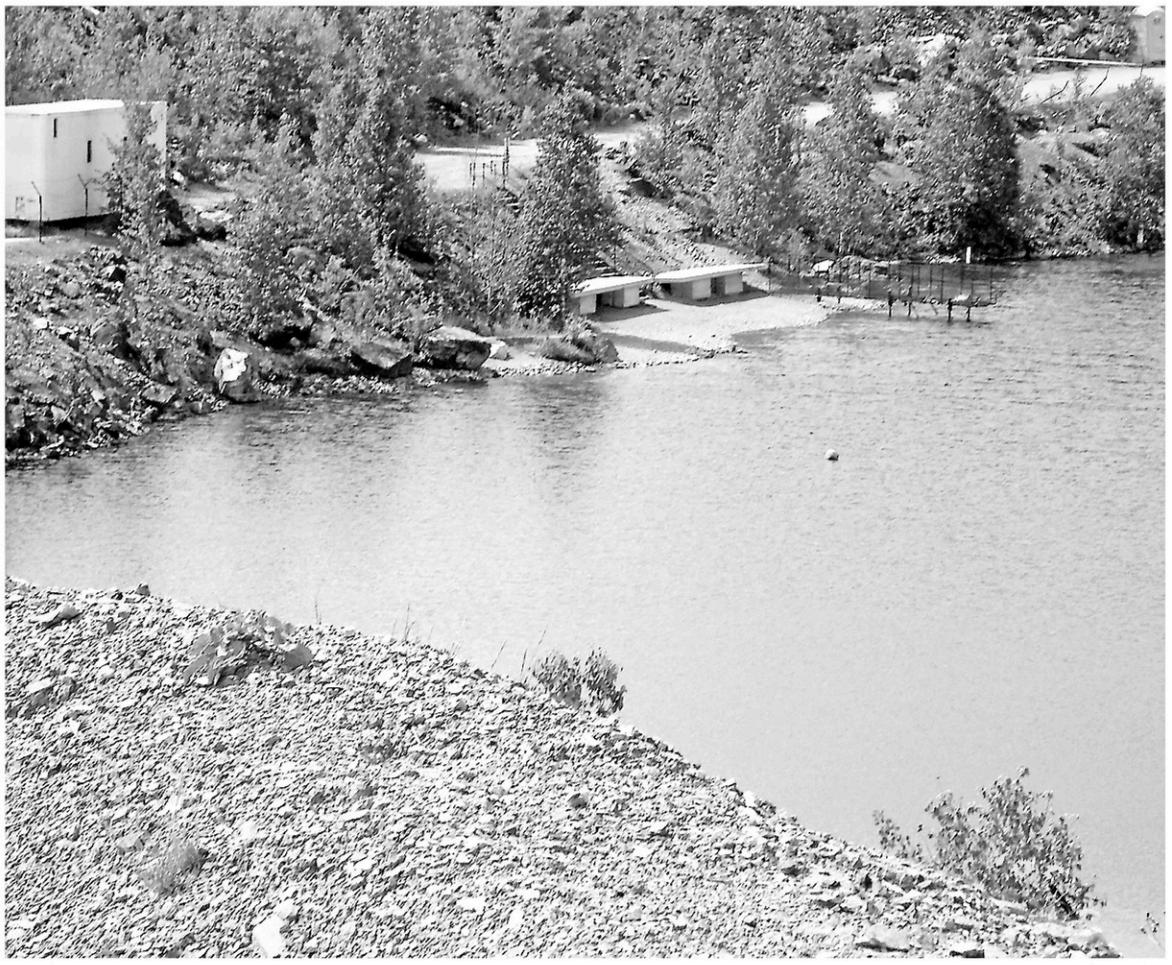
En mai dernier, le PQ avait annoncé que Muguette Paillé serait candidate à l'investiture dans Maskinongé.

Mme Paillé s'était fait connaître pendant la campagne électorale fédérale de 2011 alors qu'elle était intervenue lors du débat des chefs en posant une question sur l'accès à l'emploi en région pour les 50 ans et plus.

Moins d'une semaine après l'annonce de cette candidature, Mme Paillé s'est retirée, car elle aurait formulé des commentaires islamophobes sur les réseaux sociaux.

À ce jour, Nicole Morin est la seule candidate à l'investiture dans Maskinongé. «À mon avis, Mme Morin a de bonnes chances», a soutenu le président du conseil exécutif du Parti québécois de Maskinongé, Guillaume Laverdière.

L'assemblée d'investiture aura lieu au début du mois d'août prochain.



Le site de la mine Flintkote est reconnu comme étant un site de prédilection pour la plongée sous-marine en raison de la limpidité de l'eau. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

PLONGEUR NOYÉ À THETFORD MINES

Les enfants poursuivent pour 2 M$

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

Les enfants d'un plongeur qui s'est noyé dans l'ancienne mine Flintkote à Thetford Mines poursuivent le partenaire de plongée de leur père et l'entreprise qui avait organisé l'excursion.

Le 11 juillet 2015, Daniel Lemieux, 54 ans, décide d'aller faire de la plongée sous-marine avec un groupe à la carrière Flintkote. Cet ancien puits minier à ciel ouvert, est bien connu pour son eau limpide. Il est fréquenté par de très nombreux adeptes de plongée sous-marine et de plongée en apnée.

Les Forces armées canadiennes et la Sûreté du Québec y ont fait des entraînements sous la glace. La profondeur des lieux peut atteindre 75 mètres. Au moins cinq plongeurs y sont décédés depuis 2007.

Daniel Lemieux plonge en compagnie de son binôme René Beaulieu.

Selon le récit qu'on peut lire dans la poursuite, Daniel Lemieux a fait signe à son partenaire qu'il avait un problème, à environ 30 pieds de profondeur, et les deux remontent à la surface.

Daniel Lemieux s'appuie sur une roche, la moitié du corps hors de l'eau. René Beaulieu va assister d'autres plongeurs. Lorsque René Beaulieu remonte, il ne voit pas Daniel Lemieux à l'endroit où il était.

Un plongeur remonte avec Daniel Lemieux, inconscient, dans les bras. Des manœuvres de réanimation sont faites sur le plongeur. Daniel Lemieux décède le soir même.

Selon des expertises, les équipements du plongeur étaient fonctionnels et sécuritaires. Daniel Lemieux n'avait aucun problème de santé connu.

«La seule explication à ce décès est que M. Daniel Lemieux a eu une perte de conscience et, comme il était encore dans l'eau, il y a glissé et s'y est noyé», allèguent les enfants du plongeur dans leur poursuite.

DÉCÈS «ÉVITABLE»

Gabriel et Laurie Lemieux, aujourd'hui âgés de 24 et 21 ans, avaient eu la douleur de perdre leur mère aux mains du cancer en 2012.

Ils sont d'autant plus atterrés et frustrés de la perte de leur père qu'ils estiment que ce décès «aurait pu et dû être évité», peut-on lire dans la poursuite.

Les règles de base de la plongée sous-marine exigent qu'un membre du binôme ne laisse jamais l'autre seul dans l'eau ni hors de l'eau en cas de problème, allèguent les demandeurs.

Ils tiennent René Beaulieu et Plongée Aventure Québec responsables de la noyade et du décès de leur père.

Les obligations des défendeurs étaient d'autant plus grandes, écrivent les enfants, que les risques du site étaient connus.

Les deux enfants, qui vivaient encore à la maison familiale lors du décès de leur père, ont vu leurs projets d'études et de carrière bouleversés.

Ils ont été très affectés sur le plan psychologique et doivent encore avoir un suivi aujourd'hui.

Ils réclament chacun un peu plus de 1 million $ en dommages et perte de soutien financier.



AUTOCARS

Les ceintures de sécurité obligatoires en 2020

La Presse canadienne

OTTAWA — Les autocars construits à compter du 1er septembre 2020 qui rouleront au Canada devront être munis de ceintures de sécurité.

Transports Canada les rendra obligatoires dans les autocars de moyenne et de grande taille nouvellement construits. La mesure concernera les autocars dont le poids dépasse 4536 kg.

La nouvelle exigence ne s'appliquera pas aux autobus d'écoliers puisqu'ils sont déjà conçus pour protéger les enfants d'âge scolaire en cas d'accident.

Les exploitants d'autobus scolaires pourront toutefois en faire installer volontairement, à condition qu'elles respectent les exigences de Transports Canada.

Quant aux autocars de petite taille, ils sont déjà munis de ceintures sous-abdominales et diagonales.

Le ministre fédéral des Transports, Marc Garneau, estime que la présence de ceintures de sécurité à bord des autocars pourra aider à réduire les blessures en cas de collision grave ou de capotage, et à améliorer la sécurité pour tout le monde.

Transports Canada souligne que plusieurs autobus sont déjà équipés de ceintures de sécurité. Le ministère estime que le coût général pour équiper le reste du parc devrait être de moins d'un million de dollars par année.

BABILLARD

RENCONTRES - CONFÉRENCES - ATELIERS

ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES DE LA VALLÉE-DE-LA-BATISCAN
Café-jasette le 12 juillet à 13h30 au Domaine familial Grosleau, 161 Chemin Sainte Marie, Lac-aux-sables. Inscriptions et info: 1-855-284-1390

OUVROIR

LES TROUVAILLES D'EUGÈNE
Ancienne église Saint-Eugène, 160 rue Saint-Alphonse (Cap), demeure ouvert jusqu'au 19 juillet inclusivement: lundi e 12 h 30 à 15 h 30; mardi de 12 h 30 à 15 h 30; mercredi de 18 h à 20 h et jeudi de 12 h 30 à 15 h 30.

PÉTANQUE

PARC JEAN-PERRON
Tous les lundis et jeudis soir, inscription de 18 h à 19 h. Tous les mercredis après-midi, inscription de midi à 13 h sur la rue Guilbert, secteur Cap-de-la-Madeleine. Info: Gaétan 819 269-7018

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063



Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux.

SiriusXM
De série pour la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois prépayés.

* L'offre Prix employés (le « Prix employés ») est en vigueur du 4 juillet au 1er octobre 2018 (la « période du programme ») et s'applique à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules Ford 2018 et 2019 neufs (à l'exception des modèles suivants : modèle châssis-cabine, fourgon tronqué, F-150 Raptor, F-650, F-750, Mustang Shelby® GT 350/350R, Ford GT, Focus RS et Expedition). Le Prix employés s'applique au programme « A » habituellement offert aux employés de Ford Canada, mais exclut le boni négocié avec les TCA. Le véhicule neuf doit être commandé à l'usine ou livré chez votre détaillant Ford participant durant la période du programme. Cette offre peut être combinée à la plupart des autres offres de Ford Canada faites aux consommateurs et qui sont en vigueur au moment soit de la commande à l'usine, soit de la livraison, mais non des deux. Le Prix employés ne s'applique pas aux véhicules ayant droit à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme de primes pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne, ni aux programmes de fidélité Plans A/X/Z/D/F.

^ Du 4 juillet au 31 août 2018, obtenez des rajustements de prix totaux de 15 506 $ à l'achat ou à la location d'un F-150 Limited avec revêtement de plateau pulvérisé, doublures de passages de roues, blindages et tapis toutes saisons en caoutchouc. Les rajustements de prix totaux sont une combinaison du rabais Prix employés de 9 884 $ à 10 006 $ et de l'allocation de livraison de 5 500 $. Consultez votre détaillants pour tous les détails. Le Prix employés ne s'applique pas aux véhicules ayant droit à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, au programme de primes pour parcs commerciaux, aux primes pour la location quotidienne, ni aux programmes de fidélité Plans A/X/Z/D/F.

† Cette offre est en vigueur du 4 juillet au 31 août 2018 uniquement (« la période de l'offre ») et s'adresse aux résidents canadiens membres en règle de Costco, en date du 3 juillet 2018 ou avant. Recevez 1 000 $ à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford neuf 2018 (à l'exception des Focus, Fiesta, C-MAX, F-150 XL/XLT à cabine double et SuperCrew équipé d'un moteur diesel, F-150 Raptor, Mustang Shelby® GT350 et GT350R, Ford GT, des modèles châssis-cabine et à fourgon tronqué et les F-650/F-750) (chacun étant un « véhicule admissible »). Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible par membre admissible de Costco, jusqu'à concurrence de deux (2) véhicules par numéro de membre de Costco seulement. Cette offre est transférable aux personnes vivant dans le même foyer qu'un membre admissible de Costco. Le client peut utiliser l'offre de 1 000 $ comme versement initial ou choisir de recevoir un chèque de remise de Ford du Canada Limitée, mais non les deux. Les taxes s'appliquent avant la déduction de l'offre. ®: utilisée en vertu d'une licence accordée par Price Costco International, Inc.

© 2018 Sirius Canada Inc. « SiriusXM », le logo SiriusXM, de même que les noms et logos des stations sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. utilisées en vertu d'une licence.

© 2018 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

éditorial

Président et éditeur ALAIN TURCOTTE Rédacteur en chef STÉPHAN FRAPPIER Directeur de l'information STÉPHAN RATELLE

Une économie? Vraiment?

MARTIN FRANCOEUR
m.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



La Ville de Shawinigan s'apprête à abandonner la publication de ses avis publics dans les journaux et à les afficher uniquement sur son propre site web, de même qu'à l'hôtel de ville et dans les bibliothèques municipales. Cette décision entraînera des économies de 100 000 $ à 150 000 $ annuellement. Mais elle envoie un bien mauvais message.

Cent mille dollars, pour une ville comme Shawinigan, c'est presque rien. C'est 0,11 % de son budget de 85 millions $. Mais pour les journaux qui ont les villes et les MRC comme clients publicitaires pour les avis publics et les appels d'offres, ça fait souvent toute une différence.

La Ville de Shawinigan s'est en fait prévalue d'une nouvelle disposition de la Loi sur les cités et villes, disposition qui découle du projet de loi 122 qui avait pour objet d'augmenter l'autonomie et les pouvoirs des municipalités. Les articles 51 et 90 de cette loi modifient respectivement la Loi sur les cités et villes et le Code municipal pour ajouter cette disposition selon laquelle «une municipalité peut, par règlement, déterminer les modalités de publication de ses avis publics». Évidemment, une telle disposition est une catastrophe pour les journaux imprimés et les citoyens qui tiennent à l'information locale.

La Coalition pour la pérennité de la presse d'information au Québec avait dénoncé ce volet du projet de loi 122 l'an dernier. Cette décision est arrivée à un moment où les médias imprimés luttent pour leur survie, font face à l'érosion de leurs revenus publicitaires au profit des géants du web comme Facebook et Google et doivent négocier un important virage numérique. Même le Parti québécois avait exigé le maintien de cette obligation de publier les avis publics dans les journaux papier, en plus de prôner la création d'un fonds pour assurer la transition de l'information locale vers le format numérique.

La publication des avis publics génère, pour l'ensemble des journaux québécois, des revenus d'environ 20 millions $, revenus qui contribuent à assurer une couverture adéquate de l'actualité locale et régionale. Déjà, depuis que le gouvernement a adopté cette mesure, des villes comme Salaberry-de-Valleyfield ont mis fin à la publication des avis publics dans les journaux. Exactement comme Shawinigan vient de faire, en suivant bêtement l'argumentaire de l'Union des municipalités du Québec, qui a toujours prétendu qu'une telle mesure allait aider les municipalités à équilibrer leurs budgets. L'UMQ a aussi dit que ses membres ne devaient pas supporter le poids de la survie des médias locaux et régionaux.

C'est vrai que les villes et les municipalités n'ont pas à supporter un tel poids. Mais elles auraient avantage à maintenir leur contribution à l'existence des médias locaux: elles sont les premières à bénéficier grandement de la présence de médias sérieux et d'une couverture journalistique rigoureuse. Les hebdos locaux et les quotidiens régionaux sont toujours là pour les nouvelles qu'une ville ou une municipalité souhaite diffuser.

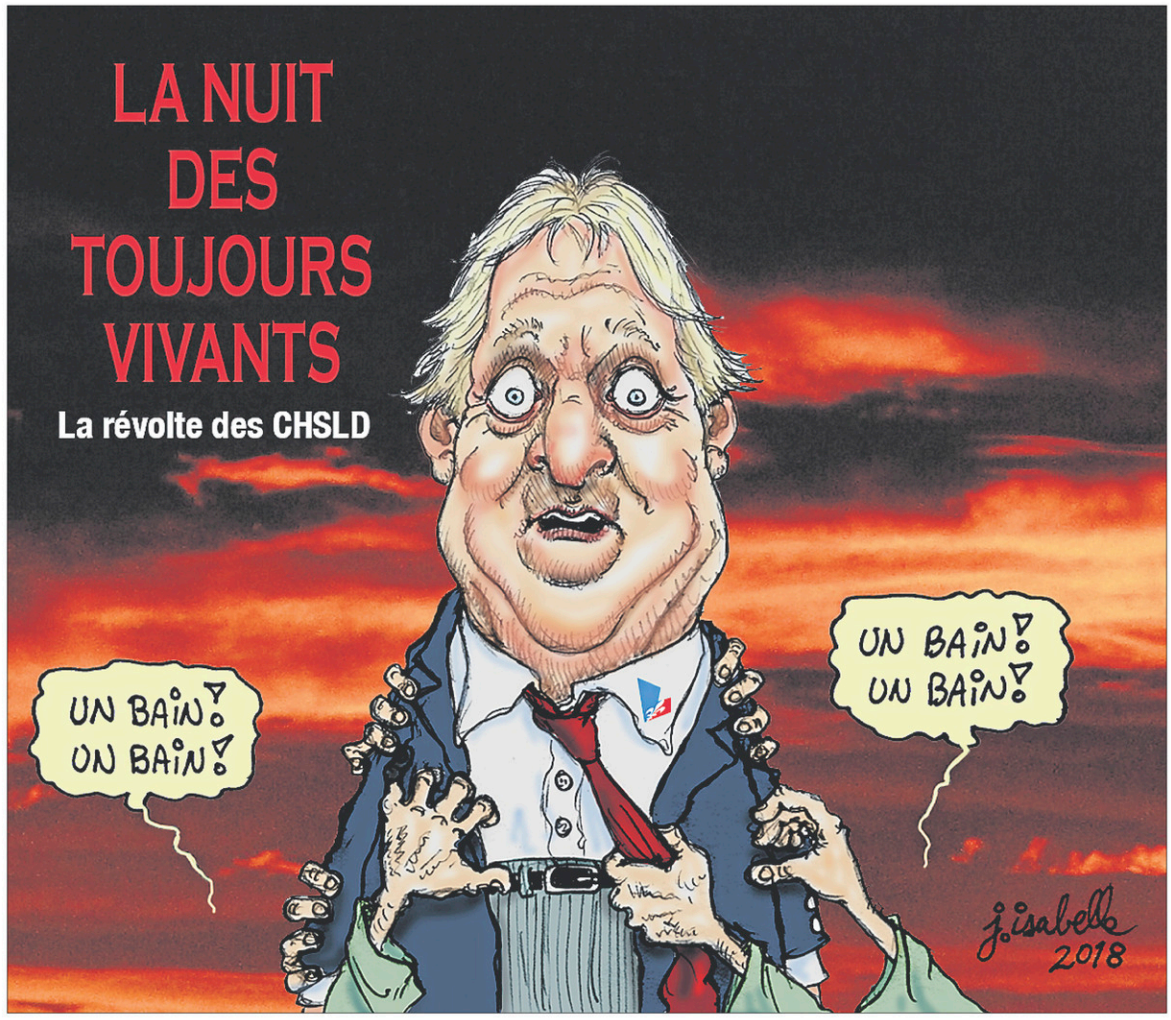
Le maire Angers a beau dire qu'il fera autre chose avec l'argent de la Ville dans les journaux, ça demeure très flou. Sans aucune contrainte, on pourrait très bien voir ce budget être réduit comme une peau de chagrin.

Le maire de Shawinigan aurait pu, plutôt, choisir d'imiter le maire de Beauceville, qui a décidé de maintenir la publication des avis publics dans les hebdos qui couvrent sa municipalité. Une question de transparence et de diversité de moyens d'information, avait justifié Luc Provençal à un hebdo local.

En plus d'atteindre un nombre restreint de citoyens, la diffusion des avis publics dans d'obscurs recoins des sites web des villes ouvre la porte à la possibilité, pour les administrations municipales, de faire passer des projets controversés en catimini.

Même s'il rechigne parfois sur le traitement qui est fait de certaines informations émanant de son hôtel de ville, le maire de Shawinigan nous a habitués à une bonne ouverture envers les médias locaux et avait souvent insisté sur leur pertinence et leur nécessité.

Il vient cette fois de démontrer qu'il pense le contraire.



MON CLIN D'ŒIL — **STÉPHANE LAPORTE**, *Collaboration spéciale*

Lors de la présence de Philippe Couillard au Zoofest, on aurait vu François Legault, Jean-François Lisée et Manon Massé manifester pour être représentés, eux aussi.

CARREFOUR DES LECTEURS

Que nos aînés soient traités dignement

En réaction à la lettre de Mme Lise Lapointe intitulée «Que l'été 2018 soit le dernier où des aînés suffoquent en CHSLD», publiée dans notre édition du 7 juillet dernier.

Tout comme vous, Madame Lapointe, je demande à ce que nos aînés soient traités dignement. La canicule de la semaine dernière a été difficile pour les gens en santé alors pour les personnes malades dans les hôpitaux, CHSLD et résidences privées, cette chaleur extrême a dû être un vrai calvaire.

Nos aînés dans les résidences privées doivent déjà payer un prix exorbitant pour leur loyer, repas et services et doivent payer un surplus s'ils désirent l'air conditionné. Un ventilateur ne fait que déplacer l'air chaud et ne suffit pas à rafraîchir. Dans les centres commerciaux, les épiceries et les restaurants, les propriétaires ont eu l'intelligence de faire installer un système d'air conditionné dans toute la bâtisse. Tous peuvent donc en profiter: propriétaires, clients, travailleurs et restaurateurs.

Ce qui me choque au plus haut point, c'est le fait de savoir que les dirigeants d'hôpitaux, de CHSLD et certaines résidences privées, les cadres et les patrons de ces établissements, sont bien à l'aise dans leur bureau à l'air conditionné pendant que leurs patients et source de revenus souffrent en plus de maladie et de chaleur. Les patients et résidents ont suffoqué.

Vous écrivez que les politiciens et politiciennes vont vieillir eux aussi. Ce que vous devez réaliser, Mme Lapointe, est le fait qu'aucun politicien ou membres de leur famille ne souffriront jamais de la chaleur et ne connaîtront jamais la situation qu'ont vécue plusieurs de nos aînés malades. Pensez-vous un seul instant que les ministres Barrette et Couillard ont souffert de cette chaleur? Pensez-vous vraiment que si un membre de leur famille se retrouve dans un CHSLD, l'air conditionné ne sera pas automatiquement installé?

Les élections s'en viennent et comme chaque année, chaque politicien des différents partis nous fera des promesses qui seront balayées par les nuages dès qu'ils seront au pouvoir. Et comme à chaque nouvelle élection, le nouveau parti viendra nous dire qu'il ne savait pas l'ampleur du déficit. Les politiciens continueront à venir chercher les sous dans les poches des travailleurs pour s'assurer d'une belle retraite ainsi qu'assurer une belle retraite à leurs amis. C'est le système capitaliste a son meilleur. Vous avez de l'argent alors vous n'aurez pas de problèmes et vous serez traité aux petits oignons.

Dois-je aussi rappeler aux gens que les animaux aussi souffrent d'une trop grande chaleur?

Anne-Sylvie Duquette
Saint-Boniface

POUR DES ÉCHANGES EN TOUTE SÉCURITÉ

Une zone de rencontre neutre

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

BROMONT — Une zone de rencontre neutre pour favoriser des échanges en toute sécurité vient d'être créée dans le stationnement du poste de police de Bromont. L'endroit est filmé 24 heures sur 24 et les images sont enregistrées. Tout porte à croire que le Service de police de Bromont serait le premier au Québec à offrir un tel service aux citoyens.



Le Service de police de Bromont s'est inspiré d'un corps policier situé en Colombie-Britannique pour créer une zone de rencontre neutre, explique l'inspectrice aux enquêtes criminelles, Sandy Robitaille. — PHOTOS JULIE CATUDAL

Cette idée est celle du Service de police d'Abbostford, en Colombie-Britannique, explique d'entrée de jeu Sandy Robitaille, inspectrice aux enquêtes criminelles au Service de police de Bromont.

Une zone neutre d'échange, filmée et observée par un policier 24 heures sur 24, est en place sur la propriété du poste de police de cette ville située dans l'Ouest canadien.

Cet endroit permet entre autres à un vendeur et un acheteur ayant conclu une transaction via un site de vente en ligne, par exemple, de s'y donner rendez-vous et de réaliser l'échange en toute sécurité.

Le Service de police de Bromont s'en est inspiré pour créer à son tour une zone de rencontre neutre. Celle-ci a été aménagée à la fin du mois de juin dans un espace de stationnement du poste de police, à un jet de pierre de l'entrée principale.

Une affiche avise les usagers de la vocation de l'espace et informe que la zone est filmée 24 heures sur 24, sept jours par semaine.

« C'est surtout l'effet dissuasif d'avoir une zone neutre, de savoir que c'est filmé. Bien souvent les deux parties sont plus calmes. C'est davantage de la prévention que dans un but répressif », explique l'inspectrice.

En plus d'être à la disposition des citoyens qui veulent échanger un bien, la zone pourra être utilisée par les parents qui ont la garde partagée de leurs enfants.

« Parfois, les parents s'entendent plus ou moins bien ou ils ne savent pas trop où s'échanger la garde des enfants. On a prévu publiciser la zone pour inviter les parents à faire l'échange à cet endroit-là », explique Sandy Robitaille.

Contrairement à la police d'Abbotsford, aucun policier bromontois n'observera en direct les échanges qui se dérouleront dans la zone sécurisée, mais les enregistrements seront conservés pendant quelques semaines. Si un échange ou une rencontre dégénère et qu'une personne porte plainte pour voies de fait, par exemple, les images pourront être utilisées en guise de preuve.

« On l'a déjà vu dans le passé. Il y avait eu des échanges et des voies de fait avaient été commis. Il n'y avait pas d'images de caméra de surveillance ou les images étaient de mauvaise qualité, donc on n'était pas capable d'avoir la preuve en vidéo. Là, oui, la personne pourrait porter plainte et on pourrait utiliser les images », explique Mme Robitaille.

Le poste de police était déjà équipé de caméras, mais aucune ne couvrait ce secteur du stationnement. La mise en place de la zone, ce qui inclut l'affichage et l'achat d'une caméra supplémentaire, représente un coût approximatif de 1000 $, indique Mme Robitaille.

Le Service de police de Bromont pourrait bien être le premier au Québec à offrir une telle zone de rencontre sur sa propriété, selon les recherches effectuées par la direction du corps policier.

EFFETS SCOLAIRES

Une expérience à 10 $ par année

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — C'est un petit pas pour l'école du Phénix à Granby, mais un grand pas vers la réelle gratuité scolaire.

Une classe de 2e année expérimentera l'an prochain une forme d'enseignement qui réduit au minimum les frais facturés aux parents.

Contrairement à la facture habituelle d'effets scolaires, qui varie entre 100 $ et 200 $ dans les établissements publics, les parents de la vingtaine d'élèves de Martin Giard n'auront que 10 $ à payer, sorties facultatives en sus. Pas de liste de fournitures, pas de magasinage à faire.

L'enseignant de 46 ans, qui a diminué progressivement la facture d'effets scolaires de ses élèves depuis son arrivée à l'école du Phénix, il y a quatre ans, fournit tout le nécessaire.

Crayons, gommes, ciseaux et colles, qu'il a emmagasinés au fil du temps, seront déjà dans la classe et aucun cahier d'exercices ne sera utilisé. M. Giard se rabat notamment sur l'informatique et privilégie les matériaux recyclés pour enseigner les mathématiques, par exemple avec des bouchons de plastique.

«Je n'utilise qu'une demi-douzaine de crayons par année!», indique l'enseignant verbomoteur, qui a déjà été candidat du Parti vert aux élections provinciales de 2008 dans Shefford.

« On écrit et on découpe toujours, mais j'ai simplement moins besoin de fournitures. C'est un changement de mentalité. J'ai mes listes de lecture et je fais faire des exercices, mais de manière différente. » Il le fait par souci d'écologie, mais aussi pour réduire la facture des parents de ce quartier défavorisé de la ville. Le 10 $ demandé ne servira qu'aux photocopies.

ASSIS SUR DU CONCRET

Directeur de l'école du Phénix, Stéphan Campbell assure que ce que l'enseignant propose respecte le régime pédagogique. « Martin a fait beaucoup de recherches, dit-il. C'est assis sur du concret et il sait où il s'en va. Il ne faut pas se mettre la tête dans le sable : les élèves vont utiliser beaucoup plus le clavier qu'écrire plus tard, et ce sont des outils qu'ils apprécient. »

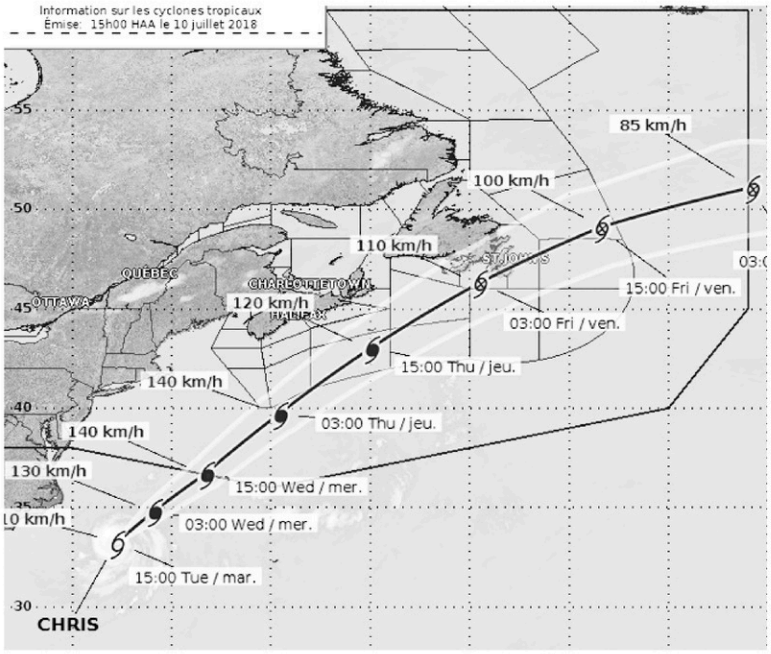
L'enseignant s'est aussi muni d'une classe dite « flexible », c'est-à-dire sans pupitre, garnie de tables communes et de longs bancs en bois de sapin qu'il a lui-même fabriqués. Il a aussi modelé l'horaire pour que ses élèves aient une période d'activité physique par jour, contrairement au rythme habituel de cinq périodes d'éducation physique par cycle de 10 jours.

« Ça permet de favoriser l'apprentissage, la mémoire et de réduire l'anxiété », dit-il. Idéal auprès d'élèves qui ont souvent plus de difficultés à l'école. « Ils deviennent beaucoup plus aptes à apprendre, dit M. Campbell. Il y en a que ça sauve, ce type d'enseignement-là. »

Les sorties éducatives sont de leur côté limitées à des activités locales et à peu de frais, comme la piscine ou la bibliothèque municipale. Pour les parents qui les souhaitent, elles ne coûteront que 10 $ supplémentaire.

Selon Martin Giard, son idée risque de faire des petits. « Je sais où je m'en vais et mes consœurs me regardent », dit-il.

Il veut aussi en arriver à ne rien facturer aux parents. « Avec une commandite de 200 $, je pourrais le faire à 0 $! »



L'ouragan Chris devrait passer au sud de la Nouvelle-Écosse plus tard cette semaine avant de toucher Terre-Neuve. — COURTOISIE, ENVIRONNEMENT CANADA

Chris frappera Terre-Neuve jeudi soir

La Presse canadienne

HALIFAX — Environnement Canada affirme que l'ouragan Chris devrait passer au large de la Nouvelle-Écosse avant de frapper le sud-est de Terre-Neuve tard jeudi soir.

De fortes pluies et des vents violents devraient alors déferler sur la péninsule d'Avalon. Les météorologues prévoient toutefois que l'ouragan sera alors rétrogradé en une tempête post-tropicale.

Environnement Canada souligne que la tempête a pris de la vigueur, mardi, en accélérant sa course vers le nord-est.

Chris devrait poursuivre sa trajectoire vers le Canada, mais en passant bien au sud des côtes de la Nouvelle-Écosse.

Les météorologues estiment qu'environ 50 millimètres de pluie devraient tomber sur le sud-est de Terre-Neuve et possiblement sur certains secteurs à l'est de la Nouvelle-Écosse. Les vents pourraient atteindre les 100 kilomètres par heure.

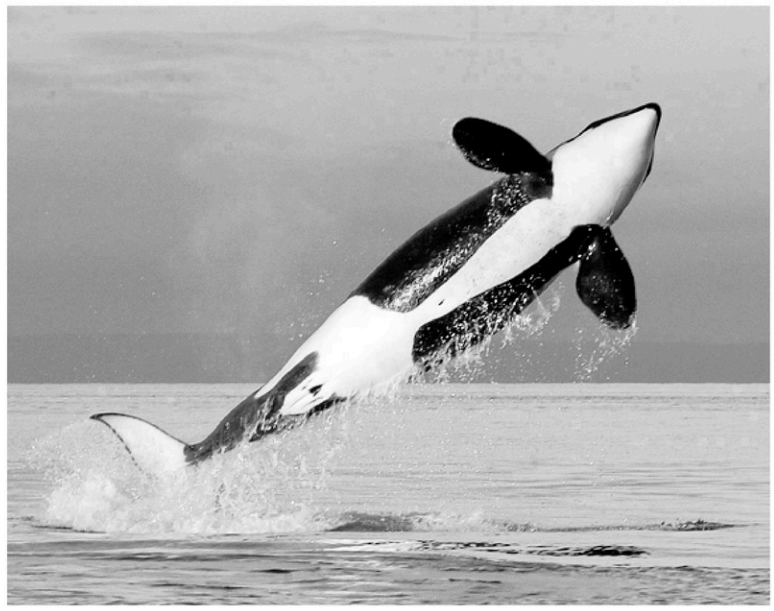
Les vagues le long de la côte sud de Terre-Neuve devraient atteindre les huit mètres de haut dans certains secteurs.

PROTECTION DES MAMMIFÈRES MARINS

De nouvelles règles en vigueur

La Presse canadienne

De nouvelles règles visant à protéger les baleines, les bélugas, les dauphins et les marsouins sont entrées en vigueur mercredi au Canada, notamment dans le parc marin du Saguenay Saint-Laurent.



À compter de mercredi, de nouvelles réglementations concernant la protection des mammifères marins au Canada sont entrées en vigueur. — ARCHIVES, LA PRESSE CANADIENNE

Et le ministère fédéral des Pêches et des Océans prévient qu'un plus grand nombre d'officiers et de patrouilleurs seront bientôt disponibles pour faire appliquer ces nouvelles règles de protection des mammifères marins. Avant ces modifications réglementaires, il existait des directives volontaires, mais elles ne pouvaient pas être imposées. Il sera maintenant possible de porter des accusations contre les contrevenants à la Loi sur les pêches.

Adam Burns, directeur général de la gestion des ressources halieutiques au ministère, indique que le nombre d'agents qui seront déployés pour éloigner les curieux et les bateaux n'a pas encore été décidé. Mais il soutient que de vastes consultations avec l'industrie d'observation des baleines ont démontré un réel soutien à la réglementation, afin que les animaux demeurent dans les zones où les touristes affluent pour les observer.

À compter de mercredi, les nageurs et les navires doivent maintenir une distance minimale de 100 mètres de la plupart des baleines, dauphins et marsouins, afin de les protéger des perturbations humaines — ce que les biologistes appellent les « perturbations anthropiques ». Le ministère rappelle qu'en s'approchant trop près de la faune dans son habitat, on risque de perturber et même de blesser les animaux marins.

Dans le parc marin du Saguenay Saint-Laurent, les personnes et les navires devront dorénavant se tenir à au moins 200 mètres des mammifères marins, notamment les bélugas, très populaires auprès des touristes à Tadoussac. Cette zone tampon sera de 400 mètres pour les espèces, menacées ou en voie de disparition, de baleines, de dauphins et de marsouins qui vivent dans l'estuaire du Saint-Laurent — notamment les bélugas.

Une distance de 200 mètres devra aussi être respectée pour toutes les populations d'épaulards en Colombie-Britannique et dans l'océan Pacifique.

Ces mesures visent à réduire les perturbations liées à la présence de navires, dans le but de rétablir les populations de bélugas de l'estuaire du Saint-Laurent, d'épaulards résidents du Sud et de baleines noires de l'Atlantique Nord, précise le ministère. Il sera ainsi interdit de nourrir ces mammifères marins, de nager ou d'interagir avec eux, de les déplacer, de les séparer du groupe ou de se placer entre une femelle et son petit, de coincer des mammifères marins entre un navire et le rivage, ou entre des bateaux, ou encore de les étiqueter ou les marquer.

Débat autour de la loi sur les quadriporteurs

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une femme d'Ascot Corner tente de récupérer son quadriporteur qui a été saisi par le Service de police de Sherbrooke après que son frère eut été intercepté sur le véhicule alors que son permis de conduire est suspendu à vie.

Là où le bât blesse, c'est qu'il n'est pas nécessaire de posséder de permis pour conduite un tel véhicule sur la voie publique en vertu du Code de la sécurité routière, une loi provinciale. Cependant, en vertu du Code criminel, qui est fédéral, l'interdiction de conduire à la suite d'une condamnation pour conduite avec les capacités affaiblies comprend tout véhicule moteur.

«Aucune accusation n'a été portée pour le moment contre mon client. On se retrouve cependant devant une situation où une personne à mobilité réduite se voit privée de son droit de se déplacer à l'aide d'un fauteuil roulant. La loi du Québec lui permet de conduire, alors que la loi fédérale lui interdit. Un débat devra être fait en ce sens. Sa sœur doit cependant faire des démarches judiciaires pour reprendre possession du quadriporteur qui a été saisi comme bien infractionnel», explique l'avocat de la défense Me Jean-Guillaume Blanchette.

La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) confirme qu'il n'est pas nécessaire de posséder de permis de conduire pour circuler avec un quadriporteur sur la voie publique. Toutefois, l'interprétation de l'interdiction de conduire pourrait s'appliquer au quadriporteur en fonction de l'interdiction émise par le juge lors de la condamnation.

Un projet-pilote du ministère des Transports du Québec concernant les quadriporteurs a été mis en place en avril 2015 et prolongé jusqu'en 2020. Il permet aux utilisateurs de circuler sur une route où la limite de vitesse est établie à 50 km/h et sur l'accotement lorsque la limite est au-delà. Un quadriporteur ne peut cependant circuler sur les autoroutes.

La personne à mobilité réduite en cause dans cette affaire, se servait du quadriporteur pour se déplacer pour ses besoins quotidiens.

Le 1er juillet dernier, il a cependant été intercepté sur le quadriporteur alors qu'il circulait sur le boulevard Bourque. Il n'était pas en état d'ébriété, mais circulait sur le quadriporteur comme lui permet le Code de la sécurité routière. Le procès-verbal de la saisie du véhicule routier souligne qu'il lui était interdit de conduire. Multirécidiviste de l'alcool au volant, l'individu en cause s'était fait révoquer son permis de conduire.

La propriétaire du quadriporteur prétend dans sa requête déposée au tribunal, mercredi, que la saisie est illégale notamment parce que les fauteuils roulants électriques sont exclus de la définition de véhicules routiers.

La Banque du Canada augmente son taux

MYLÈNE CRÊTE
La Presse canadienne

Le climat d'incertitude causée par les politiques protectionnistes de l'administration Trump n'aura pas empêché la Banque du Canada d'augmenter son taux directeur à 1,50 % mercredi. Une hausse de 0,25 point de pourcentage pour la première fois en six mois.



Le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, a annoncé une hausse du taux directeur. — LA PRESSE CANADIENNE

La robustesse de l'économie canadienne devrait atténuer l'impact négatif des tarifs imposés par les États-Unis le 1er juin sur les importations d'acier et d'aluminium du Canada, selon les prévisions de la banque centrale.

«C'est préférable d'avoir une économie robuste quand il y a des chocs comme les tarifs parce que les effets sur la confiance ne sont pas vraiment prévisibles», a expliqué le gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz.

«Si la confiance est déjà faible, on s'attendra à des effets plus larges, probablement un effet multiplicateur dans ce contexte. Donc, c'est un avantage aujourd'hui d'avoir une économie qui est robuste.»

Reste que ces mesures couplées à l'incertitude entourant la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) pourraient retrancher près de 0,7 % du produit intérieur brut (PIB) d'ici la fin de 2020, ce qui représente environ 13 milliards $.

Dans son «Rapport sur la politique monétaire», la banque note une «forte incertitude quant à l'ampleur de ces effets et au moment de leur apparition», et précise qu'elle continuera, par conséquent, à «surveiller attentivement» les répercussions des droits de douane américains et de ceux imposés par le Canada le 1er juillet sur des produits américains, en représailles.

Une autre grande inconnue continue de planer sur ses prévisions, soit la menace de l'administration Trump d'imposer des tarifs sur l'industrie automobile canadienne.

«C'est très symbolique, a souligné M. Poloz en faisant remarquer que les chaînes de productions canadiennes et américaines étaient intégrées depuis plus de cinquante ans.

«Si vous êtes prêt à perturber tout ça, je crois que les gens se sentiraient beaucoup plus vulnérables. Ils se demanderaient ce qui viendrait ensuite et ça aurait un effet beaucoup plus grand sur la confiance.»

Ce serait un changement structurel majeur apporté à l'économie contre lequel la Banque du Canada aurait bien peu d'outils.

«Il faudrait d'autres politiques pour régler ce problème parce que la politique monétaire ne convient pas pour ça», a signalé la première sous-gouverneure de la banque centrale, Carolyn Wilkins.

Si le Canada, les États-Unis et le Mexique réussissent à renégocier l'ALÉNA, les droits de douane américains sur l'aluminium, l'acier et l'intention d'en appliquer aux automobiles disparaîtraient et dissiperaient l'incertitude qui existe actuellement.

FORTE DEMANDE

Malgré cette incertitude, la forte demande pour les biens et services canadiens sur les marchés internationaux continue de soutenir l'économie.

La Banque du Canada s'attend à ce que le PIB augmente en moyenne de 2 % de 2018 à 2020. À plus court terme, une hausse de 2,8 % du PIB est attendue pour le deuxième trimestre de 2018.

L'inflation devrait s'établir entre 2,2 et 2,5 % au cours des prochains mois, puis redescendre vers sa cible de 2,0 % en 2019, calcule la banque.

L'effet modérateur des hausses précédentes du taux directeur et du resserrement des règles hypothécaires commence à se faire sentir. Les ménages s'endettent moins et dépensent moins, observe la banque.

En revanche, les entreprises ont investi davantage au cours du dernier trimestre dans leurs activités de recherche et développement, l'achat de matériel informatique et de logiciels, signes d'une économie qui se porte bien.

Les grandes banques canadiennes haussent leur taux préférentiel

TORONTO — Les six grandes banques canadiennes ont annoncé mercredi une hausse de leur taux préférentiel quelques heures après que la Banque du Canada a augmenté son taux de financement à un jour destiné aux institutions financières.

La Banque Royale, la Banque TD, la Banque de Montréal, la Banque Scotia, la Banque CIBC et la Banque Nationale feront toutes passer jeudi leur taux préférentiel à 3,70 pour cent, en hausse d'un quart de point de pourcentage. Il était jusque-là de 3,45 pour cent.

La Banque Laurentienne et le Mouvement Desjardins ont annoncé des augmentations identiques.

Ces augmentations vont faire grimper le coût de l'emprunt pour les consommateurs dont les prêts sont liés au taux préférentiel, comme les hypothèques à taux variable et les marges de crédit.

La Banque du Canada a haussé mercredi matin son taux d'intérêt directeur pour le porter à 1,5 pour cent.

Il s'agissait de la quatrième hausse du taux directeur de la banque centrale en 12 mois.

LA PRESSE CANADIENNE

affaires

TORONTO	16 417,32 **- 131,40**
NEW YORK	24 700,45 **- 219,21**
S&P 500	2774,02 **- 19,82**
PÉTROLE	$US 70,38 $US **- 3,73**
DOLLAR	¢US 76,04 ¢US **- 0,15**
EURO	$CAN 1,5399 ¢CAN **+ 0,05**

facebook.com/lenouvelliste

À OTTAWA, VANCOUVER ET EDMONTON

Tim Hortons teste un service de livraison

La Presse canadienne



Près de 150 restaurants Tim Hortons, dont ceux d'Ottawa, ont lancé un service de livraison. — LA PRESSE CANADIENNE

La chaîne de restauration rapide Tim Hortons teste ses capacités à effectuer des livraisons dans la région de la capitale,

Quelque 148 restaurants de la chaîne situés dans trois villes canadiennes — Ottawa, Edmonton et Vancouver — ont lancé un service de livraison, cette semaine, qui fonctionne par le biais de l'application Skip The Dishes.

Il s'agit de l'une des idées développées par le géant canadien du café pour contrecarrer la publicité négative dont il a fait l'objet, dernièrement, et pour conserver sa place de choix dans le cœur des Canadiens.

La compagnie espère pouvoir étendre son service de livraison à d'autres villes dans les prochains mois. «Notre état d'esprit était que nous voulions écouter nos clients et nous adapter à leurs besoins», a expliqué Alex Macedo, président de Tim Hortons.

En septembre, Tim Hortons devrait mettre en place deux nouvelles idées: un menu adapté pour les enfants et un programme de fidélité. L'image de marque de Tim Hortons a été fortement ébranlée, en janvier dernier, lorsque des franchisés en Ontario ont décidé de couper dans les avantages sociaux et les pauses payées de leurs employées pour pallier la hausse du salaire minimum.

EN CHINE

Par ailleurs, Tim Hortons a annoncé l'ouverture 1500 restaurants en Chine au cours des dix prochaines années. La chaîne canadienne a signé une entente avec une société financière privée pour mener cette expansion dans l'empire du Milieu.

En vertu des modalités entourant la création de cette coentreprise, dévoilée mercredi, Cartesian Capital Group procédera au développement de l'enseigne en Chine au cours de la prochaine décennie. Les détails financiers entourant l'entente n'ont pas encore été dévoilés.

Le président de Tim Hortons, Alex Macedo, a mentionné que les deux principales priorités de l'entreprise sont de construire et renforcer la marque au Canada et de développer l'enseigne à l'international.

«La population de la Chine et son économie dynamique représentent une excellente possibilité de croissance pour Tim Hortons dans les prochaines années», a-t-il souligné dans une déclaration écrite.

Tim Hortons possède plus de 4700 restaurants au Canada, aux États-Unis et à travers le monde.

GUERRE COMMERCIALE

Paul Martin se fait rassurant

PIERRE SAINT-ARNAUD
La Presse canadienne

Le Canada, les États-Unis et le monde entier souffriront à court terme de la guerre commerciale déclenchée par les États-Unis, mais l'ex-premier ministre Paul Martin se dit convaincu que le bon sens prévaudra à moyen et long terme.

Interrogé mercredi en marge du Forum de leadership économique Australie-Canada auquel il participait à Montréal, M. Martin n'a pas caché son inquiétu de face à l'escalade des gestes protectionnistes de l'administration du président américain Donald Trump.

Selon lui, il est clair qu'il y aura un impact économique négatif au Canada, mais il ajoute que les États-Unis subissent également un fort contrecoup de ces manœuvres, au point où la totalité des Américains avec qui il discute discrètement lui ont fait part de leur désaccord avec les tarifs répétés imposés à de nombreux pays.

Ce désaccord, Paul Martin dit l'avoir rencontré de façon systématique même chez les élus républicains, soit ceux du même parti que M. Trump, et au sein des instances économiques du pays de l'Oncle Sam.

Malgré la cote de popularité du président, Paul Martin soutient de plus que la population américaine «commence à comprendre» que le fait de miner les bases sur lesquelles s'appuie le commerce international «n'ont aucun sens».

M. Martin, qui fut premier ministre de décembre 2003 à février 2006, mais aussi ministre des Finances durant huit ans et demi auparavant, est demeuré vague sur le rôle qu'il joue actuellement, mais il a reconnu être en contact avec le premier ministre Justin Trudeau tout comme avec ses connaissances américaines «loin des manchettes et (...) loin des journalistes».

Tout au long de la mêlée de presse, il n'a pas voulu en démordre: selon lui, il ne fait aucun doute que la situation sera éventuellement corrigée et qu'il y aura un retour à la normale.

Il estime par ailleurs que le Canada aura une excellente occasion d'assumer un rôle de leader en vue d'une éventuelle sortie de crise lors de la prochaine réunion du G-20 à Buenos Aires, en Argentine, le 30 novembre prochain.

TAUX D'INTÉRÊT

BANQUES	DÉPÔTS À COURT TERME					DÉPÔTS À LONG TERME						HYPOTHÈQUES RÉSIDENTIELLES								
	Min.	60j.	90j.	120j.	180j.	Min.	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	Var.	6 m.o.	6 m.f.	1 an o.	1 an f.	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
La Banque HSBC Canada	5,000	0.35	0.45	0.45	0.55	1,000	1.00	1.25	1.35	1.50	1.60	2.39	6.10	3.69	4.99	2.99	3.19	3.24	3.39	3.44
Banque Nationale du Canada	5,000	0.20	0.35	0.30	0.45	1,000	0.90	1.10	1.15	1.30	1.60	3.45	7.05	4.40	7.05	3.49	3.74	4.30	4.89	5.34
Banque Laurentienne	500	-	0.30	0.30	0.40	500	-	1.25	1.40	1.50	1.55	3.45	6.70	4.40	6.30	3.49	3.74	4.15	4.89	5.49
Banque Royale	5,000	0.25	0.80	0.80	0.45	1,000	1.20	1.25	1.60	1.50	1.60	3.45	7.45	3.49	7.45	3.49	3.74	4.30	5.04	5.34
Banque Scotia	5,000	0.15	0.25	0.30	0.35	1,000	0.85	1.00	1.05	1.10	1.25	3.45	6.95	4.75	6.50	3.69	3.59	4.04	4.49	5.34
TD Canada Trust	5,000	0.30	0.35	0.40	0.45	1,000	1.00	1.25	1.35	1.50	1.60	3.60	-	3.14	4.50	3.04	3.44	3.59	3.89	5.59
BMO Banque de Montréal	5,000	0.40	0.50	0.60	0.60	1,000	0.85	1.05	1.15	1.25	1.50	3.60	7.25	4.20	7.25	3.44	3.60	4.15	4.89	5.19
CIBC	1,000	0.15	0.25	0.30	0.35	1,000	0.55	0.65	0.85	1.05	1.25	-	-	-	-	-	-	-	-	-
CIBC Mortgages	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	3.45	7.25	3.75	6.35	3.39	3.34	3.64	4.29	5.14
Manulife Bank	25,000	0.65	0.70	0.70	0.80	2,500	2.00	2.30	2.60	2.70	2.90	3.95	-	4.45	3.95	3.34	3.44	3.54	3.64	3.84
FIDUCIES																				
Haventree Bank	10,000	0.30	1.21	1.21	1.71	5,000	2.21	2.61	2.84	2.93	3.05	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Home Trust Company-Agent	5,000	1.25	1.35	1.50	1.70	5,000	2.19	2.55	2.90	2.95	3.22	-	-	-	-	3.49	3.74	4.30	5.04	5.34
Oaken Financial	1,000	1.90	1.90	2.00	2.05	1,000	2.80	3.10	3.25	3.30	3.50	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Caisses Desjardins	5,000	0.25	0.35	0.40	0.45	1,000	0.90	1.15	1.25	1.40	1.55	3.45	6.95	4.40	6.95	3.49	3.74	4.30	4.94	5.49
Fiducie Desjardins	5,000	0.25	0.35	0.40	0.45	1,000	0.90	1.15	1.25	1.40	1.55	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe Investors	0	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	3.45	6.95	4.20	7.10	3.49	3.59	4.14	4.89	5.34
Sun Life - Assurance	0	-	-	-	-	1,000	r1.65	r1.60	r1.70	r2.10	r2.35	-	-	-	-	-	-	-	-	-
London Life	0	-	-	-	-	10,000	1.80	1.70	1.85	1.90	1.70	3.45	6.95	4.20	7.10	3.49	3.59	4.14	4.89	5.34
Épargne Placements Québec	0	-	-	-	-	100	1.75	1.95	2.10	2.30	2.40	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Informations fournies le 11 juillet 2018, 15:7 hres. par les services Cannex qui les ont transmises au Le Nouvelliste hier.
Les lecteurs peuvent en tout temps consulter les taux de Cannex sur internet à l'adresse suivante : **www.cannex.com**.
Les abréviations suivantes sont : 'j.' = jour, 'Min.' = placement minimum, 'm.' = mois, 'o.' = hypothèque ouverte, 'f.' = hypothèque fermée, 'r.' = dépôts rachetables.

ENVIRONNEMENT

Les risques sont mal calculés, selon un groupe d'économistes

MYLÈNE CRÊTE
La Presse canadienne



Quarante-sept personnes ont perdu la vie dans le déraillement du train à Lac-Mégantic. Cent mille litres de pétrole se sont déversés dans la rivière Chaudière. — PHOTOTHÈQUE LE SOLEIL

OTTAWA — Les gouvernements fédéral et provinciaux auraient intérêt à refaire leurs devoirs et à mieux comptabiliser les risques de catastrophe environnementale posés par certaines activités économiques, selon un rapport de la Commission de l'écofiscalité du Canada.

Le groupe formé d'économistes d'un peu partout au pays recommande aux élus d'exiger des garanties financières suffisantes pour minimiser ce risque et éviter ainsi de refiler la facture au contribuable en cas de catastrophe.

«On a encore trop de situations où, justement, il n'y a pas suffisamment de garanties financières mises en place pour, d'une part, minimiser les risques et, d'autre part, s'assurer qu'il y ait indemnisation pour les dommages», a expliqué en entrevue la vice-présidente à la recherche à l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP), France St-Hilaire.

Selon ces chercheurs, la tragédie de Lac-Mégantic, dont le cinquième anniversaire a été commémoré vendredi, a démontré que les garanties exigées peuvent être insuffisantes.

«C'est une leçon parfaite pour indiquer qu'il y a lieu de refaire nos devoirs», a-t-elle avancé.

Quarante-sept personnes ont perdu la vie lorsqu'un train transportant du pétrole brut a déraillé en plein cœur de la municipalité. Cent mille litres de pétrole se sont déversés dans la rivière Chaudière. La décontamination de la rivière et des sols avoisinants a coûté des centaines de millions de dollars, une somme qui a dépassé largement la garantie financière que la compagnie ferroviaire Montreal, Maine & Atlantic avait été tenue de déposer.

«On a vu dans le cas de Lac-Mégantic que c'était nettement insuffisant, a-t-elle constaté. La garantie financière de la compagnie ferroviaire était de 25 millions $ et on parle de dommages de 200 à 500 millions $.»

SOMMES EN GARANTIE SUFFISANTES?

Les chercheurs se demandent si les sommes exigées en garantie par le gouvernement fédéral aux exploitants d'oléoducs seraient également insuffisantes en cas de fuite.

Elles peuvent atteindre 1 milliard $ pour les oléoducs d'une capacité de 250 000 barils de pétrole par jour. Les entreprises peuvent utiliser un fonds commun tant qu'il possède une valeur minimale de 250 millions $.

«Qu'est-ce que ça coûte s'il y a un déversement ou un bris dans un oléoduc? a demandé Mme St-Hilaire. Quelles sont les possibilités en termes de contamination des sols, de l'eau? Qu'est-ce que ça peut vouloir dire en termes de coûts pour réparer les dommages causés, les pertes d'activités économiques, les pertes d'emploi? Il faut tout comptabiliser ça pour avoir une bonne mesure de ce que ça peut représenter.»

> **«[Dans la tragédie de Lac-Mégantic], la garantie financière de la compagnie ferroviaire était de 25 millions $ et on parle de dommages de 200 à 500 millions $»**
>
> — La vice-présidente à la recherche à l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP), France St-Hilaire

La Commission de l'écofiscalité appelle donc les gouvernements à mieux calculer ce type de risques pour exiger des garanties suffisantes et ainsi trouver un meilleur équilibre entre le développement économique et la protection de l'environnement.

«En termes d'acceptabilité sociale, c'est absolument essentiel», a-t-elle conclu.

Le gouvernement fédéral pourrait d'ailleurs s'inspirer du Québec qui a les exigences les plus rigoureuses depuis la refonte de la Loi sur les mines en 2013.

L'étude note que les compagnies minières doivent fournir 50 % de la garantie financière dès le début d'un projet.

Le reste doit être versé dans les deux années suivantes.

COGECO COMMUNICATIONS

Profit en recul et revenus en hausse

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Cogeco Communications a vu son bénéfice glisser d'environ 15 pour cent au troisième trimestre, un résultat principalement attribué à une dépréciation de biens et à des charges financières.

Le profit a ainsi été de 64,5 millions $, en baisse par rapport à 76,2 millions $ pour la période correspondante de l'exercice 2017, principalement «en raison d'une augmentation de la dotation aux amortissements et des charges financières, contrebalancée en partie par une augmentation du BAIIA ajusté et par une diminution des impôts sur le résultat», a indiqué Cogeco Communications par communiqué en annonçant ses résultats, mercredi, après la fermeture des marchés.

Les revenus ont augmenté de 12,7 pour cent pour atteindre 637,1 millions $, essentiellement stimulés par une croissance de 44 pour cent au sein du secteur des services internet à large bande aux États-Unis. Les revenus sont demeurés stables au sein du secteur des services internet au Canada.

Une diminution de 1,3 pour cent des revenus a été enregistrée pour le trimestre clos le 31 mai dans les services de technologies de l'information et des communications aux entreprises.

Le bénéfice par action a été de 1,24 $, comparativement à 1,55 $ un an plus tôt. Un dividende déterminé trimestriel de 0,475 $ par action a été déclaré.

Cogeco, la société mère, a affiché un profit de 70,1 millions $, en baisse par rapport à 82,1 millions $ lors du troisième trimestre de l'exercice précédent. Ses revenus ont augmenté d'environ 11 pour cent, à 668,9 millions $.

En avril, Cogeco Communications avait dit «garder toutes ses options ouvertes» en ce qui a trait à une éventuelle percée dans le secteur du sans-fil face aux trois principales entreprises de télécommunications au pays, Rogers, Bell et Telus.

À ce moment, Louis Audet - qui cédera ses fonctions de président et chef de la direction en septembre prochain, tout en demeurant impliqué comme président exécutif du conseil d'administration - avait affirmé que l'entreprise était intéressée à «ajouter un service de téléphonie mobile à (son) offre, mais que cela devait être profitable et respecter (ses) moyens financiers».

Mercredi, l'entreprise a souligné qu'en mai, la filiale Cogeco Connexion est devenue le soumissionnaire retenu pour 23 licences de spectre dans les bandes de 2500 MHz et de 2300 MHz, situées principalement dans ses zones de couverture de services filaires en Ontario et au Québec, pour un prix total de 24,3 millions $.

En juin, Cogeco Connexion a acquis 10 licences de spectre dans la bande de 2500 MHz de Kian Telecom dans des régions non métropolitaines de l'Ontario pour 8 millions $.

Le coût de ces licences de spectre sera comptabilisé au quatrième trimestre de l'exercice 2018. «Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits de notre performance pour le troisième trimestre de l'exercice 2018», a déclaré M. Audet par communiqué.



Avec dix-neuf interprètes dans une grande production classique, *Anything Goes*, la comédie musicale que proposent Les Productions de la 42e Rue, est la parfaite proposition pour un plaisir d'été rafraîchissant.—PHOTO: OLIVIER CROTEAU

ANYTHING GOES DES PRODUCTIONS DE LA 42e RUE

Une pure comédie musicale



FRANÇOIS HOUDE
francois.houde@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Qui a envie de se casser la tête par les caniculaires temps qui courent? S'ils décident d'aller dans une salle de spectacle, la plupart des gens le font pour se détendre et rigoler. Les Productions de la 42e Rue ont compris cela et leur production de la comédie musicale *Anything Goes* va tout à fait dans ce sens.

Anything Goes fait partie des classiques du genre. Créée en 1934 avec les paroles et la musique de Cole Porter, la pièce a connu deux reprises majeures à Broadway en 1987 et en 2011 au moment desquelles on a redonné un coup de jeune à la production. En gros, l'action se déroule sur un bateau de croisière entre New York et Londres, bateau sur lequel un courtier de Wall Street s'est embarqué clandestinement pour rejoindre sa fiancée outre-Atlantique. À bord, il croise une multitude de personnages qui justifieront des intrigues et des histoires d'amour sur une trame musicale entraînante et les chorégraphies qui en découlent. Un divertissement de Broadway dans la plus pure tradition, en somme.

«Elle faisait partie de nos comédies musicales potentielles à chaque saison mais on l'écartait toujours sous prétexte qu'on avait l'impression qu'elle se concentrait trop sur un seul personnage, explique Manon Carrier, coordonnatrice de la production, traductrice du texte et interprète. En voyant une version en vidéo, on s'est aperçu qu'on l'avait très mal évaluée et qu'elle cadrait très bien dans nos normes à nous qui impliquent plusieurs interprètes avec des rôles consistants.»

La distribution compte pas moins de dix-neuf comédiens chanteurs qui seront accompagnés par six musiciens. Comme tous les interprètes endossent plusieurs rôles, *Anything Goes* constitue un tour de force dont les spectateurs ne seront pas témoins parce que c'est en coulisses que les interprètes doivent rivaliser d'efficacité pour assurer leurs nombreux changements de costumes. «Non seulement chaque interprète campe différents personnages mais en plus, certains des personnages se changent à plusieurs reprises au cours de la pièce. C'est vraiment tout un défi.»

Défi accentué par un autre aspect de la production qui vient empiéter sur l'espace vital des chanteurs: le décor. «On compte vraiment sur un décor extraordinaire, explique Manon Carrier. La reproduction du bateau est une vraie réussite qu'on doit à Lausanne Dubois et Carol Boulianne. En plus de la vision du pont du bateau, ils ont trouvé le moyen de reproduire des cabines qu'on arrive à déplacer sur scène à certains moments. C'est magnifique mais il faut comprendre que ces modules viennent occuper de l'espace normalement réservée aux comédiens dans les coulisses qui doivent donc effectuer leurs changements de costumes express dans un espace vraiment restreint. Ça devient une course folle dans les coulisses avec la complicité de tout un chacun et ça nous vaut plusieurs fous rires.»

La bonne nouvelle, c'est que cette bonne humeur déborde sur la scène et contribue au côté bon enfant de cette comédie qui n'a d'autre prétention que de faire passer un bon moment au public. «C'est léger, drôle, divertissant et la trame musicale est magnifique: les gens vont sortir de la salle avec un grand sourire dans le visage. C'est comme une grosse barbe à papa parfaite pour l'été!» Ceux qui veulent avoir une idée de ce que ça peut donner peuvent consulter la page Facebook des Productions de la 42e Rue où on présente des extraits captés lors de la première répétition générale et aussi lors des répétitions antérieures.

La légèreté n'exclut en rien la sophistication de la production. «À chaque nouveau spectacle qu'on présente, William (Lévesque, le metteur en scène) cherche de nouveaux défis créatifs. On n'a pas le choix de se surpasser à chaque fois et je pense que ça fait partie du plaisir qu'on a à jouer dans ces comédies musicales, estime la coordonnatrice. Le décor qu'on a cet été est probablement le plus élaboré avec lequel on ait travaillé avec celui d'*Avenue Q* et on en a exploré tous les passages et escaliers secrets lors des répétitions. Ça va vraiment être un plaisir à interpréter. Je sais aussi que ça va plaire à un très large public: mon fils de dix ans a adoré ça et je sais qu'il y a un niveau d'humour qui s'adresse davantage aux adultes qui vont aimer tout autant.»

La «barbe à papa» *Anything Goes* sera présentée cinq fois sur deux fins de semaine consécutives les 13, 14, 20, 21 juillet à 20 h de même que le 22, à 14 h, toujours à la salle Anaïs-Allard-Rousseau de la Maison de la culture.



› ÉRIC LAPOINTE HOSPITALISÉ POUR UNE INFECTION

Le chanteur Éric Lapointe a été hospitalisé pour une grave infection à la gorge, mercredi. Lapointe aurait été hospitalisé mercredi matin pour une infection qui s'étirerait depuis plusieurs semaines et pourrait potentiellement être dangereuse à long terme. Son spectacle prévu jeudi à l'Agora naturelle d'Amos pour le Festival H2O, un événement à caractère familial, sportif et musical en Abitibi-Témiscamingue, a été annulé. Il était de passage au FestiVoix il y a quelques jours. — PHOTO FRANÇOIS GERVAIS

CRTC

Premières amendes liées aux logiciels malveillants

MONTRÉAL (PC) — Pour la première fois depuis l'entrée en vigueur de la loi antipourriel en 2014, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a imposé des amendes à l'endroit de deux entreprises qui auraient facilité l'installation de logiciels malveillants par l'entremise de publicités diffusées en ligne.

Dans un communiqué publié mercredi, le CRTC a précisé que Datablocks devrait débourser 100 000 $, alors que Sunlight Media s'est fait imposer une amende de 150 000 $.

Ces deux sociétés évoluent dans le secteur de la publicité en ligne. Selon le CRTC, les publicités en ligne sont l'une des principales sources de diffusion des logiciels malveillants.

Dans le cadre d'une enquête qu'il a décrite comme «extrêmement complexe», le CRTC a notamment mené une perquisition.

Les deux entreprises – qui ont violé la Loi canadienne sur le pourriel et les autres menaces électroniques – ont maintenant 30 jours pour présenter des observations écrites au CRTC ou encore pour payer la pénalité.

Le CRTC spécifie que Sunlight Media «a accepté des clients non vérifiés et anonymes qui ont utilisé ses services pour diffuser des logiciels malveillants».

Quant à Datablocks, l'entreprise «a fourni l'infrastructure et le logiciel permettant aux clients de Sunlight Media de concourir en temps réel pour le placement de leurs publicités, qui contenaient des logiciels malveillants».

«Le réseau publicitaire Sunlight Media se sert de la plateforme d'enchères de Datablocks pour mener des activités à titre de courtier entre les annonceurs et les éditeurs», a précisé le CRTC dans le communiqué.

PAS DE CONTRAT

Le groupe a ajouté qu'aucune des deux entreprises n'avait fait signer de contrat à ses clients pour s'assurer qu'ils respectent la loi antipourriel ou n'avait diffusé une politique claire à ce sujet.

Les deux compagnies n'avaient déployé aucune mesure de surveillance pour encadrer l'utilisation de leurs services, a souligné l'organisme fédéral.

Celui-ci ajoute que des chercheurs en cybersécurité avaient pourtant averti les deux compagnies, en 2015, de la présence de failles dans leurs activités.

Ces dernières n'ont toutefois pas «mis en place les mesures de protection fondamentales qui sont bien connues dans l'industrie», déplore le CRTC.

EN BREF

Cardi B a donné naissance à son premier enfant

La rappeuse de 25 ans a fait part de la nouvelle sur son compte Instagram, mercredi. La petite Kulture Kiari Cephus est née mardi. Il y a deux semaines, Cardi B, dont le vrai nom est Belcalis Almanzar, avait confirmé qu'elle s'était mariée en secret au rappeur Offset, du groupe Migos, en septembre 2017. Il s'agit du quatrième enfant d'Offset, âgé de 26 ans, dont le vrai nom est Kiari Cephus. Cardi B a acquis une énorme notoriété dans l'univers musical américain depuis le succès de sa chanson *Bodak Yellow,* sortie l'année dernière, qui fait écho à son ancienne vie de strip-teaseuse pour parvenir à joindre les deux bouts.

AP ET AFP

Bullet for My Valentine ne jouera pas au FEQ

Le groupe Bullet for My Valentine, qui devait jouer sur les Plaines avant Avenged Sevenfold samedi, doit annuler sa venue au Festival d'été, pour des raisons pour l'instant mystérieuses. «Prendre note qu'à cause de circonstances imprévues, Bullet For My Valentine doit malheureusement annuler sa présence au Festival. C'est la formation Atreyu que l'on retrouvera en première partie d'Avenged Sevenfold, le 14 juillet sur la Scène Bell des plaines d'Abraham» a publié le FEQ sur Facebook mercredi matin. Sur le site Web de Bullet for My Valentine, aucune date de spectacle n'est prévue entre le 30 juin en Allemagne et le 18 août à Tokyo. Leur album Gravity est disponible depuis le 29 juin.

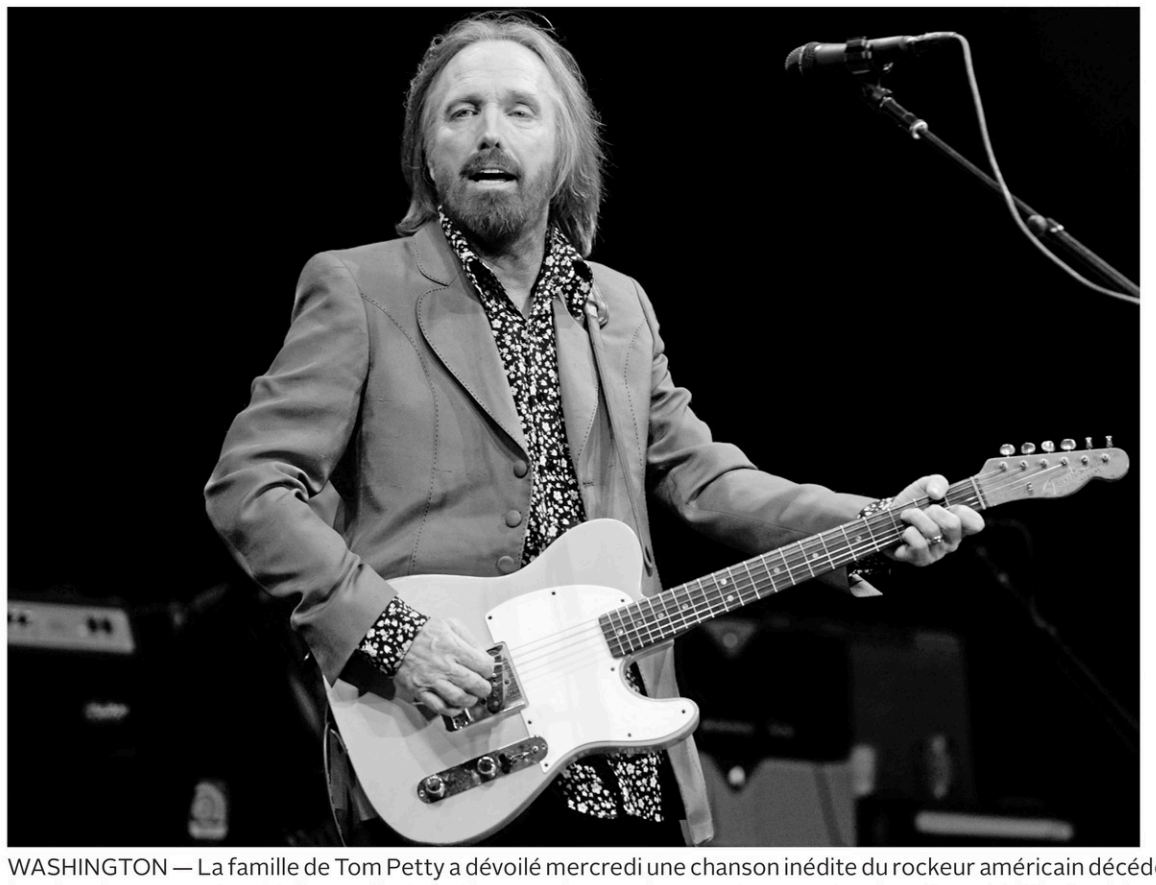
JOSIANNE DESLOGES

Xavier Dolan a fermé son compte Twitter

Tout juste avant de s'éclipser, mercredi, le cinéaste québécois a publié un message expliquant sa décision. Xavier Dolan souligne qu'il se sent attiré, malgré lui, dans des débats haineux. Il explique vouloir ignorer ces discussions plutôt que de les laisser avaler son temps. Celui qui a réalisé le long métrage *Ma vie avec John F. Donovan (The Death and Life of John F. Donovan)*, qui sortira plus tard cette année sur les écrans québécois, propose à ses admirateurs de le suivre sur Instagram.

LA PRESSE CANADIENNE

› UNE CHANSON INÉDITE DE TOM PETTY DÉVOILÉE



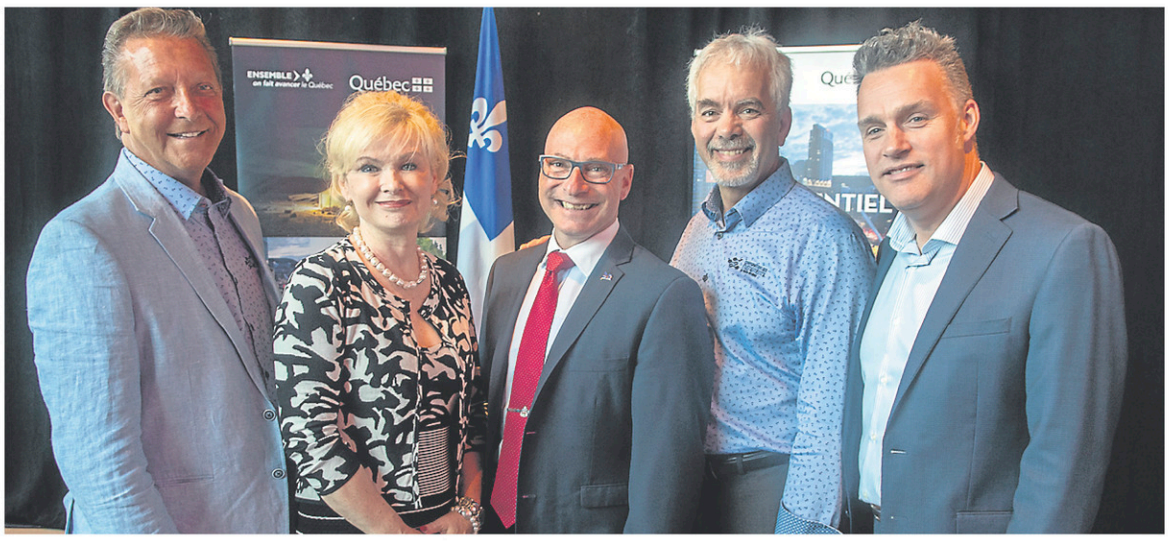
WASHINGTON — La famille de Tom Petty a dévoilé mercredi une chanson inédite du rockeur américain décédé l'an dernier, un avant-goût d'un coffret posthume qui sera mis en vente en septembre. *Keep A Little Soul* vient accompagnée d'une vidéo réalisée avec des images de concert et des archives personnelles de l'artiste.La chanson, qui rappelle les talents de guitariste de Tom Petty, a été retrouvée parmi des enregistrements précédant l'album *Long After Dark*, sorti en 1982 et resté connu pour le recours rare du rockeur à des synthétiseurs. *Keep A Little Soul* fera partie d'un coffret de quatre CD baptisé *An American Treasure,* dans les bacs des disquaires le 28 septembre.Selon Adria et Dana Petty, respectivement la fille et la veuve de l'artiste, le coffret couvre les quatre décennies de la carrière prolifique de Tom Petty. Le chanteur des Heartbreakers, dont des morceaux tels que *I Won't Back Down* ou *Free Fallin* avaient fait le succès, a été emporté en octobre 2017 par une overdose de médicaments, incluant des opiacés, dans sa résidence de Malibu en Californie. **AFP**



CORPORATION DES ÉVÉNEMENTS DE TROIS-RIVIÈRES

Québec octroie près de 275 000 $

SARAH LACHANCE
sarah.lachance@lenouvelliste.qc.ca



La ministre Julie Boulet a annoncé le soutien financier du gouvernement pour la Corporation des événements de Trois-Rivières. De gauche à droite: Roger Picard, président au conseil d'administration de la Corporation des événements de Trois-Rivières, Julie Boulet, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie, Jean-Denis Girard, député de Trois-Rivières, Daniel Cournoyer, trésorier au conseil d'administration de la Corporation des événements de Trois-Rivières et Steve Dubé, directeur général de la Corporation des événements de Trois-Rivières.
— PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

TROIS-RIVIÈRES — Le gouvernement du Québec a annoncé mercredi une subvention de près de 275 000 $ pour la Corporation des événements de Trois-Rivières. Cette somme permettra l'amélioration de plusieurs événements touristiques de la ville.

Le directeur de la Corporation des événements de Trois-Rivières, Steve Dubé, et son équipe souhaitent séduire les touristes et leur créer une expérience unique. L'argent de la subvention sera donc utilisé pour innover et mettre à jour certaines infrastructures, en particulier la construction et l'installation de structures lumineuses aux couleurs du spectacle du Cirque du Soleil le long du boulevard des Forges au Centre-ville de Trois-Rivières. La Corporation en profitera également pour acquérir de nouveaux équipements techniques et se doter d'un véhicule, qui sera convertible en scène mobile, afin d'effectuer de la promotion un peu partout à travers la province.

Les Délices d'automne pourront à leur tour bénéficier de l'aide financière du gouvernement. Les améliorations de l'événement porteront principalement sur la mise en place d'un chapiteau pour les chefs et les grillades, l'acquisition d'équipements pour la diffusion des ateliers extérieurs et la création d'un jardin urbain.

LE TOURISME MIS DE L'AVANT

L'objectif est de «bonifier l'expérience de la clientèle qui débarque chez nous», souligne Julie Boulet, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de la Mauricie. Cette dernière croit d'autant plus en la force et l'avenir du tourisme de la région.

«Le tourisme en Mauricie c'est un puissant moteur économique qui est porteur de retombées significatives pour Trois-Rivières et pour toute la région», ajoute-t-elle. L'investissement du gouvernement permettra à la Mauricie de rehausser l'offre touristique tout en contribuant à l'authenticité des attraits de la région.

Steve Dubé est très reconnaissant de l'appui du gouvernement envers son organisme. «C'est une belle tape dans le dos que l'on reçoit aujourd'hui», mentionne-t-il.

Rappelons que dans un peu moins qu'une semaine se tiendra la première du spectacle *Juste une p'tite nuite* présenté à l'Amphithéâtre Cogeco.

Kim Thuy sélectionnée pour un prix Nobel alternatif

La Presse

Le prix Nobel de littérature ne sera pas remis cette année, à cause d'un scandale d'agressions sexuelles qui a secoué l'Académie suédoise. Pour pallier à ce manque, les libraires suédois ont créé un tout nouveau prix littéraire international, qui ne sera remis que cette année.

Parmi les 47 auteurs sélectionnés, on retrouve une foule de stars de la littérature internationale – Zadie Smith, Ian McEwan, Elena Ferrante, Margaret Atwood, Edouard Louis, Sofi Oksannen, Haruki Mirakami, Amos Oz, Donna Tartt et autres J.K. Rowling, ainsi que la Québécoise Kim Thuy.

Le public de partout dans le monde a jusqu'au 14 août pour voter pour trois des quatre finalistes – la quatrième nomination sera déterminée par les libraires eux-mêmes. Les finalistes devront être deux hommes et deux femmes, et le gagnant, choisi par un jury de cinq spécialistes suédois, sera connu le 14 octobre.

La «nouvelle académie» sera dissolue le 11 décembre, le lendemain de la cérémonie officielle de remise du prix.

Un
CULTU
CULTUR
À NE
MANQ
À LA S
J.-ANT
THOM
BILLETS EN V
ENSPECTA

été
URER
E TROIS-RIVIÈRES
PAS
QUER
SALLE
ONIO-
PSON
VENTE SUR
ACLE.CA

Des opposants à *SLAV* appellent au dialogue

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Des artistes noirs qui avaient dénoncé le spectacle *SLAV,* dont les dernières représentations ont été annulées la semaine dernière à Montréal, souhaitent maintenant la poursuite du dialogue sur ces enjeux difficiles, qui méritent mieux, selon eux, qu'une polarisation des discours.

En conférence de presse mercredi à Montréal, le collectif SLAV Résistance a dit espérer que toute cette controverse, qui a culminé avec la décision du Festival international de jazz de Montréal d'annuler le spectacle de Betty Bonifassi et Robert Lepage, alimentera maintenant le débat autour d'enjeux et de concepts comme le racisme, l'appropriation culturelle et le privilège blanc.

Le collectif revendique notamment une présence accrue des Noirs dans la sphère culturelle au Québec, mais aussi une plus grande diversité en général. Les manifestants lors de la première du spectacle *SLAV* dénonçaient notamment l'appropriation d'un récit de Noirs au profit de Blancs dominants, et la présence de seulement deux artistes noires sur la scène du Théâtre du Nouveau Monde.

Ricardo Lamour, du collectif SLAV Résistance, a rappelé que des membres avaient rencontré vendredi dernier des responsables de L'Équipe Spectra, qui organise le Festival de jazz, mais il a déploré que cette rencontre de quatre heures n'ait débouché sur aucun engagement concret, si ce n'est une volonté de poursuivre le dialogue.

La compositrice-interprète montréalaise Elena Stoodley, membre du collectif, a tout de même qualifié d' « expérience agréable » cette discussion qui a duré quatre heures, « parce qu'on avait beaucoup de choses à dire ».

« On a vu une ouverture chez l'Équipe Spectra, une reconnaissance aussi des actions posées, un désir de continuer le dialogue et d'apprendre l'un de l'autre, a estimé Mme Stoodley, mercredi. Nous, on pense qu'on devrait continuer la conversation, en fait. »

L'IMPORTANCE DE DISCUTER

L'artiste a souligné l'importance de telles discussions avec divers groupes et intervenants, y compris le metteur en scène Robert Lepage. Le célèbre dramaturge et acteur avait qualifié l'annulation du spectacle par le Festival, vendredi dernier, de « coup porté à la liberté d'expression artistique ».

« C'est important d'avoir les discussions difficiles, a soutenu Mme Stoodley. Si l'appropriation culturelle est un sujet difficile à traiter, c'est tout à fait normal : pour beaucoup de gens, c'est nouveau. Mais ça ne devrait pas dire qu'on devrait polariser le discours : en fait, c'est une belle occasion de pouvoir échanger et de pouvoir s'entraider à travers les diverses communautés qui peuplent le Québec. »

Quant aux autres représentations du spectacle *SLAV* prévues pour le début de l'an prochain ailleurs au Québec, le collectif soutient qu'il a déjà donné son point de vue et qu'il appartient maintenant à d'autres membres de la société de discuter dans la sphère publique des questions liées à la représentation de l'histoire des Noirs et de leurs récits.

Le spectacle *SLAV,* monté en partenariat avec la compagnie artistique Ex Machina de Robert Lepage, doit être présenté au début de 2019 à Sherbrooke, Saguenay, Saint-Jérôme et Drummondville.

« Si vous soutenez le spectacle *SLAV* parce que vous voulez donner une voix aux sans-voix et faire avancer les enjeux historiques du racisme et de l'esclavage, alors vous devriez d'abord et avant tout écouter ce que les Noirs ont à dire », a estimé Mikayla Harris, du collectif SLAV Résistance.

En entrevue mardi, le directeur du Théâtre Gilles-Vigneault de Saint-Jérôme, David Laferrière, qui doit accueillir *SLAV* le 23 janvier, promettait d'organiser en parallèle des activités afin d'aborder les enjeux soulevés par cette affaire et d'encourager le dialogue dans la communauté.

BBC: les hommes toujours mieux payés que les femmes

LONDRES (AFP) — La BBC, le service public audiovisuel britannique, a publié mercredi le classement des salaires de ses présentateurs vedettes, encore largement dominé par les hommes, un an après un scandale qui l'avait forcée à promettre de réduire les écarts.

Aucune femme ne figure ainsi parmi les 12 employés les mieux payés et seules deux font partie des 20 stars de la BBC les mieux rémunérées.

Claudia Winkleman, la première femme du classement, est 13e, et recule de cinq places par rapport à l'an dernier, une chute qui s'explique par «un bouleversement dans l'organisation de la BBC», selon le groupe. Sa rémunération annuelle en 2017-2018 s'élève à au moins 643 000 $CAN par an.

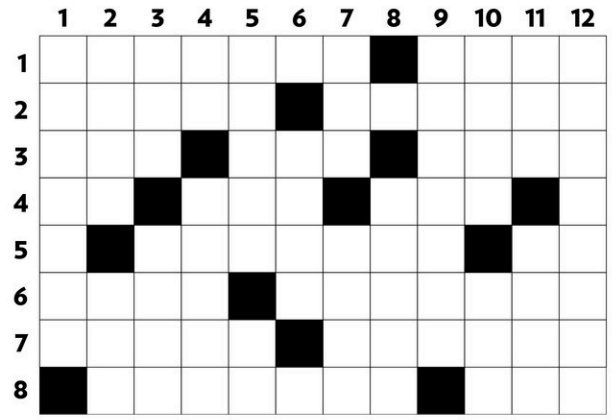
C'est presque cinq fois moins que Gary Lineker. Cet ex-footballeur international, animateur du programme *Match of the day*, domine le classement, avec un salaire annuel d'au moins 3,05 millions $CAN.

L'écart de salaire médian entre les hommes et les femmes a cependant diminué, passant de 9,3 % en 2017 à 7,6 % cette année, selon un rapport du groupe rendu public le 3 juillet.

Le directeur général de la BBC, Tony Hall, a estimé mercredi que la BBC «faisait des progrès» et a affirmé vouloir atteindre la parité, tout en disant que «ces choses prennent du temps». Le service public audiovisuel britannique a par ailleurs promis de supprimer les inégalités salariales entre les hommes et les femmes d'ici à 2020.



MOTS CROISÉS JUNIOR



HORIZONTALEMENT

1 Caractère (@), appelé aussi a commercial utilisé dans les adresses électroniques – Maladie de peau caractérisée par des boutons.
2 Il sert à nettoyer les saletés sur le sol – Déchirure faite par un objet pointu.
3 Enlève – Qui manque de vigueur, de tonus – Espace visible au-dessus de nos têtes.
4 Deuxième note de la gamme – Petit animal allongé – Elle est souvent bordée d'immeubles.
5 Qui mangent avec avidité – Conjonction qui marque une liaison.
6 Qui a la même valeur – Instrument d'optique qui permet de voir des objets très éloignés.
7 Séparations des cheveux – Place une chose parmi d'autres.
8 Petit animal invertébré qui a trois paires de pattes articulées – Qui sont à elle.

VERTICALEMENT

1 S'approcher de quelqu'un pour lui parler.
2 Organe du corps situé sous le diaphragme, en arrière de l'estomac – De bonne humeur.
3 Se crie dans une corrida pour encourager le toréador – Sans valeur et sans utilité.
4 Bonne action, pour les scouts – Dérobés.
5 Éprouver une profonde affection – Pronom qui désigne la 3e personne.
6 Transmis par la voix.
7 Liquide incolore et inodore – Qui n'est pas cru.
8 Celui du Père Noël s'appelle Nez Rouge.
9 Personnes que l'on soupçonne d'un crime.
10 Parle très fort – Qui t'appartiennent.
11 Selon la Bible, lui et sa famille furent les seuls survivants du Déluge – Exister, avoir une réalité.
12 Cassées, brisées.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	H	A	R	M	A	C	I	E	N	N	E
2	H	U	M	E	E	■	A	L	C	O	O	L
3	A	M	E	■	S	U	D	■	O	T	E	E
4	R	A	R	E	S	■	R	A	L	E	■	G
5	E	N	■	T	E	N	A	C	E	■	F	A
6	S	I	D	A	■	U	N	I	■	T	O	N
7	■	T	I	G	R	E	■	E	C	R	I	T
8	F	E	T	E	■	S	E	R	E	I	N	E

MOT MYSTÈRE

ANGOR
APHTE
ARCADE
ATTEINT
AUNEE

BILLARD
BLEME
BOT

CAS
CHOREE
COEUR
COTON
COUDE
CRISE
CURE
CURISTE

DOCTEUR

EAU
EFFORT
EGROTANT
ELIXIR
ENFLE
ENVIE
ERINE
ESSENCE
ETRIER

FEMUR
FOIE

GEL
GENOU

ICTUS
INCISIVE
INDEX
LUNULE

NAEVI
NEZ

OBESE
ODORAT

POIL
PRIS
PURPURA
PUS

RETINE
ROTULE

SENE
SERUM
SETON
SIROP
SOINS
TEIGNE

TEMPE
TENDON
THYROIDE
TIBIA
TISSU
TRONC

ULCERE
UNGUIS

VEINE
VUE

LA SANTE - Un mot de 6 lettres

B	F	R	R	E	I	R	T	E	A	E	L	F	N	E
T	R	O	F	F	E	M	U	R	C	T	S	U	P	R
E	N	G	I	E	T	L	U	N	R	N	I	M	R	E
A	U	N	E	E	A	P	U	O	O	A	E	S	I	C
R	C	A	S	N	R	D	N	T	P	T	P	S	S	L
I	N	E	D	U	O	C	O	O	O	O	E	H	S	U
X	A	O	P	P	D	U	E	C	U	R	I	S	T	E
I	E	E	D	I	O	R	Y	H	T	G	S	L	S	E
L	C	D	E	N	U	R	A	T	T	E	I	N	T	S
E	B	R	N	C	E	I	I	L	U	N	U	L	E	E
E	N	O	I	I	C	T	U	S	L	N	A	R	S	R
L	N	I	T	S	O	I	N	S	N	I	G	E	A	U
V	E	I	E	I	E	B	E	M	E	L	B	U	V	M
U	Z	G	R	V	U	I	E	E	R	O	H	C	I	I
E	I	V	N	E	R	A	R	C	A	D	E	N	E	S

Solution du dernier numéro : GOBELET **12-07-2018**

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

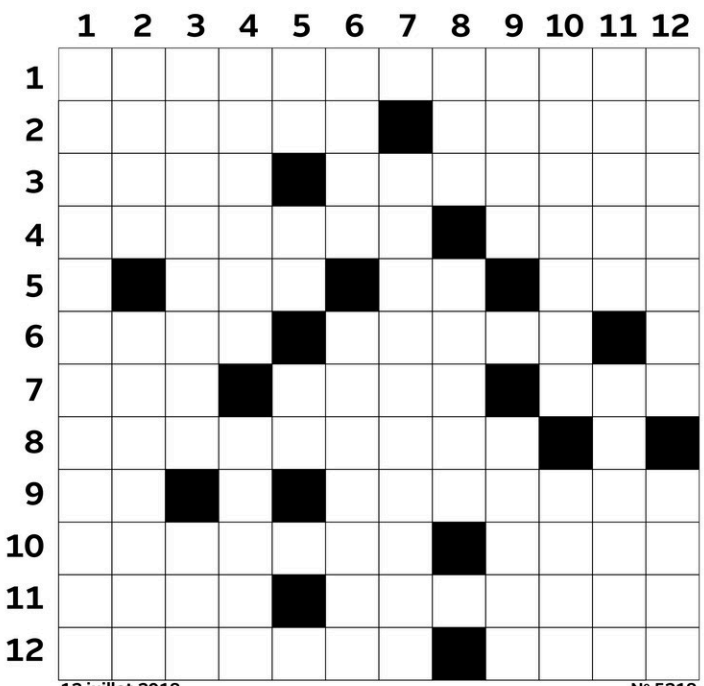
1. Qui ne font grâce de rien.
2. Regarde avec insolence et supériorité - Ouvrage en vers.
3. Dépression - Imbéciles.
4. Impose quelque chose de pénible - Dans le calendrier.
5. Grande école française - Centilitre - Cinquante deux.
6. On y parle hindi - Quart de ronde.
7. Mouille sa chemise - Harpe-luth originaire d'Afrique de l'Ouest - Cinéaste indien.
8. Long tuyau qui sert à lancer de petits projectiles.
9. Argent - Augmenter.
10. Jeu de cartes - Le bonsaï l'est.
11. Parcourues - Murmure doucement.
12. Outrepasser - Manière de voir.

VERTICALEMENT

1. Qui ne cesse de parler.
2. Eau-de-vie - Couvert.
3. Accomplir une tâche dans ses différentes phases - Privé d'humidité.
4. Reptile herbivore - Petit vent frais.
5. Pas révélé - Bonne action - Kaon.
6. Trou du fromage - Mène une vie de plaisirs.
7. Architecte d'intérieur.
8. Pomme sucrée - Moyen de transport de Tarzan.
9. Croissance soudaine - Tuile.
10. Se dit de certaines doses mortelles - Langue fourchue.
11. Roche dont la poudre est utilisée comme abrasif - Prendre la plume.
12. Période d'examens - Fils d'Anchise.

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	N	C	A	U	S	T	I	Q	U	E	R
2	M	E	R	I	S	E	■	P	U	N	C	H
3	B	O	U	M	■	B	U	E	E	■	H	O
4	A	■	R	E	D	A	N	■	T	A	U	D
5	R	E	A	■	A	S	S	I	E	G	E	E
6	G	A	L	A	N	T	■	T	R	I	■	S
7	O	U	■	I	S	E	R	E	■	L	O	I
8	■	D	I	M	E	■	A	R	T	E	R	E
9	C	E	L	A	■	U	T	A	H	■	I	■
10	O	V	I	B	O	S	■	T	E	T	E	E
11	R	I	E	L	■	E	V	I	T	E	N	T
12	S	E	N	E	V	E	■	F	A	S	T	E



12 juillet 2018 N° 5218

SUDOKU

3								1
6					5			
			8	7		4		
		3			7		6	
1	8		9	3		7		
	5				1		2	
			5	2		6		
		4	3					7
	6						5	9

4492

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Niveau de difficulté : moyen

SOLUTION DU DERNIER SUDOKU

2	4	5	3	1	8	6	9	7
9	6	8	2	7	5	1	4	3
1	7	3	9	4	6	2	5	8
5	9	6	1	3	7	4	8	2
3	8	1	4	5	2	9	7	6
7	2	4	8	6	9	5	3	1
8	1	7	6	9	4	3	2	5
6	5	9	7	2	3	8	1	4
4	3	2	5	8	1	7	6	9

4491

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse • Informations **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à *info@les-mordus.com*

CITATION SECRÈTE par Isabelle Vadeboncoeur

C	T	A	E	L	N	D	E	E	N	A	A	I	T	O
P	E	R	S	I	O	N	E	■	A	S	P	E	S	T
E	S	R	I	O	F	O	U	E	S	S	■	R	I	T

Thème : Citation de Henry Ward Beecher

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Solution du dernier numéro :

Citation de Jean Cocteau: La richesse est une aptitude, la pauvreté de même.

MANDRAKE



BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE

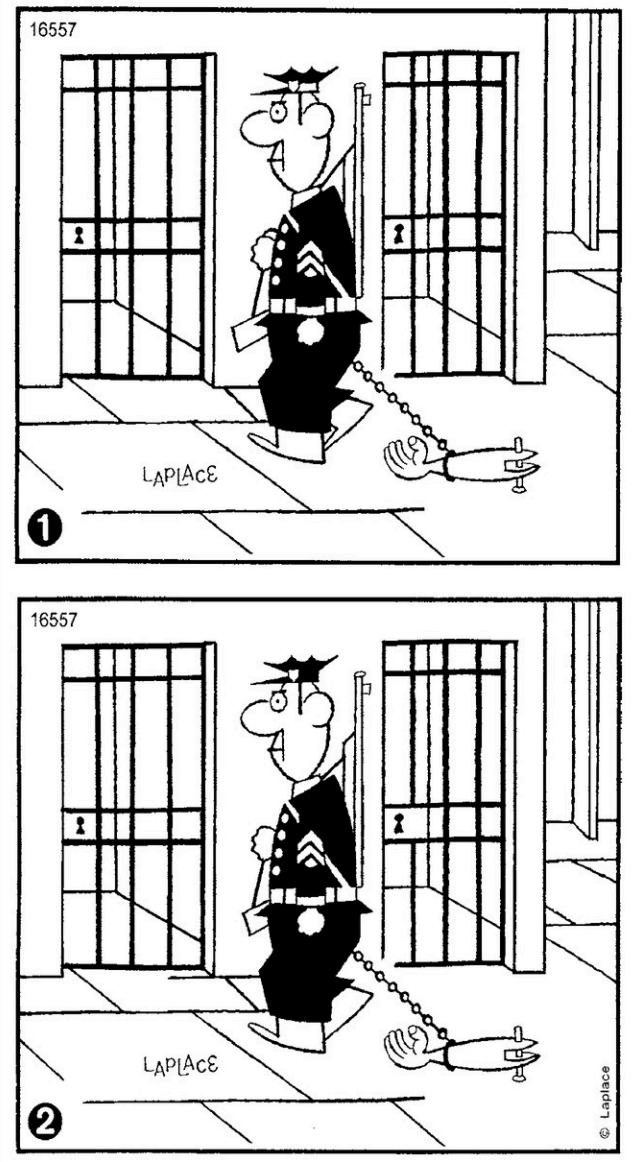


BEN



Êtes-vous observateurs?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



SOLUTION

1 Main incomplète sur la bretelle du fusil. **2** La botte droite du policier. **3** La casquette est incomplète. **4** La bretelle plus basse sur le haut du fusil. **5** La crosse du fusil est plus courte. **6** Dallage complété sous la porte de gauche. **7** La serrure de la porte de droite est plus large. **8** Dallage complété derrière le coin du mur.

Horoscope

Bélier (21 mars au 19 avril)

Pourquoi présumer que la personne qui pose le plus de questions est la plus ignorante? Elle est, au contraire, potentiellement la plus savante. Cette aube de Nouvelle Lune... Éclipse en Cancer pourrait vous faire prendre conscience de lacunes en termes de connaissances. Ne craignez pas de demander des renseignements, cela ne fera que dénoter votre intérêt.

Taureau (20 avril au 20 mai)

Pourquoi laisser des gens qui n'ont pas votre savoir faire diriger les opérations? En cette aube de Nouvelle Lune... Éclipse en Cancer vos aptitudes seront accentuées. Les autres seront prêts à vous emboîter le pas, et l'hésitation sera la seule chose qui puisse jouer contre vous. Ne vous laissez pas éclipser par quelqu'un de mal intentionné. Montrez que vous savez ce que vous faites.

Gémeaux (21 mai au 21 juin)

Bousculant un peu la mi-juillet, cette aube de Nouvelle Lune... Éclipse en Cancer annonce un jeudi qui pourrait bien se vivre dans la complexité. Vous ne regretterez toutefois pas de privilégier l'intimité, et selon le cas, les affaires du coeur. Une gentille attention de votre part sera sûrement bien reçue. Alors si l'idée vous trotte dans la tête, n'hésitez surtout pas.

Cancer (22 juin au 22 juillet)

En raison de cette Nouvelle Lune... Éclipse dans votre Signe, les décisions prises par d'autres risquent de vous laisser perplexe. Les choix relatifs aux unions et partenariats seront susceptibles de vous contrarier. Inutile de dire du mal des gens que vous désapprouvez, surtout dans leur dos. Ceux qui ne seront pas à la hauteur finiront bien par le démontrer eux-mêmes...

Lion (23 juillet au 22 août)

Qui écoute a l'avantage, qui parle, le donne aux autres. Maintenant que le climat de Nouvelle Lune...Éclipse est dans l'air, vous pourriez devenir véritablement verbomoteur. Alors même si Mercure est en Lion, pour faire meilleure impression, il est recommandé d'écouter davantage et de moins dire. Certaines informations n'ont sans doute pas avantage à être dévoilées.

Vierge (23 août au 22 septembre)

L'influence de la Nouvelle Lune... Éclipse en Cancer pourrait bien vous offrir un milieu de juillet plutôt complexe. Vous ne regretterez toutefois pas de fournir un effort supplémentaire afin d'obtenir de meilleures conditions, même si cela semble exiger plus de temps. La question qui vous préoccupe se transformera en réponse si vous recherchez de l'information...

Balance (23 septembre au 23 octobre)

Le carré qui se dessine entre cette Nouvelle Lune... Éclipse en Cancer et votre Signe ne facilitera peut-être pas la communication. Certaines interactions pourraient sembler moins fluides. En guise de libre-arbitre, c'est votre désir de maintenir de bonnes relations avec les autres qui devrait faire toute la différence. Les propos nuancés seront les mieux accueillis.

Scorpion (23 octobre au 21 novembre)

Étant donné que la Nouvelle Lune... Éclipse aura lieu en Cancer, Signe d'Eau ami du vôtre, ce jeudi devrait être compatible avec vos attentes. Volontairement ou non, les gestes posés par d'autres pourraient faire votre jeu. Votre facilité d'adaptation vous aidera à vous sentir à votre aise. Attendez-vous peut-être à occuper la place centrale lors d'une réunion.

Sagittaire (22 novembre au 21 décembre)

La Nouvelle Lune... Éclipse en Cancer de ce soir risque de miner votre assurance quant vos connaissances. Celui qui sait qu'il ne sait pas sait beaucoup. Celui qui est capable de l'admettre possède d'autant plus de mérite. Les autres ne vous aimeront pas davantage si vous donnez l'impression de tout connaître. Au contraire, cela pourrait les importuner...

Capricorne (22 décembre au 19 janvier)

Avec ce climat de Nouvelle Lune... Éclipse en Cancer, face à votre Signe, vous pourriez constater que certaines personnes abusent de privilèges, ou ne méritent pas les faveurs qui leur sont accordées. Mais si on creuse un trou pour y faire tomber quelqu'un, on risque de tomber dedans soi-même. Ce cycle Soli-Lunaire doublé d'Éclipse cautionne donc à la prudence...

Verseau (20 janvier au 18 février)

Celui qui demande votre avis a probablement déjà une idée très précise de ce qu'il souhaite vous entendre dire. Tandis que l'atmosphère de Nouvelle Lune... Éclipse en Cancer flotte dans l'air, vous devriez bien réfléchir avant de répondre à de telles requêtes, car certaines personnes risquent d'être plus susceptibles. Le tact vous aidera à maintenir l'harmonie.

Poissons (19 février au 20 mars)

L'image que vous projetez en société est sans doute différente de celle que vous montrez aux intimes, et elle ne correspond peut-être pas à l'impression que vous croyez donner. L'essentiel, c'est de paraître abordable. Sans quoi, des personnes timides et réservées risquent de ne pas oser vous approcher. D'autant plus dans cette ambiance de Lunaison... Éclipse en Cancer!

petites annonces

VOUS POUVEZ NOUS JOINDRE DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 8 H 30 À 12 H ET 13 H 30 À 16 H 30 AU 1920, RUE BELLEFEUILLE À TROIS-RIVIÈRES

TÉLÉPHONE 819 378-8363 OU 1 888 378-8363
TÉLÉCOPIEUR 819 691-4356
COURRIEL VENDU@LENOUVELLISTE.QC.CA

8640 IMMOBILIER VENTE
8735 IMMOBILIER LOCATION
8775 SERVICES ET EXPERTS
8815 SERVICES PERSONNELS
8830 EMPLOIS
8850 VÉHICULES
8870 MARCHANDISES
8895 AVIS
8900 DÉCÈS +

AVIS | DÈS LA PREMIÈRE JOURNÉE, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT VOTRE ANNONCE. EN CAS D'ERREUR, IL FAUT NOUS AVISER AUSSITÔT CAR NOTRE RESPONSABILITÉ SE LIMITE À LA PREMIÈRE PARUTION. NOUS NE SOMMES RESPONSABLES QUE DU MONTANT FACTURÉ POUR LA PÉRIODE CRÉDITÉE. LE NOUVELLISTE SE RÉSERVE LE DROIT D'ACCEPTER, REFUSER, ANNULER OU CLASSER CORRECTEMENT TOUTE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE APPROPRIÉE. CERTAINES ANNONCES SONT PAYABLES À L'AVANCE. RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE NOS PRÉPOSÉES.

IMMOBILIER LOCATION

8737 Logements à louer

1½, 2½, 3½, Trois-Rivières, chauffés, éclairés de 300$ à 455$, 819 372-4835, www.renaissancecia.com.

1½ À 3½, 340$ À 575$, tout compris, TV, Internet, centre-ville, près Cégep, 819 376-3372 ou 819 696-0642

2½-3½-4½-5½ Semi-meublé ou non, rénovés, plancher bois franc 819 378-9325

2½-3½-4½ ,
Trois-Rivières et secteur Cap, juil., stat. 1 mois gratuit, pas de chien, 819-374-0917

2½ À LOUER
repeint à neuf, ch. écl. semi-meublé et propre. **819 996-6452, 819 374-2184**

3½, 4½ et 5½ à louer, arrière Galerie du Cap, paisible, concierge, remise, 819 691 7020, 819-692 3117.

3½, 5½, rue Patry, 4½, secteur Ste-Marthe, vue sur fleuve 819 696-3751

3½, AIRE OUVERTE
Plancher béton, très grand, entrée lav./séc. lav.-vaiss, intercom, stat. 819 609-0425

4½ plusieurs de libres, Trois-Rivières, 500$ à 625$, chauffés, éclairés, stationnement 819 372-4835. www.renaissancecia.com

4½, TRÈS GRAND, RÉCENT
3e étage, calme, sécuritaire, intercom comptoir quartz, 1 stat. 819 609-0425

BORD FLEUVE, NEUFS
3½, 4½, 5½, à compter de 625$, garage, foyer, ascenseur. 375-0032, 691-7045.

CHAMPLAIN, 4½, 30 pi x 30 pi, avec s/sol, chaufffage électrique, thermopompe, entrée lav./séch., grande cour, grand stat., non-fum., pas d'animaux, 650$. 819-266-4040.

SHAWINIGAN près de la Plaza, rue Coutu, 4½, 5½, libres, très propres; cenre-ville, 2e rue, 1½, refait, semi-meublé. 819-539-4331

TROIS-RIVIÈRES SECTEUR CAP
Grand 3½, 1er étage, plancher bois, calme, remise, près services, 495$, **819 233-3706**

8738 Logements à louer Centre-Mauricie

À SHAWINIGAN
3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, 1er juil., 819 539-3897.

8761 Chambres à louer

NOUVEAU concept pour travailleur, TV Internet, cuisinette, lav./séch., 140$ pour 4 jours taxes incluses ou 20$ long terme, pourrait loger jusqu'à 5 personnes, libre : 819 696-0642

INFO-AIDANT
CENTRE-DU-QUÉBEC
MAURICIE
L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS
1 855 852-7784

8766 Résidences et centres d'accueil

À LOUER, promotion, à partir de 927$, * après condition * 819-996-6452, 819-374-2184

8768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

Entrepôt, garage, bureau, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, 819 696-3751.

SERVICES ET EXPERTS

8783 Massothérapie et soins thérapeutiques

374-4794 ANOUK : SPÉCIAL
Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi Bitcoin/Crypto monnaies acceptées

698-7014 , M U R I E L L E
massothérapeute. Lundi au vendredi inclus. 9h à 18h.

(819) 373-3305 / (819) 995-2626
Un bon massage.
Johanne

Allô? Besoin d'une pause?
Excellent massage! Climatisé
Dès 8 heures, 819 698-8084

8787 Argent à prêter

PRÊTS DE 500$
sans enquête de crédit.
www.creditcourtage.ca
1-866-482-0454

8795 Réparation, rénovation et construction

DU SOUS-SOL AU GRENIER
homme à tout faire, rénovation petits et moyens travaux, 20 ans d'expérience.
819 690-6909

PORTE de GARAGE et de REMISE
neuves ou usagées. Différentes grandeurs. 819 228-2569 ou 228-4440

8797 Paysagement et services extérieurs

CÈDRES À HAIES DE 3 À 12 PI, au meilleur prix en ville! 819-698-8791

SERVICES PERSONNELS

8819 Messages personnels

AGENCE Mégan (Shawinigan), 24/24, blonde, sexy, reçoit et agréable, 819 944-9677 ❤ ❤ ❤

Josée vous reçoit, excellent massage, très bon service
819 266-8694

8819 Messages personnels

JOLIES CHINOISES
MASSAGE
819 375-1688
3035, boul. des Forges, Trois-Rivières – 7/7
www.massage-asie.com

EMPLOIS

8834 Offres d'emploi

CUISINIER(E) avec exp., 40h et plus, bon salaire; **LIVREUR(euse)** à temps partiel. Se présenter au 7205 boul des Forges, demandez M. Fotis, 819-379-5010.

8834 Offres d'emploi

CUISINIER(ÈRE)
avec expérience, temps plein, déjeuners un atout. Pizzéria 67 au 610 Thibeau.
819 378-6767

CUISINIER(E), serveur(euse), livreur(euse) demandé(e)s. Apportez votre C.V au 2292 av. St-Marc, Shawinigan ou stmarcdeli@live.ca

PIZZERIA 67 ST-LOUIS DE FRANCE
cuisinier(e) temps plein et partiel.
Demandez Dominico : 819-379-6767.

ROTISSERIE ROYAL Cassier(ère), 15 heures par semaine, 819 693-5730

TÉLÉPHONISTE et LIVREUR demandé(e)s
se présenter à la **Pizzéria Papa Georgios** demandé Georgios ou composer le **819 693-7444**.

URGENT
aide-ramoneur demandé. Travail jusqu'à la fin de décembre. Marc, 819-378-4642

VÉHICULES

8851 Automobiles

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081
www.financementbrisson.info

PRIÈRES FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENTS
À la vierge Marie pour faveur obtenue. M.M

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TROIS-RIVIÈRES

COUR DU QUÉBEC
(Chambre de la jeunesse)

LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE,
Partie demanderesse
et
STÉPHANIE LACHAPELLE,
Partie intimée

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION
(articles 136 et 137 C.p.c.)

PAR ORDRE DU TRIBUNAL :

Avis est donné à madame Stéphanie Lachapelle de vous présenter au greffe de Trois-Rivières situé au 850, rue Hart, à Trois-Rivières, afin de recevoir la demande introductive d'instance qui y a été laissée à votre attention.

Le présent avis est publié aux termes d'une ordonnance rendue le 12 avril 2018 par monsieur le juge Jacques Rioux, de la Chambre de la jeunesse, dans le dossier numéro 400-41-004462-186.

Il peut être consulté à la présente adresse jusqu'au 20 août 2018 à compter de sa publication. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent.

À Trois-Rivières,
Le 3 juillet 2018

Madore, Trudel, Champoux, Gélinas, Lavallée
Procureurs du DPJ

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné qu'à la suite du décès de **Jacqueline COSSETTE**, domiciliée au 60, rue de la Fabrique, Ste-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0, survenu le 15 octobre 2017, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur Denis Lafontaine, 431, rue Napoléon, St-Tite (Québec) G0X 3H0, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à la résidence du liquidateur.

Donné ce 10 juillet 2018

Par Denis Lafontaine, liquidateur.

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

DEMANDE DE SOUMISSIONS

SERVICES PROFESSIONNELS
PLAN DE GESTION DE LA PLAINE INONDABLE

La Ville de Bécancour demande des soumissions pour des services professionnels pour la préparation d'un plan de gestion de la plaine inondable du fleuve Saint-Laurent.

Les plans, devis et formules de soumission peuvent être obtenus auprès du système électronique d'appels d'offres (SEAO) en consultant le site web **www.seao.ca** et en y inscrivant le numéro 03-02.03.00-038. Seules sont admises à soumissionner les personnes, sociétés et compagnies ayant obtenu le document d'appel d'offres directement du SEAO.

Pour être valable, chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission correspondant à 10 % du montant total de la soumission, sous forme de chèque visé ou de cautionnement, fait au nom de la Ville de Bécancour.

Les soumissions, dans des enveloppes scellées, adressées au soussigné et identifiées « Services professionnels – Plan de gestion de la plaine inondable », seront reçues à l'hôtel de ville, au 1295, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour (Québec) G9H 1A1, jusqu'à **11 h le 16 août 2018**, pour être immédiatement ouvertes publiquement.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent une erreur ou une omission. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir les documents reliés à cet appel d'offres.

Pour toute information, vous devez communiquer avec le responsable de l'appel d'offres, soit monsieur James McCulloch, directeur du Service des travaux publics, par courriel, à l'adresse suivante : **travaux.publics@ville.becancour.qc.ca**.

La Ville de Bécancour ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais, ni aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Ville de Bécancour, le 12 juillet 2018.

Jean-Marc Girouard
Directeur général et
assistant greffier de la Ville

Bécancour

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné qu'à la suite du décès de **LISE BÉLAND** en son vivant domiciliée à Trois-Rivières (Québec), survenu à Trois-Rivières le 6 février 2018, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur le 10 juillet 2018, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Lesieur & Veillette notaires inc., sise au 20, rue Mgr-Comtois, Trois-Rivières (Québec) G8T 9B5.

Donné ce 10 juillet 2018.

LESIEUR & VEILLETTE NOTAIRES INC.
Par : Me Catherine Veillette, notaire

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné qu'à la suite du décès de **Juliette BERGERON** en son vivant domiciliée à Trois-Rivières (Québec), survenu à Trois-Rivières le 18 mars 2018, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur le 10 juillet 2018, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Lesieur & Veillette notaires inc., sise au 20, rue Mgr-Comtois, Trois-Rivières (Québec) G8T 9B5.

Donné ce 10 juillet 2018.

LESIEUR & VEILLETTE NOTAIRES INC.
Par : Me Danielle LESIEUR, notaire

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné qu'à la suite du décès de **JEAN-PAUL ROUSSEAU** en son vivant domicilié à Trois-Rivières (Québec), survenu à Trois-Rivières le 6 septembre 2017, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur le 10 juillet 2018, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Lesieur & Veillette notaires inc., sise au 20, rue Mgr-Comtois, Trois-Rivières (Québec) G8T 9B5.

Donné ce 10 juillet 2018.

LESIEUR & VEILLETTE NOTAIRES INC.
Par : Me Catherine Veillette, notaire

8895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné qu'à la suite du décès de **Françoise MARTIN** en son vivant domiciliée à Trois-Rivières (Québec), survenu à Trois-Rivières le 26 janvier 2018, un inventaire des biens de la défunte a été fait par la liquidatrice le 10 juillet 2018, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés à l'étude de Lesieur & Veillette notaires inc., sise au 20, rue Mgr-Comtois, Trois-Rivières (Québec) G8T 9B5.

Donné ce 10 juillet 2018.

LESIEUR & VEILLETTE NOTAIRES INC.
Par : Me Catherine VEILLETTE, notaire

nécrologie



ANGERS
MME GABRIELLE

À l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ, le 3 juillet 2018 est décédée à l'âge de 87 ans, Mme Gabrielle Angers, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s au
Salon Oscar St-Ours
2203, Av. Champlain
Shawinigan
G9N 2L5
Heures d'accueil : vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, samedi jour des funérailles à partir de 10 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 14 juillet 2018 à 14 h en l'église Saint-Marc de la paroisse Ste-Marguerite d'Youville de Shawinigan.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan.
La défunte laisse dans le deuil ses enfants : feu Mario et Réjean; son frère et ses soeurs : Napoléon (Pierrette Pombert), Rose-Aimée (feu Albert Larivière), feu Laurette (feu Léopold Lambert), Thérèse (feu Robert Laperrière) et feu Monique (feu Claude St-Arnaud) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC ou à la fondation Maison Carpe Diem (Alzheimer), lequel serait apprécié par la famille.
Salon Oscar St-Ours
2203 av. Champlain,
Shawinigan, G9N 2L5
Tél. : 819 536-3717
Fax : 819 536-4259
Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca
Internet : www.oscarstours.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



BÉRARD
GEORGES
1949 - 2018

Au CIUSSS-MCQ, de Trois-Rivières, le 7 juillet 2018, est décédé subitement, à l'âge de 69 ans, M. Georges Bérard, époux de Mme Louise Gélinas, demeurant à Yamachiche.
La famille accueillera parents et ami(e) à la :
Maison funéraire St-Louis
160 De Carufel, Yamachiche
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 21 h 30; samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 14 juillet 2018 à 11 h en l'église paroissiale de Yamachiche.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Yamachiche en toute intimité à une date ultérieure.
Il laisse dans le deuil son épouse Louise, son fils Jonathan (Mylène Morasse), ses petits-enfants Lily-Rose et Justin, sa soeur Jacynthe Bérard (Jean Houle), ses belles-soeurs et ses beaux-frères Gisèle Gélinas (Jean-Paul Désaulniers), Robert Gélinas (Lucie Noël) et Mariel Gélinas (Germain Lesage), ses filleul(e)s Simon Houle, Caroline Lesage et Léo-Adrien Comtois ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, oncles, tantes autres parents et ami(e)s.
Maisons funéraires St-Louis
Renseignements : 819 296-3962
Télécopieur : 819 228-3345
Courriel :
condoleances@maisonstlouis.ca
Site Internet : www.maisonstlouis.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



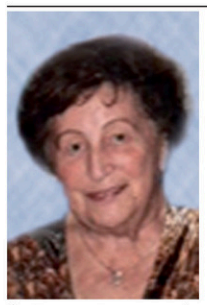
BISSON
MME COLOMBE

Au Centre Cloutier-du Rivage de Trois-Rivières, le 10 juillet 2018, est décédée, à l'âge de 76 ans et 7 mois, Mme Colombe Bisson, fille de feu M. Louis-Philippe Bisson et de feu Mme Yvette Carpentier, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Maison funéraire
Richard & Philibert,
1350 rue Ste-Marguerite
Trois-Rivières.
Heures d'accueil : dimanche, jour de la cérémonie, à partir de 10 h.
La liturgie de la Parole aura lieu le dimanche 15 juillet 2018 à 12 h en la chapelle de la maison funéraire.
Par la suite, l'urne sera déposée au Columbarium Richard & Philibert de Trois-Rivières.
Précédée de ses parents et de son frère Pierre, Colombe laisse dans le deuil ses soeurs : Nicole, Jocelyne (feu Charles Lambert); ses frères : Jean-Guy et Jean-Claude ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'unité des soins palliatifs du CHAUR, de la Résidence La Liberté et du Centre Cloutier-du Rivage pour les excellents soins prodigués.
Renseignements : 819 378-3838
Télécopieur : 819 375-8146
Courriel :
condoleances@richardphilibert.ca
Site Internet : www.richardphilibert.ca



BOUCHARD
JEAN-THOMAS
1934 - 2018

Subitement, au CIUSSS MCQ-Centre Christ-Roi de Nicolet, le 7 juillet 2018, est décédé, à l'âge de 84 ans, M. Jean-Thomas Bouchard, époux de Mme Jeannine Lacharité, fils de feu Thomas Bouchard et de feu Gisèle Goneau, demeurant à St-Grégoire, autrefois de Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h 30.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 14 juillet à 12 h 30 au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis à une date ultérieure.
Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse Jeannine Lacharité, sa fille, Claire (Éric Pellerin); son fils, Jean (Marco Lévesque); ses petits-enfants : Alex et Audrey Pellerin; ses soeurs, ses frères, beaux-frères et belles-soeurs : Suzanne Bouchard (feu André Aubry), Denise Bouchard (feu Jean-René Bouchard), Jeannine Bouchard (Marcel Allard), André Bouchard (Isabelle Auger), Pierre Bouchard (Stella Houle), Louise Bouchard (feu Gaétan Doucet), Marielle Prince (feu Claude Bouchard) ainsi que Hélène Dubuc (feu Paul-Émile Dumas) et ses enfants; de même que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s et de très bons voisins.
L'ont précédé ses frères : Maurice Bouchard prêtre, Claude Bouchard et René Bouchard.
La famille désire témoigner sa reconnaissance à tout le personnel du CIUSSS MCQ-Centre Christ-Roi de Nicolet pour les bons soins prodigués.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société de la sclérose latérale amyotrophique du Québec (5415, rue Paré, bureau 200, Montréal, (Québec) H4P 1P7).
Renseignements : 819 374-6225
Ligne sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



BOUCHER
BÉLANGER
MME HÉLÈNE
1928 - 2018

À Trois-Rivières, le 30 juin 2018, est décédée, à l'âge de 90 ans et 4 mois, Mme Hélène Bélanger, épouse de feu Gilles Boucher demeurant à Trois-Rivières, autrefois de Maskinongé.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Maison funéraire St-Louis,
92, rue St-Laurent
Maskinongé
Heure d'accueil : dimanche 15 juillet 2018 à partir de 14 h.
Une célébration de la parole aura lieu à la maison funéraire le dimanche 15 juillet à 16 h.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Maskinongé à une date ultérieure.
La défunte laisse dans le deuil ses filles : Denise Boucher (Gilles Arseneault), Renée Boucher et Christiane Boucher; ses petits-enfants : Ève Boucher-Bourassa (Maxime Richard-Germain), François Boucher-Bourassa (Janie Robert); ses arrière-petits-enfants : Jacob, Camille, Rachel et Julien; ses belles-soeurs et son beau-frère : Marielle Boucher (feu Pierre Marchand), Micheline Boucher (Robert Lemyre), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
Vos dons peuvent être adressés à la Société Parkinson, Mauricie-Centre du-Québec.
http://parkinsonquebec.ca//parkinsonquebec.ca/regions/centre-du-quebec-mauricie
Maisons funéraires St-Louis
Renseignements : 819 227-2372
Télécopieur : 819 228-3345
Courriel :
condoleances@maisonstlouis.ca
Site Internet : www.maisonstlouis.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



BOURNIVAL
MME LISETTE

À son domicile, le 21 juin 2018, est décédée, à l'âge de 81 ans, Mme Lisette Bournival, épouse de feu M. Jean-Paul Pelletier et conjointe de feu M. Jean Morin, demeurant à St-Étienne-des-Grès.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Maison funéraire
Richard & Philibert
1300, rue Principale
à St-Étienne-des-Grès
Heures d'accueil : le vendredi 13 juillet de 19 à 21 h; le samedi 14 juillet, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 14 juillet 2018 à 11 h en l'église de St-Étienne-des-Grès.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.
La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Michèle Pelletier (Serge Paquet), Marie-Claude Pelletier (André Beaulieu), Paul-André Pelletier (Catherine Bertrand); ses petits-enfants : Joëlle Pelletier Paquet (Ryan Evert), Emile P. Beaulieu (Mélissa Carrier), Marie-Eve Pelletier Paquet (Francis Desrosiers), Justine Beaulieu (Benoît Lépine); ses arrière-petits-enfants : Mila et Loic Evert; sa soeur jumelle Lise (Gérard Brutus); ses frères et soeurs : Alban (Cécile Pruneau), Martin, Catherine (feu Julien Plouffe), Justin (feu Carmen Sauvageau), feu Aline (René Vien), feu Jacqueline (feu Richard Plourde), Gilbert (Louise Lacroix), Suzanne (Hubert Van Gijseghem), feu Hélène, Yves (Pauline Perreault) ainsi que les membres des familles Pelletier et Morin, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Des remerciements sincères aux Docteurs Jacques Delorme et Gaëtan Bégin ainsi qu'aux infirmiers François Levasseur et Daniel Lepage.
Renseignements : 819 378-3838
Télécopieur : 819 375-8146
Courriel :
condoleances@richardphilibert.ca
Site Internet : www.richardphilibert.ca



CARON
CORRIVEAU
MME
MARIE-MARTHE
1934 - 2018

Au CHSLD, Vigi, Orchidée-Blanche de Laval, le 6 juillet 2018, est décédée, à l'âge de 84 ans 5 mois, Mme Marie-Marthe Corriveau, épouse de feu Jacques Caron, demeurant à Laval, autrefois de Louiseville.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire St-Louis
30, St-Marc
Louiseville
Heure d'accueil : le dimanche 15 juillet, jour de la célébration, à partir de 10 h.
Une célébration de la parole aura lieu le dimanche 15 juillet 2018 à midi à la résidence funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial de Louiseville.
Précédée par ses frères et soeurs Henri-Paul, Dorothée, Fleurette et Jeannot, la défunte laisse dans le deuil ses frères André Corriveau (Carmen Bertrand) et Jean-Claude Corriveau (Claudette Racine), son beau-frère et ses belles soeurs Jean-Pierre Caron (Lise Cossette) et Lucille Lacombe (feu Fortunat Caron) ainsi que ses nombreux neveux, nièces, parents et ami(e)s.
Maisons funéraires St-Louis
Renseignements : 819 228-3335
Télécopieur : 819 228-3345
Courriel :
condoleances@maisonstlouis.ca
Site Internet : www.maisonstlouis.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



Vos dons viennent en aide
aux gens d'ici!
Société St-Vincent
de Paul de Trois-Rivières
2580, rue Royale, Trois-Rivières
819 375-5525 • ssvp-tr.org

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

MONUMENTS
BOUCHER
De père en fils nous fabriquons dans notre atelier les monuments.
275, Dessureault
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
819 379-3366
LETTRAGE AU CIMETIÈRE
lesmonumentsjeanboucher.ca



CHANDONNET
M. DENIS
1939-2018

Paisiblement, entouré de sa famille, au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 8 juillet 2018, est décédé à l'âge de 79 ans, M. Denis Chandonnet, fils de feu Philippe Chandonnet et de feu Marie Brisson, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6
Heure d'accueil : vendredi, jour des funérailles, à partir de 12 h 30.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le vendredi 13 juillet à 15 h 30 au Mémorial du centre funéraire.
Les cendres seront déposées au Columbarium Rousseau.
M. Chandonnet laisse dans le deuil ses enfants : Sylvain Chandonnet (Julie Bernier), Sébastien Chandonnet (Anick Montplaisir); ses trois petits-enfants : Maxime Chandonnet (Mylène Abran), Alexis et Béatrice Chandonnet; la mère de Sylvain, Pierrette Laplante; la mère de Sébastien, Diane Houle (Yoland Ferland); ses frères, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Michel Chandonnet (Rolande Bordeleau), Henri Chandonnet (Fernande Trottier), Monique Chandonnet (feu Gilbert Roux), Maurice Chandonnet, Lucienne Chandonnet (feu Jean-Claude Bertrand), Céline Chandonnet (Gaston Croteau), Marcel Chandonnet (Hélène Lussier); les membres des familles Laplante et Houle ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
L'ont précédé sa soeur et son beau-frère : Thérèse Chandonnet et Paul Bordeleau.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Résidence La Liberté.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne de la sclérose en plaques « section Mauricie » (109 Brunelle, Trois-Rivières (Québec) G8T 6A3).
Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec.

artisans DE LA PAIX

- **Tablée populaire** de 11 h 30 à 13 h
- **Comptoir de vente meubles et articles divers** du lundi au jeudi de 9 h 30 à 17 h , vendredi de 9 h 30 à 16 h samedi de 9 h 30 à 16 h 30
- **Friperie Artisans de la Paix** du lundi au jeudi de 9 h 30 à 16 h 30, vendredi de 9 h 30 à 16 h samedi de 9 h 30 à 16 h 30
- **Friperie sportive Accès Sport** au 676 rue Champflour du mardi au jeudi de 9 h 30 à 16 h 30, vendredi de 10 h à 16 h samedi de 9 h 30 à 16 h 30
- **Friperie Nouveau Départ** au 676 rue Champflour du lundi au jeudi de 9 h 30 à 16 h 30, vendredi de 9 h 30 à 16 h samedi de 9 h 30 à 16 h 30
- **Distribution alimentaire** les jeudis , appelez pour inscription au 819-371-3366.

Les Artisans bénévoles de la Paix en Mauricie
700 rue Sainte-Cécile,
Trois-Rivières, Qc, G9A 1L2
819-371-3366
www.artisansdelapaix.org



DAVIAU-DROUIN
MME GENEVIÈVE

Maman, l'intensité de la peine que nous ressentons est le reflet de tous ces moments de bonheur vécus ensemble. Nous resterons toujours unis parce que la seule façon de compenser la perte et l'absence d'un être cher, c'est d'aimer encore davantage ceux qui restent.
Doux baisers…
À Trois-Rivières, le 7 juillet 2018, est décédée, à l'âge de 94 ans, madame Geneviève Daviau, fille de feu Marie-Anne Brouillette et de feu Donat Daviau.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Maison funéraire
Richard & Philibert
1350, rue Sainte-Marguerite
Trois-Rivières
Heures d'accueil : le vendredi 13 juillet 2018 de 19 h à 21 h 30 et samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 14 juillet 2018 à 12 h, en la chapelle de la maison funéraire.
L'inhumation suivra au cimetière St-Michel de Trois-Rivières.
Elle est partie rejoindre sa petite-fille Joëlle Delage et sa fille Pauline Drouin.
L'ont précédée ses soeurs : Rose-Aimée Daviau et Aurore Daviau (feu Aimé Bouchard) et ses frères Jean-Louis Daviau (feu Georgette Massicotte) et Henri Daviau (feu Marie-Reine Veillette).
La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Nicole Drouin (Simon Bergeron), Huguette Drouin (André Bettez), Lucie Drouin (Claude Delage), Claire Drouin (Serge Simard), Michelle Drouin (Marc Limoges), Renée Drouin (François Villemure) et Mario Drouin (Nathalie St-Onge); ses petits-enfants : Jean (Marie-Josée), Audrey Mey (Guillaume), Jonathan, Andrée-Anne, Lorie, Bénédicte (Camille), Tommy (Jade) et Billie; ses arrière-petits-enfants : Maxime-Olivier, Alexandre, Eska, Denali et Raphaëlle; ses soeurs et son frère : Jeanne-D'Arc Daviau (feu Aldège Mathon), Marie-Thérèse Daviau (feu Henri-Paul Champagne), Mariette Daviau (Douglas McLellan), Suzanne Daviau (Maurice Loranger) et Charles-Édouard Daviau (Simone Houle); ses beaux-frères et belles-soeurs : Colette Drouin (Gaston Cormier), feu Jacqueline Drouin, Gabrielle Drouin (feu Sébastien Plamondon) feu Denis Drouin, feu Maurice Drouin, Richard Drouin (Eugénie Lemire), Suzanne Pérusse (feu Robert Drouin), Ronalda Godin (feu Germain Drouin) et Diane Drouin (André Sauvageau) ainsi que plusieurs cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s dont Ghislaine, Carole, Conrad, Denis, Francine, Colette, Irène, Marcel et tous les autres.
Au lieu de fleurs, une offrande de messe, un don à la Maison Le Far, C.P 35042, Trois-Rivières, QC, G8T 9T5 (819 378-2990) ou à la Fondation canadienne du rein division du Québec, 2300, Boul. René-Lévesque Ouest, Montréal, QC, H3H 2R5 (514 938-4515) serait grandement apprécié.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de l'unité Des Chênes du Centre d'hébergement Roland-Leclerc.
Renseignements : 819 378-3838
Télécopieur : 819 375-8146
Courriel :
condoleances@richardphilibert.ca
Site Internet : www.richardphilibert.ca



DIONNE
MME JULIE

Subitement, à son domicile, le 26 juin 2018, est décédée, à l'âge de 36 ans, Mme Julie Dionne, fille de M. Denis Dionne et de feu Mme Hélène Girard, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Maison funéraire
Richard & Philibert
1350, rue Ste-Marguerite
Trois-Rivières
Heures d'accueil : samedi, jour de l'hommage, à partir de 9 h 30.
Un hommage commémoratif aura lieu le samedi 14 juillet 2018 à 11 h en la maison funéraire.
Par la suite, l'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis.
Elle laisse dans le deuil son fils Loïc ainsi que son père Patrick Martel; son père Denis Dionne (Lisette Lamy); sa marraine Hélène Dionne; ses oncles : Yvon et Rémi ainsi que plusieurs cousins, cousines et ami(e)s.
Renseignements : 819 378-3838
Télécopieur : 819 375-8146
Courriel :
condoleances@richardphilibert.ca
Site Internet : www.richardphilibert.ca



DUFOUR
GAGNÉ
MME ANDRÉE
1947-2018

Au CHSLD de Lebel-sur-Quévillon, le 4 mai 2018, est décédée, à l'âge de 70 ans et 8 mois, Mme Andrée Gagné, épouse de M. Donald Dufour, fille de feu Roger Gagné et de feu Jeanne d'Arc Desrosiers, demeurant à Lebel-sur-Quévillon.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire Caron
602, rue Commerciale
La Tuque
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 8 h 30.
Les funérailles auront lieu le samedi 14 juillet 2018 à 10 h 30 en l'église St-Zéphirin de La Tuque.
L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.
La défunte laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants : Dominick de Lebel-sur-Quévillon et Samuel Dufour (Cynthia Paré) de Montréal; ses petits-enfants : Marylise et Laurie Dufour de Lebel-sur-Quévillon; ses soeurs : Edith (feu Daniel Mac Donald) de Trois-Rivières, Doris (Robert Desbiens) de Trois-Rivières; son frère, Jean (feu Jocelyne Gagné) de Québec ainsi que de plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Renseignements :
Téléphone : 819 523-3566
Télécopieur : 819 523-2701
Courriel : info@residencecaron.com
Site web : www.residencecaron.com

CAVAC Région de la Mauricie
CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS
Formé pour vous épauler
www.cavac.qc.ca
Aide aux victimes d'actes criminels, leurs proches et les témoins.
819 373-0337
1 888 552-2822
Services gratuits et confidentiels



DUFRESNE
MME MICHÈLE
1963 - 2018

À Trois-Rivières, le 7 juillet 2018, est décédée à l'âge de 54 ans, Mme Michèle Dufresne, conjointe de Alain Leblanc, fille de Mme Liliane Marchand et de feu Lucien Dufresne, mère de Sarah Dufresne, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6
Heure d'accueil : dimanche, jour des funérailles, à partir de 9 h 30.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 15 juillet à 12 h 30 au Mémorial du centre funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel-des-Forges.
Michèle laisse dans le deuil, sa mère Liliane Marchand Dufresne, son conjoint Alain Leblanc; sa fille Sarah Dufresne; ses frères, ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Réjean Dufresne (Louise Gélinas), Micheline Dufresne (Guy Langevin), Françoise Dufresne (Daniel Dupuis), Guy Dufresne (Renée Mathieu), Denis Dufresne (Renée Marchand), Lucie Leblanc; son beau-père Jacques Leblanc (feu Géraldine Goulet) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, ami(e)s et voisins.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de soins palliatifs pour leur excellent service, en particulier Yoan Lachance infirmier et au Dre Elizabeth Lépine.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer (1491, boul. des Forges, Trois-Rivières, (Québec) G8Z 1T7).
Renseignements : 819 374-6225
Sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise affiliée à la Corporation des thanatologues du Québec



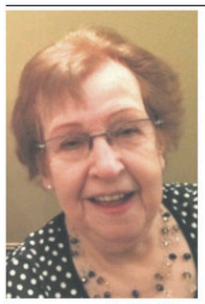
DUMONT
M. SERGE (Jos)

C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de Serge (Jos) Dumont qui nous a quittés subitement suite à une longue maladie au Centre Cloutier-du Rivage, le 6 juillet 2018, à l'âge de 64 ans. Il était le fils de feu Laurent Dumont et de feu Marcelle Lepage, père de Valérie Dumont. Jos a consacré toute sa carrière à l'usine Kruger.
La famille accueillera parents, ami(e)s et collègues à la :
Maison funéraire
Richard & Philibert
1350, rue Ste-Marguerite
Trois-Rivières
Heures d'accueil : le dimanche 15 juillet 2018 à partir de 13 h.
Un hommage lui sera rendu ce dimanche à 16 h en la maison funéraire.
Serge laisse dans le deuil sa fille unique Valérie (Steve Désilets); ses soeurs : Louise (Donald Meily), Diane (Michel Carignan) et Andrée (André Manseau); ses neveux et nièces : Michelle Warner (Garth Warner), Luc Denoncourt (Linda Isabelle), Sylvain Denoncourt (Geneviève Labrèche), Laurie Manseau (William Tremblay) et François Manseau (Geneviève Richard-Vallée) ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, anciens collègues et plusieurs ami(e)s.
Sa fille tient à remercier tout particulièrement le personnel du CHAUR, de la maison Niverville, du CLSC (équipe de soins à domicile), de l'agence Continuum, de la Maison La Liberté, de la Maison Laviolette, du Centre Cloutier-du Rivage (UCDG et l'équipe du 4e étage) et de tout autres services qui l'ont accompagnés tout au long de sa maladie.
Renseignements : 819 378-3838
Télécopieur : 819 375-8146
Courriel :
condoleances@richardphilibert.ca
Site Internet : www.richardphilibert.ca



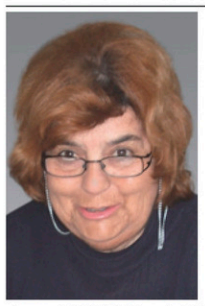
FRANCOEUR
M. MARCEL
1936 - 2018

Entouré de l'amour des siens à son domicile, le 6 juillet 2018, est décédé à l'âge de 82 ans et 4 mois, M. Marcel Francoeur, époux bien-aimé de feu Mme Lucille Béland, demeurant à Trois-Rivières secteur St-Louis-de-France.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe Funéraire
J. D. Garneau,
274, rue St-Laurent
Trois-Rivières
(secteur Cap-de-la-Madeleine)
G8T 6G7.
Heures d'accueil : le vendredi 13 juillet de 19 à 22 h, le samedi 14 juillet à partir de 9 h.
Le service religieux suivra en l'église St-Odilon à 11 h.
L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Louis-de-France.
L'ont précédé outre ses parents, sa soeur Jeannine, son frère Réjean et sa belle-soeur Gisèle (feu Paul-Émile Couture).
Il laisse dans le deuil, ses enfants : Jean (Guylaine Paquin), André (Guylaine Sénéchal) et Sylvie (Jean Roy); ses petits-enfants : Caroline (Dany Provencher), Marc-André, Samuel (Paméla Christofferson Desaulniers), Andréanne, Charles (Judith Grégoire) et Émile Francoeur, Marie-Léa (Pierre Bolduc) et Anne-Félix Roy; son arrière-petits-fils Victor; ses frères et soeurs : Diane (Michel Boisvert), Claude, Raymond (Sylvie Dargis), Denis et Hélène Francoeur (Camille Mercier); ses beaux-frères et belles-soeurs : Léo (Rollande Pouliot), Jacqueline (Réal Cameron), Ernest (Marthe Fortier), Yvon (Gisèle Cameron), Gilberte (Viateur Gosselin), Raymond (Aline Couture), Jean-Claude et Diane Béland (Pierre Ruel) et Robert Morin (feu Jeannette Béland) ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés, des formulaires seront disponibles à la maison funéraire.
Pour renseignements : 819 376-3731
Condoléances par télécopieur :
819 376-3715
Courriel :
jdgarneau@arbormemorial.com
Site Internet : www.maison garneau.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



GAILLARDETZ
MME
MARIE-ANNE
FERRON
1931-2018

Le mercredi 4 juillet 2018, à la Maison Aline-Chrétien à Shawinigan, est décédée Madame Marie-Anne Ferron, épouse de feu Bernard Gaillardetz, fille de feu Freddy Ferron et de feu Florentine Auger, domiciliée à Shawinigan.
La famille vous accueillera pour un dernier adieu au :
Salon funéraire Léveillé
991, 25e Rue
Shawinigan, Qc, G9T 3R7
(secteur Grand-Mère)
le dimanche 15 juillet 2018, jour des funérailles, à partir de 13 h 30.
Une cérémonie d'adieu aura lieu au salon Léveillé à 16 h 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis de Grand-Mère à une date ultérieure.
L'a précédée sa chère fille Line Gaillardetz.
Mme Ferron laisse dans le deuil ses enfants : Michel (feu Louise Arguin) et Pierre (Ginette Casabon); ses petits-enfants : Jean-Pierre Gaillardetz, Rachel Gaillardetz (Simon Roy) et Katy Gaillardetz (Luc Maillette); ses arrière-petits-enfants : Christophe, Julianne, Félix et Charlotte; ses frères et soeurs : feu Paul (feu Alice Gélinas), feu Simone (feu Armand Hébert), feu Achille (feu Cécile Gauthier), feu Victoire (feu Joseph Giguère), Thérèse (feu Hervé Dupont), feu Bernard (feu Rita Gagnon), feu Jacques (Denise Samson), feu Robert (Solange Lafrenière) et Édouard (Louisette Boucher); ses beaux-frères et belles-soeurs : feu Séverin Gaillardetz (Lucille Champagne), Lucille Gaillardetz (feu Cléomène Bourgeois), feu Lorette Gaillardetz, Georgette Gaillardetz (feu Roch-Henri Comtois), feu Simone Gaillardetz (feu Louis-Georges Doucet), feu Bernadette Gaillardetz, feu Jean-Paul Gaillardetz (Marie-Rose Loranger), feu Roland Gaillardetz (feu Marcelle Lebel), feu Gisèle Gaillardetz, Gilles Gaillardetz et son ami Émile Martineau ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amis, spécialement Ginette Blais et Gilles Desaulniers, Jean-Marc Bourgeois et Nicole Bergeron.
Merci spécial à tout le personnel de la Maison Aline-Chrétien.
Pour renseignements :
Groupe Garneau Thanatologue
819 538-5858
Site web :
www.salonfunerairereleveille.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec



GENDRON
MME LISE
DUPONT
1934 - 2018

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 1er juillet 2018, est décédée à l'âge de 83 ans, Mme Lise Dupont, épouse de feu Gérard Gendron, fille de feu Louis-Philippe Dupont et de feu Maria Menotha St-Louis (feu Arthur Dupont), demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6
Heure d'accueil : le samedi 14 juillet à partir de 9 h 30.
Un recueillement aura lieu le samedi 14 juillet à 11 h au salon. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.
Elle laisse dans le deuil, son fils unique Sylvain Gendron (Danielle Lambert); sa soeur Suzanne Dupont (feu Roch Tremblay); son beau-frère Réal Gagné (Georgette Beaumier) et ses belles-soeurs : Gilberte Gendron et Lucia Gendron (feu Paul Morin); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.
L'ont précédée ses soeurs et son beau-frère : Normande Dupont (Bertrand Gilbert) et Pierrette Dupont.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Maison Laviolette pour les soins reçus au cours des 3 dernières années.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Maison Carpe Diem-Centre de ressources Alzheimer (1765, boul. Saint-Louis, Trois-Rivières, (Québec) G8Z 2N7).
Renseignements : 819 374-6225
Ligne sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



GERMAIN
M. MARIO
1958 - 2018

À La Maison Aline-Chrétien de Shawinigan, le 5 juillet 2018 est décédé à l'âge de 59 ans et 9 mois, M. Mario Germain, fils de Mme Marie-Berthe Charest et de feu M. Charles Germain, demeurant à St-Stanislas, comté Champlain.
Une cérémonie familiale a eu lieu en toute intimité, le dimanche 8 juillet 2018, en présence de l'abbé André Martel. L'inhumation a suivi au cimetière de St-Stanislas.
M. Germain laisse dans le deuil, outre sa mère Mme Marie-Berthe Charest (feu M. Charles Germain), ses frères et ses soeurs : Jean-Claude (feu Louisette Baillargeon), Guy-Paul (Rita Bédard), Réjean (Marthe Lafontaine), Ghislaine (Normand Plourde), Denis (Pauline Bédard), Lorraine (Jean-Marc Beaudoin), Nicole (Luc Cossette), Danielle, Line (Michel Cossette) et Sylvie (Marc Mongrain) ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance à Mme Édith Lafontaine pour tous les bons soins prodigués.
M. Mario Germain a été confié au :
Salon funéraire
André Trudel Béland
58, rue du Pont
St-Stanislas, QC
G0X 3E0
Des dons à La Maison des Trois Colombes, C.P. 1171, Val-Mauricie, Shawinigan Québec, G9P 1N4 seraient appréciés.
Renseignements : 418 328-3226
Courriel : rfatb@hotmail.com
Télécopieur : 819 538-3074
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



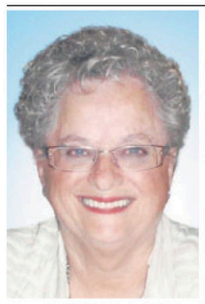
GERVAIS
DENIS

À l'hôpital Bumrungrat de Bangkok en Thaïlande, le 2018-06-08, est décédé à l'âge de 72 ans, Frère Denis Gervais, C.Ss.R.,natif de Louiseville, retraité de la compagnie IBM, et bénévole à la Fondation du Père Ray Brennan, en Thaïlande, depuis près de 26 ans, demeurant à Pattaya, Thaïlande.
L'inhumation a eu lieu le 2018-06-15, au cimetière St. Nikolaus, à Pattaya, Thaïlande. Une cérémonie religieuse sera célébrée le dimanche, 2018-07-22, à 11 h en l'Eglise Notre-Dame de l'Alliance, au 11900 Notre-Dame Ouest, Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac).
L'ont précédé sa soeur Mariette, et son frère Jean-René.
Le défunt laisse dans le deuil son frère, Pierre-Paul (Micheline Trahan) et sa belle-soeur, Jacqueline Laurent (feu Jean-René). Il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, petits-frères, et une panoplie d'amis et d'enfants à la Fondation du Père Brennan en Thaïlande.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation du Père Ray Brennan en procédant par la Fondation SOS-RIZ (www.sos-riz.com/donate/) Projet Father Ray Foundation ».



GERVAIS
M. YVES
1960-2018

Au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 2 juillet 2018, est décédé à l'âge de 57 ans, M. Yves Gervais, fils de feu M. Germain Gervais et de feu Mme Yolande Thibeault, demeurant à Trois-Rivières, secteur Cap-de-la-Madeleine.
Il a été confié au Complexe funéraire J. D. Garneau, 274 rue St-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine) G8T 6G7.
Une cérémonie intime et l'inhumation auront lieu à une date ultérieure.
L'ont précédé ses parents : M. Germain Gervais et Mme Yolande Thibeault.
Il laisse dans le deuil : son frère Daniel (Carole) et sa soeur Guylaine (Alain); ses nièces : Karine (Benoît), Andrée-Anne et Joanie ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance aux médecins qui l'ont suivi et à tout le personnel des soins palliatifs du CIUSSS MCQ — CHAUR pour les bons soins prodigués.
Renseignements : 819 376-3731
Condoléances par télécopieur : 819 376-3715 ou courriel : jdgarneau@arbormemorial.com
Site Internet : www.maisongarneau.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



GRENIER
LACOURSIÈRE
MME LUCIE

Au CIUSSS-MCQ-CHAUR de Trois-Rivières, le 5 juillet 2018, est décédée à l'âge de 77 ans Mme Lucie Grenier, épouse de M. Claude Lacoursière, demeurant à Louiseville.
Elle était Fille d'Isabelle du Cercle Blanche de Castille de Louiseville et membre de l'Ordre Franciscain Séculier.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Maison funéraire Régionale Richard, 140, rue St-Aimé à Louiseville.
Heures d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 14 juillet 2018 à 14 h en l'église de Louiseville. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.
La défunte laisse dans le deuil, outre son époux bien-aimé, sa soeur jumelle Lucia; ses beaux-frères et belles-soeurs : Marcel Robert (feu Réjeane Grenier) (Madeleine Viau), Ella Paillé (feu Léo-Paul Grenier), Claire Bergeron (feu Roland Grenier) (André Gravel), Clémence Descôteaux (feu Jean-Guy Grenier), Jean-Guy Lacoursière (Hélène Giroux), Luce Lacoursière (Jacques Beauregard), Louise Lacoursière (Clément Courchesne), Sylvie Lacoursière (Pierre Forget) et Teresita Santos (feu André Lacoursière); son filleul Éric Courchesne ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Sincères remerciements à ses médecins traitants : Richard Turcot, Jean Côté, Catherine Lemay et Marc Garand ainsi qu'au personnel du CIUSSS-MCQ-CHAUR de Trois-Rivières.
Un don à Diabète Québec serait grandement apprécié.
Renseignements : 819 228-4822
Télécopieur : 819 228-3653
Courriel : condoleances@richardphilibert.ca
Site : www.richardphilibert.ca



GUAY
M. JIM

Au CIUSSS MCQ-CHAUR de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 8 juillet 2018, est décédé à l'âge de 53 ans, M. Jim Guay, fils de feu Hectorine Bond et de feu Victorian Guay, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Salon funéraire
Oscar St-Ours
2203, av. Champlain
Shawinigan
G9N 2L5
Heure d'accueil : samedi jour de la liturgie, à partir de 10 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 14 juillet 2018 à 15 h au salon funéraire. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan.
Le défunt laisse dans le deuil ses soeurs et frères : Jane, Denise (Stéphane Corbeil), Marlène (Denis Lavigne), Clément, Armande et Denis; ses nièces et neveux : Kathy Paquin, Jessica Paquin, Dave Paquin, Stéphanie Guay, Johanie Guay et William Gingras; sa tante Noëlla Bond (Lise Gignac); son oncle Jean Bond (Gaétane Blais) ainsi que plusieurs cousins, cousines et ami(e)s.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels de la Mauricie (CAVAC de la Mauricie) lequel serait apprécié par la famille.
Salon Oscar St-Ours
2203, av. Champlain
Shawinigan
G9N 2L5
Renseignements : 819 536-3717
Télécopieur : 819 536-4259
Courriel :
salonoscarst-ours@bellnet.ca
Site Internet : www.oscarstours.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



HAMEL
M. GASTON
1936 - 2018

À La Tuque, au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, le 29 juin 2018 est décédé, à l'âge de 82 ans, M. Gaston Hamel, président du club Rotary de La Tuque, époux en 1res noces de feu Claire Arcand et en 2e noces de Reina Pigeon, demeurant à La Tuque.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire Caron
602 rue Commerciale
La Tuque
Heure d'accueil : vendredi de 19 h à 21 h 30; samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 14 juillet 2018 à 14 h en l'église St-Zéphirin. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.
M. Hamel laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants : Johanne (Clément Fortier), Claude (Chantale Goudreault), Louise (Bruce Davis) et Jean (Lise Parent); ses petits-enfants : Anthony Côté, Christian Hamel (Amélie Lefort), Audrey Hamel, Geneviève Hamel, Kate Parent (Yvon Bilodeau) et Mélody Fortier (Josée Soucy); ses frères et sa soeur : Roméo Hamel (Noëlla Moffat), André Hamel (Nicole Charland) et Aline Hamel (Robert Trudel); ses belles-soeurs et ses beaux-frères : Suzette Picard (feu Germain Hamel), Guy Arcand (feu Gabrielle Ducharme), Lise Arcand (Jacques Paradis), Andrée Arcand (Jean-Marc Proteau), Guynette Fortin (feu Paul Arcand) (Carmin Tremblay), Claude Pigeon, Claire Pigeon (feu Lauréat Rioux), Réal Pigeon (Véronique Dastous), Hélène Pigeon (Georges Turcotte), Maurice Pigeon (feu Claudette Dumais), Gérald Pigeon (Chantale Simon), Lucia Rioux (feu Fernand Pigeon) et Brigitte Boulanger (feu Normand Pigeon), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Des dons à la Fondation pour la santé du Haut-St-Maurice et ou à la Fondation des maladies du coeur seraient appréciés.
Renseignements : 819 523-3566
Télécopieur : 819 523-2701
Courriel : info@residencecaron.com
Site Web : www.residencecaron.com



HÉLIE
M. MARC-ANDRÉ
1981-2018

Accidentellement à Edmonton, le 9 juin 2018 est décédé à l'âge de 36 ans, M. Marc-André Hélie, époux de feu Stéphanie Stuetz, demeurant à Edmonton.

Les funérailles auront lieu le samedi 14 juillet à 14 h en l'église de Saint-Célestin. Inhumation au cimetière paroissial. La famille sera présente à l'église le samedi 14 juillet à compter de 12 h pour rencontrer parents et amis et recevoir les marques de sympathie. La direction a été confiée au Centre Funéraire A. Lauzière / Yves Houle 455, rue Houde Saint-Célestin.

M. Hélie laisse dans le deuil ses enfants : Liam, Alexia et Sophia, ses parents François Hélie, Lorraine Lavoie; son frère Jean-François (Julie Perron); ses neveux Jacob et Thomas, ses oncles et tantes; son parrain André Lavoie (Lise Farand); Gérard Hélie (Nicole Angers), Francine Hélie (Jean Saucier), Raymond Hélie (Lise Trudel), Réjeanne Hélie (Alain Degagné), Carmen Hélie (Pierre Saucier); sa belle-mère Deborrah Stuetz et son beau-frère Tyler Stuetz; les grands-parents de Stéphanie, Guenter et Christine Stuetz; son oncle George Stuetz et de nombreux cousins et cousines, des amis de Saint-Célestin et d'Edmonton.

« We would like to thank Shanelle Fair Burn, this precious person with whom he shared the last three months of his life .... three months that made him very happy. »

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don au compte en fidéicommis pour les enfants.
Directement à Banque Nationale : Compte : 3543900 Transits 00261-006 ou via votre institution financière, par transfert Interac, en utilisant le courriel suivant :
liamalexiasophia@gmail.com
Direction funéraire
Centre Funéraire Yves Houle
Tél. : 819-478-0222/1-800-561-2881
Téléc. : 819-477-4289
www.yveshoule.com



HOULE
M. CLÉMENT

À l'Hôpital Sainte-Croix de Drummondville, le 1er juillet 2018, est décédé à l'âge de 80 ans et 7 mois, monsieur Clément Houle, fils de feu Adélard Houle et de feu Edith Deshaies, autrefois de Saint-Sylvère.
La famille accueillera parents et amis au :

Funérarium L. G. Gaudet 8685, boul. Parc Industriel Bécancour secteur Sainte-Gertrude

Heures d'accueil : le samedi 14 juillet 2018 de 9 h à 10 h 45.

Les funérailles auront lieu le samedi 14 juillet 2018 en l'église de Sainte-Gertrude à 11 h. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière de Saint-Sylvère.

Il laisse dans le deuil ses frères et soeurs : Jean-Guy (Mireille Collin), Julien (Denise Morrissette), Monique Réal (Jeannine Gagnon), Raymonde (J. Jacques Duhaime), François, Simon (Louise Proulx) et Cécile. Également, une dernière tante Gabrielle Morrissette Deshaies ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
La famille remercie sincèrement le personnel de la Résidence Saint-Joseph de Drummondville et le personnel de l'unité des soins palliatifs de l'Hôpital Sainte-Croix de Drummondville.
Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fondation canadienne du rein.
Renseignements : 819 297 2928
Télécopieur : 819 297 2727
Courriel : info@lgastongaudet.ca
Site : www.lgastongaudet.ca



LACOURSIÈRE BOULANGER
MME LOUISE
1952 - 2018

À St-Alexis-des-Monts, le 9 juillet 2018, est décédée, à l'âge de 65 ans, Mme Louise Boulanger, fille de feu Laurier Boulanger et de feu Carmen Lavallée et épouse de Claude Lacoursière, demeurant à St-Alexis-des-Monts.

La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église de St-Alexis-des-Monts le samedi 14 juillet 2018, à partir de 13 h. Les funérailles auront lieu le samedi 14 juillet 2018 à 16 h en l'église de St-Alexis-des-Monts.

Elle laisse dans le deuil son époux Claude Lacoursière; sa fille Mélanie Lacoursière (Raymond Beaudoin); ses petits-enfants : Carolane Beaudoin (Antoine Bélisle-Cyr) et Nicolas Beaudoin (Laurianne Gruslin); ses frères et soeurs : Gilles Boulanger (Francine), Marc Boulanger (Huguette), Paul Boulanger, Linda Boulanger (Mario), Pierrette Boulanger (Chantale), Guylaine (Julie), feu Robert Boulanger et feu Diane Boulanger; ses beaux-frères et belles-soeurs : Gérald Lacoursière (Diane), Liliane Lacoursière (Benoît), Jean-Guy Lacoursière, Lise Lacoursière (Gaston), Michel Lacoursière (Michelle), Alain Lacoursière, Pierrette Lacoursière (Sylvain) et feu René Lacoursière ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
Direction des funérailles :

Maisons funéraires St-Louis (Paulin Guimond et fils)

Renseignements : 819 265-3636
Télécopieur : 819 228-3345
Courriel :
condoleances@maisonstlouis.ca
Site Internet : www.maisonstlouis.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Le Traversier
Centre de jour et d'entraide en Santé Mentale
Tous les après-midis de 13h à 17h
2096, Avenue A, Trois-Rivières
Tous les matins de 9h à 11h30
141, rue Massicotte, secteur Cap
Renseignements : 819 371-2420
www.letraversier.org



LAFRENIÈRE
MARCEL A.
1936 - 2018

À son domicile, entouré de son épouse, le 5 juillet 2018, est décédé à l'âge de 82 ans monsieur Marcel A. Lafrenière, époux de madame Thérèse Labarre, fils de feu monsieur Léo. A Lafrenière et de feu madame Aldora Dupont. Il demeurait à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Coopérative funéraire de la Mauricie 4620, boulevard Royal Shawinigan G9N 7X9

Heures d'accueil : samedi, jour de la liturgie, à partir de 10 h 30. Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 14 juillet 2018 à 13 h à la chapelle de la Coopérative funéraire. L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure.

Il laisse dans le deuil son épouse Thérèse Labarre; ses enfants : Marcel (Chantale Ouellet), Patrick (Maryse Jobidon) et Éric; ses petits-enfants : Catherine (William Dontigny), Edward et Henry; ses beaux-frères : Claude Labarre (feu Lucie Champagne) et Jean-Guy Labarre (Claire Labossière); sa belle-soeur Colette Labarre (Raymond Trottier) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à Diabète Québec, lequel serait apprécié par la famille.
Renseignements : 819 539-5000
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au :
www.cooperativefunerairemauricie.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



LORANGER
M. LOUIS-GEORGES

Au pavillon Saint-Joseph du CIUSSS - MCQ, le 6 juillet 2018, est décédé, à l'âge de 96 ans, M.Louis-Georges-Loranger époux de feu Annette Berthiaume, demeurant à Saint-Étienne-des-Grès.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Salle paroissiale de St-Thomas de Caxton Saint-Étienne-des-Grès

Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.

Les funérailles auront lieu le samedi 14 juillet à 11 heures en l'église de Saint-Thomas-de-Caxton. L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Thomas de Caxton.

CAB du Rivage
Centre d'action bénévole du Rivage
819 373-1261

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants : Marie-Paule (feu Eddy Garceau), Jean-Louis (Pierrette Ringuette), Maurice (Pauline Déry), Louise (Clément Larochelle), Raymond et André; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et ami(e)s.
La famille remercie sincèrement Claude Berthiaume pour son appui à M. Loranger de même que tout le personnel du 5e étage de la résidence St-Joseph du CIUSS MCQ, de Trois-Rivières pour les bons soins.
Renseignements : 819 228-3335
Télécopieur : 819 228-3345
Courriel :
condoleances@maisonstlouis.ca
Site Internet : www.maisonstlouis.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



MARCHAND
MME
MADELEINE

Une flamme s'est éteinte.
Entourée des siens, au CIUSSS MCQ - CHAUR de Trois-Rivières, le 10 juillet 2018, est décédée, à l'âge de 92 ans et 6 mois, Mme Madeleine Marchand, fille de feu M. Philippe Marchand et de feu Mme Bernadette Carbonneau, demeurant à Trois-Rivières, autrefois de St-Étienne-des-Grès.

Les parents et ami(e)s se réuniront à l'église paroissial de St-Étienne-des-Grès le vendredi 13 juillet 2018 à 11 h pour les funérailles. Par la suite, l'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial.

Précédée de ses frères et soeurs : Jeanne (feu Eugène Carbonneau), Rhéa (feu Gaston Marchand), Florette, Léo (feu Jeanne Bellemare), Henri et Gérard, elle laisse dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Un merci spécial au personnel de la Résidence Richelieu ainsi qu'aux résidents pour l'attention et les bons soins prodigués.
La famille désire aussi remercier le Dr Patrick Houle pour son dévouement.
La direction des funérailles a été confiée à la :

Maison funéraire Richard & Philibert 1300, rue Principale à St-Étienne-des-Grès.

Renseignements : 819 378-3838
Télécopieur : 819 375-8146
Courriel :
condoleances@richardphilibert.ca
Site Internet : www.richardphilibert.ca



MCMAHON
M. PIERRE
1937 - 2018

À la Maison Albatros de Trois-Rivières, le 4 juillet 2018, est décédé à l'âge de 80 ans et 9 mois, M. Pierre McMahon, demeurant à Nicolet. Il était le fils de feu M. Ubald McMahon et de feu Mme Lucienne Fleurent.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre funéraire J. N. Rousseau 770, boul. Louis-Fréchette Nicolet (Qc) J3T 1V5

Heures d'accueil : le vendredi 13 juillet de 19 h à 21 h ainsi que le samedi 14 juillet, jour des funérailles, à partir de 10 h.

Les funérailles seront célébrées le samedi 14 juillet 2018 en la Cathédrale de Nicolet à 13 h. L'inhumation aura lieu au cimetière de Ste-Croix-de-Lotbinière à une date ultérieure.

Le défunt laisse dans le deuil sa conjointe Liliane (dit Lily) Boisvert; ses enfants : Paul, Sylvie (Michel Gagnon), Denis et Jacques (Nathalie Rousseau); ses petits-enfants : Louis Roberge (Marie-Ève Cantin), Stéphanie Villeneuve (Sébastien Landry), Dominic Villeneuve (Claudya Desjardins), Nadia McMahon (Étienne Laperrière), Steve McMahon (Kathleen Tousignant), Christopher McMahon (Sarah Guérin), Marc-Antoine McMahon (Rosemarie Bédard) et Alexandre McMahon; ses arrière-petits-enfants : Kelly-Ann, Zackary, Naomy, Félix, Benjamin, Amélia, Florence, Maïka et Mathis; son frère Charles (Jeannine Duguay); ses soeurs : Lise (Michel Robin) et Laure; son oncle Jules Bourque (feu Estelle Fleurent); la famille Boisvert : Ghislaine (feu Réjean Paquin), Viateur (Jacqueline Dusseault), Jean-Yves (Danielle Lussier), Sylvain (Louise Grandmont), Daniel Dubé et Jean Langlois ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel et les bénévoles de la Maison Albatros pour les bons soins prodigués. Ils furent très accueillants et d'un dévouement extraordinaire pour Pierre ainsi que pour la famille.
À la demande de Pierre, qui ne voulait pas de fleurs, toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Maison Albatros.
Pour renseignements : 819 293-4511
Télécopieur : 819 293-8212
Courriel : jn_rousseau@sogetel.net
Site Web : www.jnrousseau.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Coup de Main MAURICIE
Organisme de soutien à l'intégration socioprofessionnelle
Pour personnes présentant une limitation motrice
819 379-6110
www.coupdemainmauricie.org

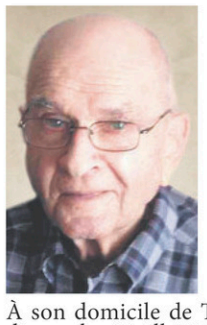
LETTRAGE DE MONUMENTS ET PHOTOS SUR MONUMENTS
6082, boul. des Hêtres, Shawinigan
819 539-5050
sans frais 1 877 507-5051
MARJOLAINE TRUDEL 819 537-5903
HENRIETTE TREMBLAY 819 523-7492
RÉGION DE LA TUQUE
monumentstrudel@cgocable.ca
6002837-5749
LES MONUMENTS Trudel INC.
2778773
MANUFACTURIER DE MONUMENTS



MORIN GAGNON

MME SUZANNE

Au CIUSSS MCQ – Centre de services Avellin-Dalcourt de Louiseville, le 2 juillet 2018, est décédée, à l'âge de 73 ans, Mme Suzanne Morin, épouse de feu Viateur Gagnon, demeurant à Sainte-Ursule.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire
Irénée Gagnon & fils inc.
111, rue Saint-Louis
Sainte-Ursule.
Heures d'accueil : samedi, jour de la liturgie, à partir de 9 h.
Une liturgie de la Parole aura lieu
le samedi 14 juillet à 11 h
à la résidence funéraire.
L'inhumation aura lieu
au cimetière de Sainte-Ursule.
La précédée son frère Gilles.
La défunte laisse dans le deuil son fils Marcel; sa petite-fille Karolane; ses frères, beaux-frères et belles-soeurs : René Morin (Monique Lafontaine), Yvon Morin (Yolaine Bellemare), Ghislain Morin, Gisèle Gagnon (Jean-René Paillé), Marcellin Gagnon (Nicole Lajoie) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Une reconnaissance spéciale au personnel soignant du CIUSSS MCQ – Centre Avellin-Dalcourt de Louiseville pour les bons soins.
Des dons à la Fondation Maison Carpe Diem « Centre de ressources Alzheimer » seraient appréciés.
Renseignements : 819 228-2209
Télécopieur : 819 228-8631
Courriel : i-gagnon@cgocable.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



MORIN

M. LÉO

1926-2018

À son domicile de Trois-Rivières, le dimanche 8 juillet 2018, à l'âge de 92 ans, est décédé monsieur Léo Morin, époux de Mme Monique Turmel, fils de feu Arthur Morin et de feu Caroline Charest, domicilié à Trois-Rivières.
La famille vous accueillera au :
Centre Funéraire Châteaudun
971, boul. Thibeau
Trois-Rivières, Qc, G8T 7B1
samedi, jour des funérailles,
à partir de 12 h 30.
Une Liturgie de la Parole aura lieu à la chapelle du Centre funéraire Châteaudun à 15 h 30.
L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis-de-France à une date ultérieure.
L'ont précédé ses frères Conrad, Roland et Roger. M. Morin laisse dans le deuil son épouse Mme Monique Turmel; ses enfants : Yvan (Louise Doucet), Estelle (Alain Bourbeau) et Jean (Sylvie Chandonnet); ses petits-enfants : Annick Morin (David Bastien), Michaël Morin (Josée Verreault), Catherine Morin (Alexandre Masson), Amy Pépin (Matthieu Roy) et Guillaume Pépin; ses 6 arrière-petits-enfants; son frère Émilien (Réjeanne Gagnon); ses belles-soeurs et ses beaux-frères : feu Marthe Turmel (feu Léon Poussard), Gabrielle Turmel (feu Denis Boucher), Françoise Turmel (Jacques Roy), Gisèle Turmel (Jules Bossanyi), feu Marguerite Turmel (Yvan Trudel), Gérard Turmel (Denise Lavoie), Marcel Turmel (Annette St-Pierre), Louise Turmel (Réjean Giguère) et Solange Turmel (T. Pham) ainsi que de nombreux neveux, nièces et ami(e)s.
Pour renseignements:
Groupe Garneau Thanatologue
819 375-2414
Site web : www.groupegarneau.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec



POIRIER

MME

MADELEINE

1928 - 2018

Au CIUSSS MCQ-Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, le 6 juillet 2018, est décédée à l'âge de 90 ans, madame Madeleine Poirier, fille de feu monsieur Lauréat Poirier et de feu madame Claire Bruneau. Elle demeurait à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative Funéraire
de la Mauricie
4620, boulevard Royal
Shawinigan
G9N 7X9
Heures d'accueil : dimanche, jour de la liturgie à partir de 13 h.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le dimanche 15 juillet 2018 à 15 h 30 à la Chapelle de la Coopérative Funéraire.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière St-Joseph de Shawinigan à une date ultérieure.
L'a précédée son frère Jean Poirier.
Elle laisse dans le deuil ses soeurs : Denise de Outremont et Huguette (Normand Simoneau) de Sherbrooke; son frère Raymond (Pierrette Lemay); sa belle-soeur France Corpus (feu Jean Poirier) de Ste-Julie ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à Albatros Centre-Mauricie, lequel serait grandement apprécié par la famille.
Renseignements : 819 539-5000
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

La pauvreté ne disparaîtra pas d'elle-même.
Faites un don
Armée du Salut
770, boulevard Saint-Maurice, Trois-Rivières (Québec) G9A 3P6
1-877-288-7441 » www.armeedusalut.ca
Un don d'espoir pour la vie



POULIN

M. RENÉ

1920-2018

Au CHSLD Laflèche du CIUSSS MCQ, le 10 juillet 2018, est décédé, à l'âge de 97 ans, M. René Poulin, époux de feu Constance Raymond, demeurant autrefois à Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud).
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire Sylvie Picard
1660 boul. de Shawinigan-Sud
(12e avenue)
Shawinigan.
Heures d'accueil : le samedi 14 juillet 2018 à partir de 12 h.
Les funérailles auront lieu à 14 h en l'église St-André.
Par la suite, l'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.
Il laisse dans le deuil ses enfants : Carole (Gilles Boisvert), Claude (Sylvie Levert), Doris (feu François Lafond) et Guy; ses petits-enfants : Philippe Boisvert, Karine Boisvert (Éric), Jonathan Poulin-Blouin; ses arrière-petites-filles : Naomy et Danyka; ses beaux-frères et belles-soeurs : Rollande Raymond (Aimé Vachon), André Raymond (Micheline Bouchard), Jean-Pierre Duchemin (feu Denise Raymond); ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire exprimer sa reconnaissance à tout le personnel de l'unité-1 du CHSLD Laflèche pour les bons soins prodigués et remercier spécialement Denise Bernier pour l'accompagnement et les soins palliatifs lors des derniers moments de vie de leur père.
Des dons à la fondation de la SSS de l'Énergie (Fonds aînés) seraient appréciés.
Renseignements : 819 536-0010
Télécopieur : 819 536-0800
Courriel : mescondoleances@hotmail.com



RICHARD

M. RENÉ

À l'Hôpital du Centre-de-la-Mauricie du CIUSSS MCQ de Shawinigan, le 4 juillet 2018, est décédé à l'âge de 63 ans Monsieur René Richard, fils de feu Emile Richard et de feu Jacqueline Mongrain, demeurant à Shawinigan, autrefois de St-Joseph-de-Mékinac.
La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église à partir de 10 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 14 juillet 2018 en l'église de St-Joseph-de-Mékinac à 11 h.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière paroissial.
René laisse dans le deuil ses frères et ses soeurs : Réjean (Diane Martel), Réjeanne (Rosaire Marchand), Raymonde, Renald (Liette Vézina) et son amie Louise Rousseau ainsi que plusieurs neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s.
Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.
Le défunt a été confié au :
Centre funéraire
J.M. Lacoursière et fils inc.
341, rue du Moulin
Saint-Tite
G0X 3G0
Renseignements : 418 365-6322
Courriel : salonlac@cgocable.ca



RIVARD

M. BERNARD

1932-2018

À la Résidence Quatre Saisons de Saint-Luc-de-Vincennes, le vendredi 6 juillet 2018, à l'âge de 85 ans et 11 mois, est décédé subitement monsieur Bernard Rivard, fils de feu Georges Rivard et de feu Annette Baril, domicilié à St-Luc-de-Vincennes.
La famille vous accueillera à l'église de Ste-Geneviève-de-Batiscan samedi, jour des funérailles, à partir de 13 h.
Le service religieux aura lieu le samedi 14 juillet 2018 à 15 h en l'église de Ste-Geneviève, au 51, Principale, Ste-Geneviève-de-Batiscan, G0X 2R0 et sera suivi de l'inhumation au cimetière paroissial.
L'a précédé son épouse Victoire Dessureault et son fils adoptif Yves.
M. Rivard laisse dans le deuil Odile Champagne (Michel Robert) qu'il considérait comme sa fille; sa filleule Geneviève Robert; ses frères et soeurs : Geneviève Rivard (feu Jules Z. Massicotte), Yvette Rivard (feu Fabien Jacob), Raymond Rivard (feu Jeanne d'Arc Trudel), Richard Rivard prêtre; ses beaux-frères et belles-soeurs : Éloi St-Arnaud (feu Stella Rivard), Claire Trottier (feu Gaétan Dessureault), Jeannine Dessureault (feu Gérard Massicotte), Marie-Paule Dessureault soeur de la Providence et Silien Dessureault (Lucie Jacob) ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Résidence Quatre Saisons de Saint-Luc-de-Vincennes pour les soins attentionnés prodigués à Bernard.
Toute marque de sympathie peut se traduire par des messes ou des dons à la Fabrique St-Elizabeth (communauté Ste-Geneviève-de-Batiscan).
Des formulaires seront disponibles sur place.
Pour renseignements:
Groupe Garneau thanatologue
418-325-2462.
Site web: www.groupegarneau.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.
Entreprise certifiée par le Bureau de normalisation du Québec.

LE PHÉNIX
ECJ, CENTRE MAURICIE / MÉKINAC
(819) 539-1980
(418) 365-5762
Pour les personnes atteintes de maladie mentale.
Notre mission : Ton autonomie
Notre but : Briser ton isolement

Fondation RSTR
Fondation régionale pour la santé de Trois-Rivières
DON IN MEMORIAM
En hommage à l'être cher
Pour faire la différence au nom de la santé!
819 697-3333 poste 53582
www.fondationrstr.com
731, rue Sainte-Julie
Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1



SANSCARTIER

MME LORRAINE

(LORY)

1951-2018

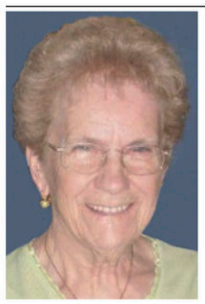
À son domicile, le 27 juin 2018, est décédée à l'âge de 67 ans, madame Lorraine Sanscartier, conjointe de monsieur Normand Vincent, fille de madame Gisèle Durand et de feu monsieur Henri-Paul Sanscartier. Elle demeurait à Shawinigan, secteur St-Jean-des-Piles.
Mme Sanscartier a été confiée à la
Coopérative Funéraire
de la Mauricie
1250 avenue de Grand-Mère
Shawinigan
(secteur Grand-Mère)
G9T 2J5
Heures d'accueil :
la famille sera présente pour recevoir vos condoléances directement à l'église, à partir de 9 h.
De plus, la famille, les ami(e)s et les proches qui souhaitent lui dire un dernier adieu sont invités chez-elle dans sa maison adorée, parmi ses fleurs le vendredi 13 juillet de 18 h à 20 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 14 juillet 2018 à 11 h en l'église St-Jean-des-Piles
1551, rue Principale
Shawinigan
(secteur St-Jean-des-Piles)
G0X 2V0
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière St-Jean-des-Piles.
L'ont précédée son frère Pierre-Yves Sancartier et son petit-fils Raphaël Bourbeau.
Elle laisse dans le deuil outre sa mère Gisèle Durand (feu Henri-Paul Sanscartier) et son conjoint Normand Vincent; ses enfants : Cinthia Vézina et Anick Vézina (Yves Provencher); ses petits-enfants : Alexandre Vézina et Xavier Bourbeau; sa belle-fille Mélanie Vincent (Stéphane Grenier) et ses enfants Kevin Grenier, Ariane Grenier et Alexia Grenier; ses frères et soeurs : Jocelyn Sanscartier (feu Françoise Bundock), Jean-Marc Sanscartier (Louise Domaine), Mireille Sanscartier (feu Yvon Boisvert), Marcel Sanscartier, Lynda Sanscartier (François Ricard) Sylvain Sanscartier (Rosanne Gélinas), Mario Sanscartier, Chantale Sanscartier (Richard Dupont) ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces, et de nombreux ami(e)s.
La famille désire remercier le Dr Gaétan Bégin et toute l'équipe des soins à domicile pour leur support et les bons soins prodigués.
En sa mémoire, des dons à la Corporation des Trois Colombes seraient appréciés.
Renseignements : 819 538-8555
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Centre prévention suicide les Deux Rives
INQUIET POUR UN PROCHE?
1 866-APPELLE (277-3553)



ST-GERMAIN
M. MAURICE

À son domicile, paisiblement et entouré de l'amour de sa conjointe et de ses proches, le 21 juin 2018, est décédé, à l'âge de 77 ans, M. Maurice St-Germain, conjoint de Mme Yolande Leboeuf, demeurant à Trois-Rivières - secteur Cap-de-la-Madeleine. Il était le fils de feu Mme Alice Robitaille et de feu M. Albert St-Germain.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Maison funéraire
Richard & Philibert
1350, rue Ste-Marguerite
à Trois-Rivières
Heures d'accueil : le samedi 14 juillet à partir de 12 h.
Une cérémonie commémorative aura lieu le samedi 14 juillet 2018 à 17 h en la chapelle de la Maison funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière Ste-Marie-Madeleine à une date ultérieure.
L'a précédé sa soeur Doris.
Le défunt laisse dans le deuil, outre sa conjointe, sa soeur : Micheline (Michel Forget); son neveu qu'il considérait comme son frère, Claude St-Germain (Lise Audet); ses beaux-frères et belles-soeurs de la famille Leboeuf : Céline, Robert (Chantal Poirier), feu Pierre et Michel (Manon Morin); ses neveux et nièces : Jonathan (Laurence), Albert, Guillaume, David (Katy), Nicolas (Sabrina), Charles (Giny) et Laurence ainsi que plusieurs cousins, cousines et de très très bons ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel des soins palliatifs à domicile du Centre Cloutier-du Rivage et à M. Adrien St-Arneault, infirmier, pour les excellents soins prodigués. La famille désire aussi remercier une amie de longue date, Mme Jocelyne De Gonzague, et Mme Céline Leboeuf pour leur présence et leur aide précieuse.
Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Mira seraient grandement appréciés.
Renseignements : 819 378-3838
Télécopieur : 819 375-8146
Courriel : condoleances@richardphilibert.ca
Site Internet : www.richardphilibert.ca



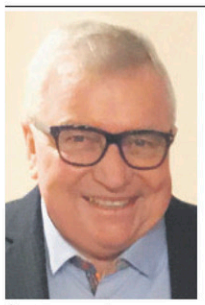
TURNER
VINCENT
MME DOLORÈS

Au CIUSSS MCQ –UCDG de Louiseville, le 8 juillet 2018 est décédée à l'âge de 91 ans, Mme Dolorès Turner, épouse de feu Raymond Vincent, demeurant à Sainte-Ursule.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire
Irénée Gagnon & fils inc.
111, rue Saint-Louis
Sainte-Ursule.
Heures d'accueil : vendredi de 19 à 22 h. Samedi, jour des funérailles, à partir de 14 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 14 juillet à 16 h en l'église de Sainte-Ursule.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Ursule.
La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Pierre (Fernande Robin), Suzanne (Roger Boily), Ghislaine (Pierre Ferron), André (Nancy Lafrenière), Claire (feu Jean-François Deveault), Lucie (Ubald Lambert), Daniel (Ginette Roux), Denise, Martine (Jacques Longval) et Guy (Nancy Verreault); ses petits-enfants : Jessica (Jonathan Savard), Lauriane (Arnaud Girard), Karine (Denis Maillette), Nancy (Sylvain Simard), Jimmy (Roxanne Ouellette), Mathieu (Valérie Fortin), Alexandre (Caroline Larochelle), Maxime (Marc Verner), Steve (Brigitte Bouchard), Cathy (Geoff Chandler), Claudia, Patricia (Alex Stoycheff), Junior, Béatrice, Maximilien, William (Jenna Smith), Bryan (Johanna Bause), Rosalie, Thomas; ses arrière-petits-enfants : Sarah, Audrey, Olivier, Baïa, Naëva, Jeïlyk, Alexanne, Brithany, Mia, Loïck; son arrière-arrière-petite-fille Émilie; son frère Gaston (Gracia); sa soeur Fleur-Ange; sa belle-soeur Angéline; ses filleul(e)s : Jocelyne Lana, Carmen, Brigitte et Steve ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Une reconnaissance spéciale au personnel soignant de l'UCDG de Louiseville pour les bons soins.
Des dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC seraient appréciés.
Renseignements : 819 228-2209
Télécopieur : 819 228-8631
Courriel : i-gagnon@cgocable.ca
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



VINCENT
M.
JEAN-ROBERT
1926 - 2018

Au CISSS CA-Hôtel-Dieu de Lévis, le 30 juin 2018, est décédé à l'âge de 92 ans, monsieur Jean-Robert Vincent, époux de madame Marie-Paule Dontigny, fils de feu monsieur Roméo Vincent et de feu madame Élisabeth Dumais. Il demeurait à Lévis, autrefois de Shawinigan (secteur Grand-Mère).
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative Funéraire
de la Mauricie
1250, avenue de Grand-Mère
Shawinigan
(secteur Grand-Mère)
G9T 2J5
Heures d'accueil : samedi, jour de la liturgie à partir de 13 h.
Une liturgie de la Parole aura lieu le samedi 14 juillet 2018 à 15 h 30 à la Coopérative Funéraire.
L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière St-Paul de Grand-Mère.
Il laisse dans le deuil ses belles-soeurs et ses beaux-frères : Pierrette Dontigny (Gaston Hould), Diane Dontigny (Lucien Provost), Madeleine Lachance (feu Eugène Dontigny) et Réjane Boisvert (feu Jean-Louis Dontigny) ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
En sa mémoire, veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer.
Renseignements : 819 538-8555
Télécopieur : 819 537-8829
Courriel : mauricie@coopfun.ca
Il est possible de faire parvenir vos messages de condoléances au : www.cooperativefunerairemauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec



WARD
M. NELSON
1948-2018

À Copenhague au Danemark, le 29 juin 2018, est décédé subitement, à l'âge de 70 ans, M. Nelson Ward, époux de Mme Suzanne Benoit, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Centre funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Z 1V6
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 13 h 30.
Une liturgie de la Parole sera célébrée le samedi 14 juillet à 17 h au Mémorial du centre funéraire.
Nelson laisse dans le deuil, son épouse Suzanne Benoit; ses trois enfants et ses trois petits-enfants : Maxime (William et Dorothée), Francis, David (Cédric); la mère de ses enfants Louise Pelletier (Roger Bellemare); ses soeurs et son frère : Johanne Ward, Diane Ward (Claude Courau), Ross Ward (Chantal Villeneuve), Doris Ward (Yves Phaneuf); son beau-père Germain Benoit (feu Marielle Bourgeois); ses belles-soeurs et ses beaux-frères : Louise Benoit (Michel Blanchette), Nicole Benoit (Jean-Marie Faucher), Micheline Benoit (feu René Mourot), Andrée Benoit (Richard Proulx), Martin Benoit (Guylaine Boisvert) ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC (137 Radisson, Trois-Rivières (Québec) G9A 2C5).
Renseignements : 819 374-6225
Ligne sans frais : 1 800 246-6225
Télécopieur : 819 374-6227
www.centrerousseau.com/avis-de-deces
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec

In memoriam
Fondation
de la SSS de l'Énergie
Donner, c'est compter.
50, 119e Rue
Shawinigan G1P 5K1 **819 536-7508**
fondation_ssse@ssss.gouv.qc.ca

Grands Frères Grandes Sœurs Trois-Rivières
Être Grand Frère ça me grandit!
819 840-0965

INFO-AIDANT
CENTRE-DU-QUÉBEC
MAURICIE
L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS
1 855 852-7784

Votre soutien est précieux!
Fondation Albatros **Trois-Rivières**
2325, 1re Avenue, C.P. 1123, Trois-Rivières (Québec) G9A 5K4
819 379-5211 • fondationalbatros@cgocable.ca

915 Messes anniversaires

MESSE
1er ANNIVERSAIRE



Déjà un an que tu nous as quittés. Ta présence et ton sourire nous manquent. Seule la pensée nous aide à accepter ton départ. On t'aime et on ne t'oubliera jamais.

Une messe sera célébrée le dimanche 15 juillet 2018 à 10 h 30, en l'église de Saint-Narcisse, à la mémoire de
M. ANGELBERT MASSICOTTE
(décédé le 5 juillet 2017)
Merci à tous ceux et celles qui s'uniront à nous en présence ou en pensée.
Son épouse Mme Henriette Paillé, sa fille Lyne, ses petites-filles Andréanne et Marjolaine Turmel

915 Messes anniversaires

MESSE
1er ANNIVERSAIRE



« J'ai rejoint ceux que j'aimais et j'attends ceux que j'aime. »

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 15 juillet 2018 à 10 h 30, en l'église de Saint-Narcisse, à la mémoire de
Mme GILBERTE COSSETTE
(décédée le 15 juillet 2017)
Ta famille

915 Messes anniversaires

MESSE
1er ANNIVERSAIRE

« Une personne chère ne nous quitte jamais, elle vit au plus profond de notre coeur. »



Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 15 juillet 2018 à 11 h, en l'église de Ste-Thérèse-de-l'enfant Jésus, à la mémoire de
M. NOËL LAROSE
(décédé le 16 juillet 2017)
Merci à tous ceux et celles qui s'uniront à nous en pensée ou par leur présence lors de cette célébration.
Son épouse Lorraine, ses enfants Robert (Hélène), Pierre (Sonia), ses trois petits-fils Raphaël, Michaël et Félix

920 Remerciements

MESSE
1er ANNIVERSAIRE

Un an est passé depuis que tu nous as quittés. Le temps ne pourra jamais effacer tout l'amour, la bonté et la générosité dont tu nous as comblés. Tu as été une épouse, une mère et une grand-mère merveilleuse.



Nous ne t'oublierons jamais.

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 15 juillet 2018 à 9 h 30, en l'église St-Michel-des-Forges, à la mémoire de
Mme RITA GIASSON DÉSILETS
(décédée le 19 juillet 2017)
Ton époux, tes enfants et petits-enfants

935 In Memoriam

UN AN DÉJÀ



Un an a passé depuis que tu nous as quittés. Ton départ fut difficile à accepter. Le temps s'enfuit, mais il n'effacera jamais de nos coeurs ce que tu as été pour nous.

À la mémoire de
M. ALEXANDRE CAZES
décédé le 12 juillet 2017
à Bangkok
Ta maman xxx

le monde

SOMMET DE L'OTAN

Trump cible l'Allemagne

CHRISTIAN SPILLMANN ET JEROME CARTILLIER
Agence France-Presse

BRUXELLES — Donald Trump a lancé mercredi, au premier jour du sommet de l'OTAN, une attaque frontale contre l'Allemagne, accusée d'«enrichir» la Russie en lui achetant du gaz et de ne pas contribuer suffisamment aux efforts militaires de l'Alliance.



Le président Trump s'est notamment attaqué au fait que l'Allemagne ne respecte pas le budget militaire minimal qu'elle doit allouer à la défense selon les conventions de l'OTAN. — PHOTO AP, PABLO MARTINEZ MONSIVAIS

Très remonté, le président américain est resté sourd aux tentatives d'explications du secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg qu'il a rencontré avant l'ouverture officielle de la réunion à Bruxelles.

«L'Allemagne est complètement contrôlée par la Russie [...], elle est prisonnière de la Russie», a-t-il martelé dans une diatribe contre la première puissance économique de l'UE.

«Elle paie des milliards de dollars à la Russie pour ses approvisionnements en énergie et nous devons payer pour la protéger contre la Russie. Comment expliquer cela? Ce n'est pas juste», a-t-il encore asséné.

L'Allemagne prend ses décisions de manière «indépendante», a rétorqué mercredi la chancelière allemande Angela Merkel.

Donald Trump et Angela Merkel ont eu l'occasion de s'expliquer au cours d'un tête-à-tête après la première séance de travail. Le président américain a alors changé de ton, assurant avoir de «très bonnes relations» avec la chancelière.

Il a précisé avoir discuté du projet de doublement du gazoduc Nord Stream entre la Russie et l'Allemagne, auquel il est fortement opposé, mais il s'est refusé à entrer dans les détails de l'entretien.

Angela Merkel s'est dite «contente d'avoir l'occasion d'un échange de vues» avec le président américain sur les migrations et l'avenir des relations commerciales. «Nous sommes des partenaires, nous sommes de bons partenaires et nous souhaitons continuer à coopérer à l'avenir», a-t-elle simplement commenté.

De son côté, le président français Emmanuel Macron a exhorté les membres de l'OTAN à «ne pas fragiliser» l'Alliance atlantique, avant de s'entretenir à son tour avec Donald Trump.

Le président américain a dénoncé à plusieurs reprises le projet de doublement du gazoduc Nord Stream reliant directement la Russie à l'Allemagne et exige son abandon.

L'attaque lui permet d'enfoncer un coin dans l'unité des Européens, car ce dossier les divise.

La Pologne estime ainsi que l'Europe n'a pas besoin de Nord Stream 2 : «c'est un exemple de pays européens qui fournissent des fonds à la Russie, lui donnent des moyens qui peuvent être utilisés contre la sécurité de la Pologne» a soutenu le chef de la diplomatie polonaise Jacek Czaputowicz à son arrivée au siège de l'OTAN.

Les pays de l'UE importent les deux tiers du gaz qu'ils consomment, ce qui a représenté en 2017 une facture totale de 75 milliards d'euros (environ 115,7 milliards $CAN), selon les statistiques européennes. À ce jour, un gros tiers du gaz acheté est russe, mais les Européens cherchent à briser cette dépendance.

Les États-Unis sont engagés dans une stratégie de conquête de marchés pour leur gaz naturel. Ils en ont exporté 17,2 milliards de m^3 en 2017, dont 2,2 % par méthaniers vers les terminaux de l'Union européenne.

«LANGAGE TRÈS DIRECT»

M. Trump s'en est aussi pris plus généralement aux membres de l'OTAN qui «ne payent pas ce qu'ils devraient» pour leurs dépenses militaires.

Le secrétaire général de l'OTAN a reconnu que le président américain avait utilisé un «langage très direct» mais a assuré que les Alliés étaient d'accord sur les dossiers cruciaux: la nécessité de renforcer la résilience de l'Organisation, la lutte antiterroriste et le partage plus équitable du fardeau financier.

De fait, les Européens appréhendaient une réunion difficile.

Le président des États-Unis avait quitté Washington d'humeur belliqueuse, déclarant, avec le goût de la provocation qui est le sien, que sa rencontre avec le président russe Vladimir Poutine prévue pour lundi à Helsinki pourrait être «plus facile» que le sommet de l'OTAN.

«L'Allemagne est complètement contrôlée par la Russie [...], elle est prisonnière de la Russie»

Rompant avec le ton policé de ses prédécesseurs, le président du Conseil européen, le Polonais Donald Tusk, l'a interpellé mardi pour lui dire combien ses critiques presque quotidiennes étaient déplaisantes et l'a invité à «mieux considérer» ses alliés «car l'Amérique n'en a pas tant que ça».

L'ALLEMAGNE DOIT PAYER

Les Alliés se sont engagés en 2014 à consacrer 2 % de leur PIB à leur défense en 2024, mais une quinzaine d'États membres, dont l'Allemagne, le Canada, l'Italie, la Belgique et l'Espagne, sont sous la barre de 1,4 % en 2018 et seront incapables de respecter leur parole, ce qui ulcère Donald Trump.

Sa tirade contre Berlin mercredi matin s'est inscrite dans cette logique. «L'Allemagne est un pays riche. Elle peut augmenter sa contribution dès demain sans problème», a-t-il affirmé.

«Pas de rupture» avec l'Europe, assure Trump

Agence France-Presse

BRUXELLES — Donald Trump a assuré mercredi, au cours d'un entretien avec Emmanuel Macron, qu'il n'y avait «pas de rupture» entre les États-Unis et l'Europe en dépit des tensions agitant le sommet de l'OTAN à Bruxelles, selon l'Élysée.

Au cours de sa rencontre d'une quarantaine de minutes avec son homologue français au siège de l'OTAN, le président américain a «rappelé son attachement personnel à l'Europe» et «a délivré des messages plutôt positifs et constructifs sur l'Europe», a précisé la présidence française à l'issue de l'entretien.

Pour le président américain, «il n'y a pas de rupture des relations entre les États-Unis et l'Europe», a-t-elle ajouté.

En début de journée, M. Trump s'en était pris aux membres de l'Alliance atlantique, en particulier à l'Allemagne, qui «ne payent pas ce qu'ils devraient» pour leurs dépenses militaires.

RENCONTRE CORDIALE

L'entretien entre MM. Trump et Macron s'est déroulé dans «une atmosphère confiante, amicale et détendue», selon l'Élysée, et s'est conclu par une solide poignée de main.

Les deux dirigeants ont fait un tour d'horizon des sujets d'actualité de l'OTAN et à l'international, notamment de la situation en Iran et en Syrie, et ont eu «une discussion franche sur les questions commerciales», selon l'Élysée.

Au début de l'entretien, Donald Trump avait déclaré à la presse avoir «une relation formidable» avec M. Macron, qui «fait un travail fantastique».

DEPUIS LE G7 EN JUIN

Premier face-à-face Trudeau-Trump

TERESA WRIGHT
La Presse canadienne

BRUXELLES — Le premier ministre Justin Trudeau a eu un entretien informel, mercredi, avec le président des États-Unis, Donald Trump — leur premier face-à-face depuis l'explosif Sommet du G7 le mois dernier au Québec.

Une porte-parole du premier ministre a déclaré que lors de cet entretien, en marge du Sommet de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), à Bruxelles, les deux hommes avaient discuté de commerce, y compris de la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Les deux leaders ont également abordé les implications de l'élection d'un nouveau président au Mexique, Andres Manuel Lopez Obrador, pour les négociations de l'ALENA.

Le mois dernier, à l'issue du sommet du G7 dans Charlevoix, Donald Trump avait accusé sur Twitter Justin Trudeau d'être «très malhonnête et faible».

L'entretien à Bruxelles n'était pas une rencontre bilatérale officielle, ce qui est assez commun lors de sommets réunissant des dirigeants mondiaux comme celui de l'OTAN. Aucune réunion avec M. Trump n'était d'ailleurs prévue à l'agenda officiel de M. Trudeau lors de ce sommet de deux jours.

Avant de s'envoler vers la Belgique, mardi, Donald Trump avait publié une série de micromessages dans lesquels il fustigeait l'Union européenne et ses autres alliés qui n'ont pas respecté leurs engagements en matière de financement de l'organisation. Lors du sommet de 2014, les pays membres de l'OTAN s'étaient entendus pour consacrer au moins 2 % de leur produit intérieur brut (PIB) aux dépenses militaires — une cible que peu d'entre eux ont atteinte.

Le communiqué final du sommet a été publié par les pays membres de l'OTAN la veille de la clôture, jeudi. Signé par les 29 dirigeants des pays membres, il réaffirme l'engagement inébranlable de l'alliance militaire à voir les États consacrer 2 % de leur PIB aux dépenses militaires d'ici 2024. Les prévisions de dépenses du gouvernement Trudeau indiquent toutefois que le budget de la défense n'atteindra que 1,4 % du PIB d'ici 2024 au Canada.



Le premier ministre canadien, Justin Trudeau, discute avec le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, au sommet de l'alliance militaire, mercredi à Bruxelles. — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE, SEAN KILPATRICK

Le Canada commandera une nouvelle mission de formation de l'OTAN en Irak

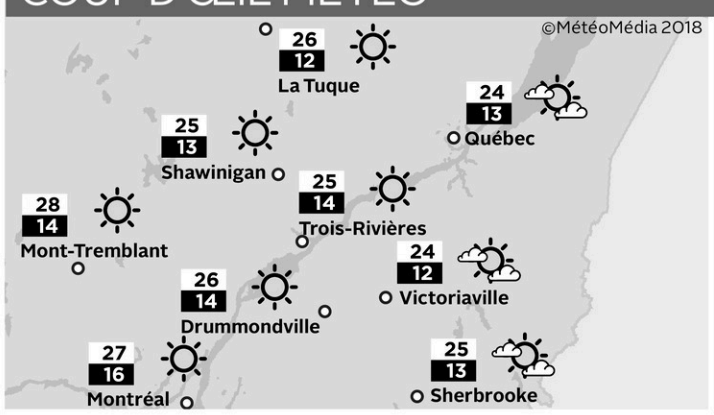
BRUXELLES — Les Forces armées canadiennes commanderont dès l'automne une mission d'entraînement militaire de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) en Irak.

Le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, a précisé mercredi que pour mener cette mission qui devrait durer un an, jusqu'à 250 militaires canadiens seront déployés dans la capitale irakienne, Bagdad, et ses environs.

Quatre hélicoptères CH-146 Griffon de l'Aviation royale canadienne seront déployés afin de soutenir les activités de l'OTAN dans la région. Ces appareils sont notamment utilisés pour la recherche et le sauvetage, la surveillance et la reconnaissance, les opérations d'évacuation de sinistrés et des missions d'aide humanitaire.

Le premier ministre Trudeau a fait cette annonce mercredi à Bruxelles, lors du sommet des dirigeants des pays membres de l'OTAN. **LA PRESSE CANADIENNE**

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 29
Min. 19
Généralement ensoleillé
Précipitations : 20 %
Vents légers

Samedi
Max. 27
Min. 18
Orages
Précipitations : 70 %
Vents du sud 15 km/h

Dimanche
Max. 30
Min. 22
Ensoleillé
Précipitations : 10 %
Vents légers

Lundi
Max. 30
Min. 21
Ensoleillé
Précipitations : 10 %
Vents légers

LE SOLEIL

5h09 — 20h40
Durée du jour : 15h31

LA LUNE

Lever : 4h36 Coucher : 20h20

12 juil. 19 juil. 27 juil. 04 août

ALMANACH

Maximum normal	26,0°
Minimum normal	13,8°
Record max	33,9°/1948
Record min	7,2°/1940

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
6h51	1 m	8h30	1 m
10h36	2,2 m	11h15	1,4 m
20h06	1,1 m	22h00	1,1 m
23h21	1,8 m		

AU CANADA

Baie-Comeau	Beau	17	11
Barrage Gouin	Ensoleillé	25	12
Calgary	Soleil	27	13
Charlottetown	Ensoleillé	20	10
Edmonton	Beau	25	15
Fredericton	Beau	26	14
Gaspé	Soleil	20	9
Gatineau	Soleil	30	16
Halifax	Beau	25	13
Îles-de-la-Mad.	Beau	18	13
La Malbaie	Ensoleillé	20	12
La Tuque	Soleil	26	12
Ottawa	Soleil	29	16
Québec	Ensoleillé	24	13
Regina	Soleil	27	15
Rimouski	Ensoleillé	19	10
Rivière-du-Loup	Soleil	19	11
Saguenay	Ensoleillé	25	12
Sept-Îles	Soleil	18	11
Toronto	Ensoleillé	29	19
Val-d'Or	Soleil	28	17
Valleyfield	Soleil	27	16
Victoria	Soleil	23	14
Victoriaville	Ensoleillé	24	12
Yellowknife	Averses	20	13

LE MONDE

Amsterdam	Ensoleillé	24	14
Athènes	Soleil	33	24
Boston	Ensoleillé	27	17
Bruxelles	Ensoleillé	25	14
Buenos Aires	Beau	15	10
Hong Kong	Orages	29	27
Lisbonne	Beau	24	18
Londres	Beau	26	17
Los Angeles	Soleil	31	22
Madrid	Soleil	32	21
Mexico City	Averses	24	13
Moscou	Variable	25	16
New York	Beau	28	18
Paris	Variable	25	18
Rio	Averses	23	17
Rome	Ensoleillé	30	20
Tokyo	Averses	29	25
Washington	Beau	31	21

AU SOLEIL

Acapulco	Beau	30	27
Bermudes	Orages	28	25
Barbades	Éclaircies	29	26
Cancun	Orages	29	27
Fort Lauder.	Orages	32	26
Freeport	Orages	31	28
Key West	Orages	32	28
La Havane	Orages	31	26
Martinique	Averses	31	26
Myrtle Beach	Beau	32	24
Montego Bay	Orages	33	27
Orlando	Orages	34	24
Phoenix	Orages	37	30
Puerto Plata	Ensoleillé	30	24
Puerto Vallarta	Orages	31	25
San José	Orages	30	23
Tampa	Orages	32	25
West Palm B.	Orages	32	24

Météo Média
Téléchargez MétéoÉclair sur votre téléphone intelligent.

BASEBALL MAJEUR

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Boston	65	29	,691	—	—	9-1	G-9	31-12	34-17
New York	60	31	,659	3½	—	6-4	G-1	33-13	27-18
Tampa Bay	48	44	,522	16	9	7-3	G-5	26-17	22-27
Toronto	42	49	,462	21½	14½	4-6	P-1	24-25	18-24
Baltimore	26	67	,280	38½	31½	2-8	P-1	14-31	12-36

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Cleveland	50	41	,549	—	—	6-4	G-1	29-17	21-24
Minnesota	41	49	,456	8½	15	6-4	G-1	26-21	15-28
Detroit	40	55	,421	12	18½	3-7	P-4	25-23	15-32
Chicago	30	61	,330	20	26½	2-8	P-6	16-28	14-33
Kansas City	26	66	,283	24½	31	1-9	P-1	11-35	15-31

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Houston	62	32	,660	—	—	7-3	G-1	30-18	32-14
Seattle	57	35	,620	4	—	6-4	P-1	31-17	26-18
Oakland	51	41	,554	10	6	7-3	P-1	24-21	27-20
Los Angeles	47	45	,511	14	10	6-4	G-2	23-22	24-23
Texas	40	54	,426	22	18	2-8	P-3	19-28	21-26

Mardi 10 juillet
N.Y. Yankees 5 Baltimore 6
Texas 4 Boston 8
Detroit 2 Tampa Bay 5
Kansas City 9 Minnesota 4
Oakland 5 Houston 6 (11)
Seattle 3 L.A. Angels 9
Interligue
Cincinnati 7 Cleveland 4
St. Louis 14 Chi. White Sox 2
Mercredi 11 juillet
Detroit 2 Tampa Bay 4
Kansas City 5 Minnesota 8
N.Y. Yankees 9 Baltimore 0
Texas 2 Boston 4
Oakland à Houston, 20h10.
Seattle à L.A. Angels, 22h07.
Cincinnati 4 Cleveland 19
St. Louis à Chi. White Sox, 20h10.
Jeudi 12 juillet
Oakland à Houston, 14h10.
N.Y. Yankees à Cleveland, 19h10.
Toronto à Boston, 19h10.
Tampa Bay au Minnesota, 20h10.
Seattle à L.A. Angels, 22h07.
Philadelphie à Baltimore, 18h05.
Vendredi 13 juillet
Texas à Baltimore, 19h05.
N.Y. Yankees à Cleveland, 19h10.
Toronto à Boston, 19h10.
Detroit à Houston, 20h10.
Tampa Bay au Minnesota, 20h10.
Kansas City à Chi. White Sox, 20h10.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Atlanta	51	40	,560	—	—	4-6	G-1	24-18	27-22
Philadelphie	51	40	,560	—	—	7-3	P-1	30-16	21-24
Washington	46	46	,500	5½	5½	4-6	P-1	22-24	24-22
New York	37	53	,411	13½	13½	5-5	G-1	17-30	20-23
Miami	38	56	,404	14½	14½	4-6	P-1	20-27	18-29

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Milwaukee	55	37	,598	—	—	7-3	G-1	30-18	25-19
Chicago	52	38	,578	2	—	7-3	P-1	28-15	24-23
St. Louis	47	43	,522	7	3½	5-5	G-1	23-22	24-21
Pittsburgh	43	49	,467	12	8½	4-6	G-1	24-24	19-25
Cincinnati	41	52	,441	14½	11	6-4	P-1	21-26	20-26

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.	QAS Diff.	10 Dern.	Série	Dom.	Ext.
Arizona	51	41	,554	—	—	4-6	G-1	26-23	25-18
Los Angeles	49	42	,538	1½	2	6-4	P-1	26-23	23-19
San Fran.	49	46	,516	3½	4	4-6	G-1	30-17	19-29
Colorado	46	45	,505	4½	5	7-3	P-2	18-23	28-22
San Diego	40	54	,426	12	12½	4-6	G-1	20-26	20-28

Mardi 10 juillet
Washington 5 Pittsburgh 1
Philadelphie 7 N.Y. Mets 3
Milwaukee 8 Miami 4
Arizona 5 Colorado 3
L.A. Dodgers 1 San Diego 4
Chi. Cubs 2 San Francisco 0
Toronto 6 Atlanta 2
Mercredi 11 juillet
Washington 0 Pittsburgh 2
Chi. Cubs 4 San Francisco 5 (13)
Philadelphie 0 N.Y. Mets 3 (10)
Milwaukee à Miami, 19h10.
Arizona au Colorado, 20h40.
L.A. Dodgers à San Diego, 22h10.
Toronto 5 Atlanta 9
Jeudi 12 juillet
Arizona au Colorado, 15h10.
Milwaukee à Pittsburgh, 19h05.
Washington à N.Y. Mets, 19h10.
L.A. Dodgers à San Diego, 22h10.
Vendredi 13 juillet
Milwaukee à Pittsburgh, 19h05.
Washington à N.Y. Mets, 19h10.
Philadelphie à Miami, 19h10.
Arizona à Atlanta, 19h35.
Cincinnati à St. Louis, 20h15.
Chi. Cubs à San Diego, 22h10.
Seattle au Colorado, 20h40.
L.A. Angels à L.A. Dodgers, 22h10.
Oakland à San Francisco, 22h15.
Samedi 14 juillet
Milwaukee à Pittsburgh, 12h35.
Milwaukee à Pittsburgh, 16h05.
Arizona à Atlanta, 16h10.
Cincinnati à St. Louis, 16h10.
Washington à N.Y. Mets, 16h10.
Philadelphie à Miami, 16h10.
Chi. Cubs à San Diego, 22h10.
L.A. Angels à L.A. Dodgers, 19h15.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Betts Bos.	73	286	75	100	,350
Altuve Hou.	94	372	62	125	,336
Martínez Bos.	87	339	68	112	,330
Segura Sea	85	353	62	116	,329
Machado Bal.	91	353	46	111	,314
Trout L.A.A.	92	318	68	100	,314
Simmons L.A.A.	81	301	43	94	,312
Duffy T.B.	75	300	30	93	,310
Brantley Cle.	79	326	50	100	,307
Gurriel Hou.	73	297	40	91	,306

Points produits — Martínez, Bos., 79; Haniger, Sea, 65; Ramírez, Cle., 65; Machado, Bal., 63; Lindor, Cle., 62; Encarnación, Cle., 62.
Circuits — Martínez, Bos., 28; Ramírez, Cle., 27; Lindor, Cle., 25; Trout, L.A.A., 25; Judge, N.Y.Y., 25; Machado, Bal., 23.
Victoires — Severino, N.Y.Y., 14; Kluber, Cle., 12; Snell, T.B., 12.
Retraits au bâton — Sale, Bos., 188; Cole, Hou., 169; Bauer, Cle., 168; Verlander, Hou., 160; Paxton, Sea, 154.
Victoires protégées — Diaz, Sea, 35; Kimbrel, Bos., 27; Chapman, N.Y.Y., 24; Treinen, Oak, 23; Kela, Tex, 22; Rodney, Minn., 20; Greene, Det., 19.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Gennett Cin.	88	338	57	110	,325
Markakis Atl.	90	359	55	116	,323
Almora Jr. Cubs	84	271	47	86	,317
Freeman Atl.	90	350	57	110	,314
Suárez Cin.	75	285	47	89	,312
Kemp L.A.D.	87	279	41	87	,312
Arenado Col.	85	325	60	101	,311
Dickerson Pit.	82	307	37	95	,309
Aguilar Mil.	81	255	47	78	,306
Martinez Stl.	84	310	35	94	,303

Points produits — Suárez, Cin., 69; Báez, Cubs, 66; Arenado, Col., 65; Aguilar, Mil., 65; Story, Col., 62; Markakis, Atl., 60.
Circuits — Arenado, Col., 23; Aguilar, Mil., 23; Harper, Wash., 22; Muncy, L.A.D., 21; Goldschmidt, Ari., 21.
Victoires — Nola, Phi., 12; Scherzer, Wash., 11; Lester, Cubs, 11; Godley, Ari., 10; Mikolas, Stl., 10; Greinke, Ari., 9; Freeland, Col., 8.
Retraits au bâton — Scherzer, Wash., 177; Degrom, N.Y.M., 149; Corbin, Ari., 146; Nola, Phi., 126.
Victoires protégées — Davis, Col., 25; Jansen, L.A.D., 24; Hand, S.D., 24.

BASEBALL

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Sussex County	32	18	,640	—
Québec	31	19	,620	1
Rockland	28	23	,549	4½
New Jersey	26	24	,520	6
Trois-Rivières	25	25	,500	7
Ottawa	22	27	,449	9½
Salina Stockade	3	15	,167	—
Hollywood	1	8	,111	—
Rép Dominicaine	0	9	,000	—

Vendredi 6 juillet
Ottawa 5 New Jersey 1
Québec 6 Sussex County 0
Rockland 5 Trois-Rivières 2
Samedi 7 juillet
Ottawa 3 New Jersey 7
Québec 8 Sussex County 7
Rockland 8 Trois-Rivières 9
Dimanche 8 juillet
Rockland 6 Trois-Rivières 8
Québec 2 Sussex County 9
Lundi 9 juillet
Sussex County 7 Ottawa 8
Québec 1 Trois-Rivières 0
Mardi 10 juillet
New Jersey 7 Rockland 1
New Jersey 1 Rockland 3
Sussex County 2 Ottawa 1
Québec 9 Trois-Rivières 10
Mercredi 11 juillet
Rockland 5 New Jersey 4
Sussex County vs Ottawa
Québec 5 Trois-Rivières 6
Jeudi 12 juillet
Rockland à Québec, 19h05.
New Jersey à SCounty, 19h05.
Ottawa à Trois-Rivières, 19h05.
Vendredi 13 juillet
Rockland à Québec, 19h05.
New Jersey à S County, 19h05.
Ottawa à Trois-Rivières, 19h05.

LBJEQ

Section Financière Sun Life

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Québec	18	10,643	—	—	G-1	5-5
Saguenay	13	10,565	2½		G-1	5-5
Trois-Rivières	15	15,500	4		G-2	5-5
Charlesbourg	12	21,364	8½		P-1	4-6

Section La Cage Brasserie sportive

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Montréal	18	8	,692	—	G-1	8-2
Gatineau	18	9	,667	½	G-7	9-1
Saint-Eustache	14	11,560		3½	P-1	4-6
Laval	12	16,429		7	P-5	1-9
Repentigny	8	20,286		11	P-2	5-5

Section Vertdure

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
Longueuil	18	9	,667	—	G-1	5-5
LaSalle	11	12,478		5	G-2	4-6
Granby	14	18,438		6½	P-2	4-6
Coaticook	6	24,200		13½	G-1	3-7

Section Baseball Québec

	G	P	Moy.	Diff.	Série	10D
ABC-18U	14	10,583	—		G-2	6-4
ABC-16U	14	12,538	1		G-1	6-4

Lundi 9 juillet
Trois-Rivières 8 Repentigny 1
Montréal 3 Longueuil 10
Mardi 10 juillet
Laval 2 Saint-Eustache 5
Coaticook 9 Granby 4
Gatineau 10 Repentigny 8
Mercredi 11 juillet
Montréal 9 Laval 1
Saint-Eustache 1 Gatineau 2
Granby 0 LaSalle 3
Jeudi 12 juillet
LaSalle à Longueuil, 19h30.
Gatineau à Montréal, 20h.
Vendredi 13 juillet
ABC-18U à Granby, 19h30.
Repentigny à Laval, 19h30.
Samedi 14 juillet
Québec à Trois-Rivières, 13h.
LaSalle c. ABC-18U, 14h.
Longueuil à Saguenay, 16h.
ABC-18U à LaSalle, 17h.
Longueuil à Saguenay, 19h.
Laval à Montréal, 19h.

LBMQ

SENIOR QUÉBÉCOIS

	G	P	Moy.	Diff.	Pp	Pc
St-Jean	15	4	,789	-	163	95
Coaticook	13	8	,619	3	125	103
Montréal	10	6	,600	3½	99	86
Acton Vale	10	8	,556	4½	121	71
Thetford Mines	9	8	,529	5	106	91
Victoriaville	10	11	,476	6	80	113
St-Jérôme	7	10	,412	7	82	87
Ottawa	3	7	,300	7½	57	62
Sherbrooke	6	12	,333	8½	101	141
Shawinigan	5	14	,263	10	75	154

Dimanche 8 juillet
Coaticook 9 St-Jérôme 5
St-Jean 8 Thetford Mines 16
Coaticook 5 Montréal 9
Acton Vale 9 Sherbrooke 6
St-Jean 7 Victoriaville 8
Mercredi 11 juillet
Ottawa vs Montréal 20h
Jeudi 12 juillet
Acton Vale vs Montréal 20h
Victoriaville vs Thetford Mines, 20h
Vendredi 13 juillet
Coaticook vs Sherbrooke, 20h

SOCCER

COUPE DU MONDE

EN RUSSIE

GROUPE A

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Uruguay	3	3	0	0	5	0	9
Russie	3	2	1	0	8	4	6
Arabie Saoudite	3	1	2	0	2	7	3
Egypte	3	0	3	0	2	6	0

GROUPE B

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Espagne	3	1	0	2	6	5	5
Portugal	3	1	0	2	5	4	5
Iran	3	1	1	1	2	2	4
Maroc	3	0	2	1	2	4	1

GROUPE C

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
France	3	2	0	1	3	1	7
Danemark	3	1	0	2	2	1	5
Pérou	3	1	2	0	2	2	3
Australie	3	0	2	1	2	5	1

GROUPE D

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Croatie	3	3	0	0	7	1	9
Argentine	3	1	1	1	3	6	4
Nigéria	3	1	2	0	3	3	3
Islande	3	0	2	1	2	5	1

GROUPE E

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Brésil	3	2	0	1	5	1	7
Suisse	3	1	0	2	5	4	5
Serbie	3	1	2	0	2	4	3
Costa Rica	3	0	2	1	2	5	1

GROUPE F

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Suède	3	2	1	0	5	2	6
Mexique	3	2	1	0	3	4	6
Corée du Sud	3	1	2	0	3	3	3
Allemagne	3	1	2	0	2	4	3

GROUPE G

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Belgique	3	3	0	0	9	2	9
Angleterre	3	2	1	0	8	3	6
Tunisie	3	1	2	0	5	8	3
Panama	3	0	3	0	2	11	0

GROUPE H

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Colombie	3	2	1	0	5	2	6
Japon	3	1	2	1	4	4	4
Sénégal	3	1	1	1	4	4	4
Pologne	3	1	2	0	2	5	3

QUARTS DE FINALE
Vendredi 6 juillet
Uruguay 0 France 2
Brésil 1 Belgique 2
Samedi 7 juillet
Suède 0 Angleterre 2
Russie 3 Croatie 4 (TB)
DEMI-FINALES
Mardi 10 juillet
France 1 Belgique 0
Mercredi 11 juillet
Croatie 2 Angleterre 1
Samedi 14 juillet
Belgique vs Angleterre, 11h
Dimanche 15 juillet
Croatie vs France, 11h

TENNIS

WIMBLEDON

À WIMBLEDON, ANGLETERRE
MESSIEURS
Simple - Quart de finale
Novak Djokovic (12), Serbie, bat Kei Nishikori (24), Japon, 6-3, 3-6, 6-2, 6-2.
Rafael Nadal (2), Espagne, bat Juan Martin Del Potro (5), Argentine, 7-5, 6-7 (7-9), 4-6, 6-4, 6-4.
Kevin Anderson (8), Afrique du Sud, bat Roger Federer (1), Suisse, 2-6, 6-7 (5-7), 7-5, 6-4, 13-11.
John Isner (9), États-Unis, bat Milos Raonic (13), Canada, 6-7 (5-7), 7-6 (9-7), 6-4, 6-3.

DAMES
Simple - Quart de finale
Angelique Kerber (11), Allemagne, bat Daria Kasatkina (14), Russie, 6-3, 7-5.
Serena Williams (25), États-Unis, bat Camila Giorgi, Italie, 3-6, 6-3, 6-4.
Jelena Ostapenko (12), Lettonie, bat Dominika Cibulkova, Slovaquie, 7-5, 6-4.
Julia Goerges (13), Allemagne, bat Kiki Bertens (20), Pays-Bas, 3-6, 7-5, 6-1.

FORMULE 1

CHAMPIONNAT DES PILOTES

	Pts
1. Sebastian Vettel	171
2. Lewis Hamilton	163
3. Kimi Raikkonen	116
4. Daniel Ricciardo	106
5. Valtteri Bottas	104
6. Max Verstappen	93
7. Nico Hulkenberg	42
8. Fernando Alonso	40

MLS

EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Atlanta	20	12	4	4	42	23	40
New York City	19	11	4	4	38	24	37
New York	17	10	5	2	34	17	32
Columbus	20	8	6	6	24	23	30
N.-Angleterre	18	7	4	7	30	25	28
Montréal	20	8	12	0	24	35	24
Philadelphie	19	7	9	3	25	30	24
Chicago	20	6	9	5	32	38	23
Orlando	18	6	11	1	25	41	19
FC Toronto	18	4	10	4	29	36	16
D.C. United	14	2	7	5	23	29	11

OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
FC Dallas	18	10	3	5	28	21	35
Los Angeles FC	18	10	4	4	41	28	34
Kansas City	19	9	4	6	35	24	33
Salt Lake	19	9	8	2	27	34	29
Portland	16	8	3	5	26	22	29
FC Vancouver	19	7	7	5	29	37	26
Houston	17	7	6	4	36	26	25
Los Angeles Gal.	18	7	7	4	31	28	25
Minnesota	18	6	11	1	23	36	19
FC Seattle	17	4	9	4	15	22	16
Colorado	18	4	11	3	22	32	15
San Jose	18	2	10	6	29	37	12

Mercredi 11 juillet
Montréal 0 New York City 3
Philadelphie 4 Chicago 3
Samedi 14 juillet
Kansas City à New York, 19h.
Columbus à New York City, 19h.
San Jose à Montréal, 19h30.
Los Angeles Gal. en N.-Angleterre, 19h30.
FC Vancouver à D.C. United, 20h.
Chicago au FC Dallas, 20h.
FC Toronto à Orlando, 20h.
Salt Lake à Minnesota, 20h.
Houston au Colorado, 21h.

FOOTBALL

LCF

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Ottawa	3	2	1	0	82	59	4
Hamilton	4	2	2	0	96	84	4
Toronto	3	1	2	0	46	85	2
Montréal	4	1	3	0	61	123	2

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Calgary	3	3	0	0	93	35	6
Edmonton	4	2	2	0	112	110	4
Saskatchewan	4	2	2	0	79	95	4
Winnipeg	4	2	2	0	144	93	4
C.-B.	3	1	2	0	63	92	2

Vendredi 6 juillet
Ottawa 28 Montréal 18
Samedi 7 juillet
Edmonton 17 Toronto 20
C.-B. 19 Winnipeg 41
Jeudi 12 juillet
Calgary à Ottawa, 19h30.

GOLF

Boursiers PGA
1. Justin Thomas 5 858 980$
2. Dustin Johnson 5 599 752$
3. Bubba Watson 5 121 848$
4. Justin Rose 5 007 303$
5. Patrick Reed 4 486 125$
6. B DeChambeau 4 462 598$
7. Jason Day 4 347 887$
8. Brooks Koepky 4 034 417$
9. Phil Mickelson 3 955 082$
10. Webb Simpson 3 727 442$
11. Tony Finau 3 394 142$
12. Rickie Fowler 3 344 197$
13. Marc Leishman 3 253 721$
14. Patton Kizzire 3 209 701$
15. Paul Casey 3 194 620$
16. Jon Rahm 3 070 168$
17. Patrick Cantlay 2 975 539$
18. Kevin Na 2 875 480$
19. T Fleetwood 2 738 680$
20. Pat Perez 2 701 828$
21. Chesson Hadley 2 701 522$
22. Rory McIlroy 2 649 063$
23. Brian Harman 2 601 490$
24. Aaron Wise 2 563 642$
25. Luke List 2 534 209$
26. Andrew Landry 2 468 417$
27. X Schauffele 2 433 710$
28. Henrik Stenson 2 412 647$
29. Alex Noren 2 411 126$
30. Chez Reavie 2 370 611$
31. Kyle Stanley 2 365 361$
32. Ian Poulter 2 324 927$
33. Beau Hossler 2 313 686$
34. Ryan Armour 2 231 789$
35. Brendan Steele 2 189 548$
36. Austin Cook 2 176 606$
37. Cameron Smith 2 158 880$
38. Gary Woodland 2 081 964$
39. Jordan Spieth 2 080 394$
40. Emiliano Grillo 2 077 661$
41. Charles Howell III 2 065 934$
42. F Molinari 1 976 279$
43. Si Woo Kim 1 960 648$
44. Jimmy Walker 1 920 919$
45. Kevin Kisner 1 915 459$



Guillaume Jacques n'est pas près d'oublier le plus récent Championnat national de la Fédération de tir du Canada. — PHOTO COURTOISIE

TIR À LA CARABINE

Week-end en or pour Jacques

VINCENT GAUTHIER
vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca

TROIS-RIVIÈRES — Guillaume Jacques n'est pas près d'oublier le plus récent Championnat national de la Fédération de tir du Canada qui s'est tenu à Cookstown, en Ontario.

Le porte-couleurs du Club sportif de la Mauricie y a multiplié les prouesses pour rentrer au bercail avec trois médailles d'or à son cou!

Le Trifluvien de 16 ans s'est notamment distingué lors de l'épreuve individuelle de tir à la carabine olympique chez les juniors, réussissant du même coup un record personnel de 609,5 points.

Jacques ne s'est toutefois pas arrêté à ce succès puisqu'il a aussi ajouté l'or en équipe mixte avec Florence Filion, avant de grimper une fois de plus sur la plus haute marchd du podium dans la classe Expert, toutes catégories d'âges confondues.

Son brio lui permet maintenant de passer dans la catégorie de compétition Master, un niveau qui regroupe les meilleurs tireurs au pays.

Plus tôt cette année, Jacques avait aussi brillé au Grand Prix de tir du Canada, à Toronto, alors qu'il avait raflé les honneurs de la classe ouverte.

entre vous et moi



lenouvelliste.ca

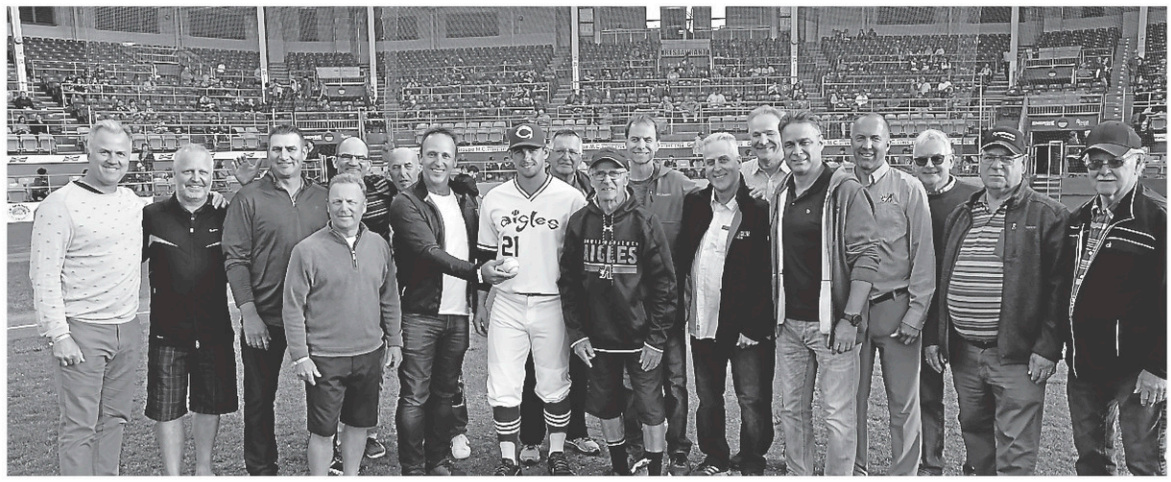
CLAUDE LORANGER collaboration spéciale, *claude.loranger@icloud.com*

Les Aigles juniors de 1984 sous les projecteurs

Dans la foulée du 80e anniversaire du stade trifluvien, les fameux Aigles juniors, édition 1984, grands maîtres du Championnat junior canadien, ont été envoyés sous les réflecteurs vendredi dernier. Un retour dans le temps qui a permis d'évoquer des souvenirs impérissables pour la bande à JEAN HAMELIN. Et amplement mérité puisqu'ils ont marqué l'histoire du baseball trifluvien alors que pour la première fois l'équipe hôtesse savourait un championnat canadien. Rappelons qu'au fil des 56 matchs joués durant cette saison exceptionnelle, ils ont subi seulement trois défaites, soit une en saison régulière, une en séries et une durant le championnat.

Et lorsqu'est venu le moment du lancer protocolaire, Hamelin a demandé s'il était encore le coach de cette équipe. Les boys ont répondu en chœur : « OUI!!! »

Alors, le bon vieux Jean a remis la balle à son lanceur étoile de l'époque, PAT GERVAIS, qui a effectué le lancer. Un beau geste de la part du légendaire JEAN HAMELIN, un vrai de vrai!



Une belle photo des membres de l'équipe championne de 1984 et quelques invités qui faisaient partie du comité organisateur. De gauche à droite : MARC GERVAIS, SYLVAIN PRONOVOST, PIERRE GIGUÈRE, DANNY DESPRÉS, ANDRÉ LAMBERT, ALAIN GENDRON, PAT GERVAIS, CLÉMENT TROTTIER, ALEX HERCEG des Aigles Can-Am, coach JEAN HAMELIN, JEAN DALLAIRE, LUC DUVAL, RENÉ MARCHAND (assistant-entraîneur), MARIO GIGUÈRE, RENÉ MARTIN (directeur général des Aigles Can-Am), GILLES NOLIN, VIAU LAFONTAINE et FERNAND LAMY. — PHOTO GILLES JOUBERT



› UNE PHOTO POUR LA POSTÉRITÉ

JEAN-PHILIPPE GLAUDE, recruteur des Predators de Nashville, et **DAVID GLAUDE**, des Aigles de la Can-Am, ont fraternisé lors de l'avant-match alors que l'équipe de **JAYDEN GLAUDE**, fils de Jean-Philippe, était l'invitée des Oiseaux trifluviens. Avez-vous remarqué? Il n'y a aucun lien de parenté chez les Glaude, mais la ressemblance est assez frappante!

Connaissez-vous les mini-Pats de Trois-Rivières?

Le hockey de printemps est le moment clé pour réunir une dizaine de jeunes, garçons et filles du même âge (nés en 2010), qui durant l'hiver s'affrontent au hockey mineur afin de participer à trois tournois. À la base, il y a un lien entre ces jeunes. Mis à part leur âge, les parents sont issus du milieu du hockey ou reliés au monde des affaires à Trois-Rivières.

Au départ, le tout a été mijoté par BENOÎT DUSABLON (Le Prix du Gros), commanditaire et papa de Jayden. Le dynamique Dusablon s'est entouré d'amis et collègues. D'autres papas, tels que MARC-ÉTIENNE HUBERT, ALEXANDRE MÉLANÇON, PHILIPPE DEBLOIS et BENOÎT CÔTÉ, d'anciens membres des Patriotes de l'UQTR, ont constitué le personnel d'entraîneurs. De là, l'idée des mini-Pats a pris son envol. MARC-ÉTIENNE HUBERT a tissé la toile de ce projet rapprochant les jeunes et l'UQTR (école de hockey et entraînement).

Les mini-Pats ont fait fureur au Challenge de Beauce (champions), à la Classique TBT de Trois-Rivières (champions) ainsi qu'au Tournoi de la relève au Complexe Bell de Brossard (finalistes). Fiche globale (16-3). Cette photo montre les champions de la Classique TBT avec qui ils sont affiliés au sein de la Ligue printanière.



À l'avant, de gauche à droite : MAEVA DUBUC, TATIANNA DEBLOIS, THOMAS BOISVERT, LOÏC CARON, ZACH CÔTÉ, ZACHARY CLOUTIER, TYLER DAVID, NOA MOREL, RENAUD HUBERT, HENRI MÉLANÇON et JAYDEN DUSABLON. À l'arrière: le personnel de l'équipe, composé de FRANÇOIS CLOUTIER, DAVID CARON (gérant), ALEXANDRE MÉLANÇON et BENOÎT CÔTÉ. Absents lors de la photo : MARC-ÉTIENNE HUBERT et PHILIPPE DEBLOIS



Marc Surprenant

Match international de baseball féminin à Maskinongé

La venue d'une équipe féminine de baseball senior de France en sol mauricien suscite un grand intérêt à Maskinongé.

Il s'agit d'une grande première au Canada alors que la formation française se mesurera aux King Sox sélection bantam de la Mauricie.

MARC SURPRENANT (notre photo) est le grand responsable de l'événement.

Le match sera présenté jeudi, sur le coup de 19 h, au terrain local.

À l'avant-match, il y aura cérémonie protocolaire, présentation des joueuses et hymnes nationaux. L'entrée est gratuite.



› INTER CLÔTURES CAMBREK ET LES PATRIOTES S'UNISSENT

C'est coulé dans le béton! Inter Clôtures Cambrek devient un partenaire majeur des Patriotes de l'UQTR et agira en tant que présentateur officiel de l'École de hockey des Patriotes de l'UQTR. L'entreprise s'engage aussi à contribuer au succès du 27e Salon des vins, bières et spiritueux de Trois-Rivières et au Mérite sportif des Patriotes. Ce nouveau partenariat se veut une collaboration à long terme. Lors de l'entente entre les deux parties, nous remarquons, dans l'ordre habituel : DAVID LABRECQUE (copropriétaire d'Inter Clôtures Cambrek), ALAIN LABRECQUE (président et propriétaire de l'entreprise ainsi qu'un ex-membre de la formation de hockey des Patriotes), CHRISTIAN GAGNON (directeur adjoint du Service de l'activité physique et sportive de l'UQTR et responsable des Patriotes) et CHRISTIAN LABRECQUE (copropriétaire de l'entreprise).



Nicholas Latifi— CRÉDIT: FORCE INDIA

FORMULE UN

Latifi de retour en piste

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Six semaines après avoir pris part à ses premiers essais libres officiels au Grand Prix de Formule 1 du Canada, le Torontois Nicholas Latifi sera de retour en piste le 20 juillet pour la première séance d'essais libres du Grand Prix d'Allemagne.

C'est ce qu'a confirmé mercredi par voie de communiqué l'équipe Force India. «C'était fantastique à Montréal; c'est une journée que je n'oublierai jamais, donc j'ai vraiment hâte de reprendre le volant pour ma deuxième séance d'essais libres à Hockenheim», a déclaré le représentant de l'unifolié.

Latifi, qui est âgé de 23 ans, pilotera la voiture du Français Esteban Ocon sur le circuit d'Hockenheim. L'objectif de cette démarche consistera à lui procurer davantage d'expérience en F1, un peu comme l'avait fait Lance Stroll chez Williams avant d'obtenir un volant permanent à l'aube de la saison 2017. «Contrairement à Montréal, j'ai déjà piloté sur le circuit d'Hockenheim, et puisque je suis maintenant un peu plus confortable à bord de la voiture, je suis plus détendu, plus confiant et plus à l'aise.

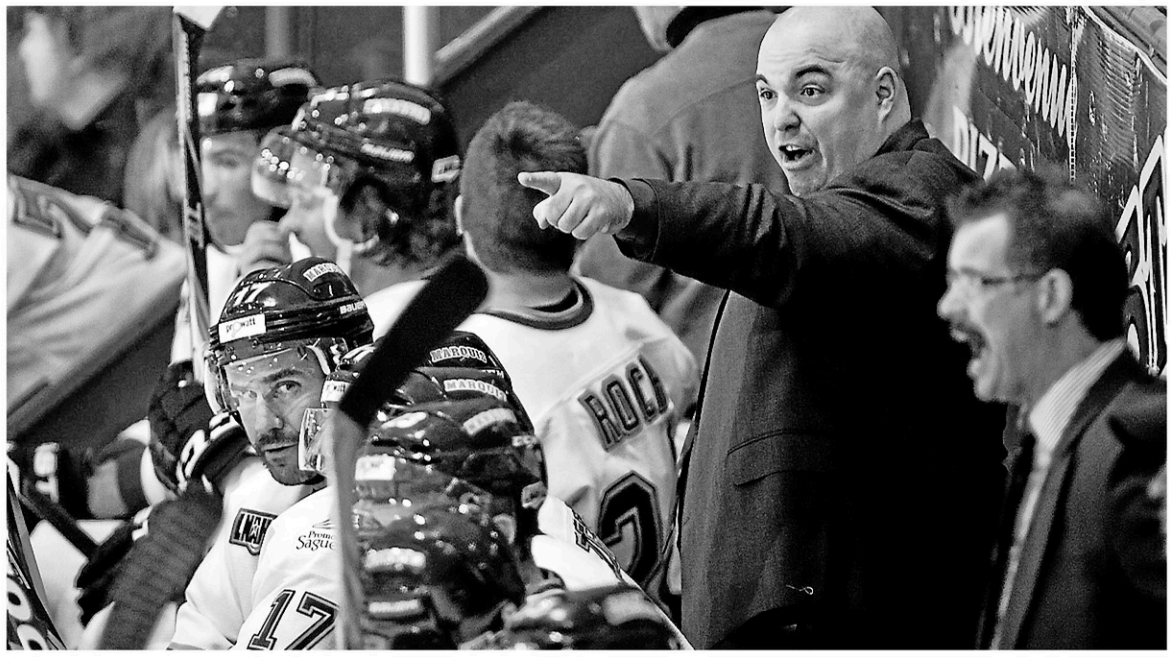
«L'objectif consistera à tourner le plus possible pour l'équipe et à amasser le plus d'informations possible. Je veux contribuer le plus possible au développement de leur programme et accroître mon expérience au volant d'une voiture de F1.»

Force India a ajouté que le Canadien participera aux essais privés qui se dérouleront à Budapest, en Hongrie, le 31 juillet.

Latifi est devenu le pilote d'essai et le pilote réserviste officiel de Force India au début de la saison 2018.

Un retour aux sources pour Lygitsakos

STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca



Dean Lygitsakos retourne là où il a fait ses premières armes comme entraîneur-chef. — PHOTO: OLIVIER CROTEAU

TROIS-RIVIÈRES — Le Bellemare de Louiseville n'a pas eu à chercher bien longtemps le successeur d'André Lachance, retourné dans ses terres la semaine dernière diriger la formation de Joliette. Le directeur-gérant Dean Lygitsakos s'est offert le poste de pilote, et tentera de guider le Bellemare à un troisième championnat d'affilée au sein de la Ligue de hockey senior AAA.

Lygitsakos n'aura pas une très grande transition à opérer. C'est lui qui a monté cette équipe, et il agissait également à titre d'adjoint à Lachance l'hiver dernier.

Il a bien failli reprendre du service dans la Ligue nord-américaine de hockey mais quand l'opération sauvetage de la concession trifluvienne qu'il effectuait de concert avec Yves Tremblay a échoué, il semblait évident que le Louisevillois allait être encore plus impliqué au sein du Bellemare.

«C'est un énorme honneur pour moi de revenir derrière le banc à Louiseville. C'est ici que tout a commencé pour moi. Je me suis investi avec l'équipe depuis de nombreuses années comme administrateur, DG et j'ai envie de relever le défi de remporter une 3e coupe consécutive avec ce groupe spécial. Ça sera difficile, mais je me sens prêt à me lancer!», racontait Lygitsakos, lui dont le règne derrière le banc dans le senior AA a Louiseville avait pris fin en 2006, alors qu'il avait justement gradué dans la LNAH à Trois-Rivières.

Après des passages à Jonquière et Saint-Georges-de-Beauce, voilà que Lygitsakos fait un retour aux sources. Il devrait être très bien accueilli des amateurs, lui qui a un championnat comme joueur avec les Jets, un autre comme pilote avec le Canadel puis les deux derniers en tant qu'architecte du Bellemare.

CHARRETTE EN RENFORT

Mardi soir se déroulait le repêchage annuel de la LHSAAAQ et le Bellemare a surpris en sélectionnant, entre autres, l'excellent Francis Charette au tout premier rang. «Francis va nous aider à faire face à une compétition rehaussée. Les clubs se sont améliorés et nous devons nous attendre à une meilleure opposition. »

«Nous avons une cible dans le dos, c'est évident! J'aime où la ligue s'en va, elle grandit en beauté. Je veux faire partie de son ascension. Je suis chanceux, faire du hockey devant parents et amis, chez nous et ce au sein de la meilleure organisation de la ligue.»

TOUR DE LA RELÈVE

Guillemette attire encore l'attention

VINCENT GAUTHIER
vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca



Mathias Guillemette s'est distingué dans le cadre du Tour de la relève internationale de Rimouski. — PHOTO: MICHEL GUILLEMETTE

Trois-Rivières – La fabuleuse saison du cycliste Mathias Guillemette s'est poursuivie dans le Bas-Saint-Laurent au cours des derniers jours alors qu'il s'est distingué dans le cadre du Tour de la relève internationale de Rimouski.

Invité à se joindre à l'événement par l'équipe Makadence-1, de la région de Québec, le Trifluvien a bouclé les cinq étapes en sixième position du classement général cumulatif individuel, récoltant au passage une deuxième place lors de l'épreuve critérium de 35 km.

Récemment surclassé chez les juniors par la Fédération québécoise des sports cyclistes lors des derniers Championnats canadiens sur route, Guillemette a aussi complété les épreuves du contre-la-montre par équipe (8e), le circuit sur route de 78 km (5e), le contre-la-montre individuel (6e) et le trajet routier de 75,6 km (7e) lors du rendez-vous rimouskois.

Ses résultats ont notamment permis à son équipe Makadence-1 de compléter la compétition sur la deuxième marche du podium.

Plus tôt cette saison, le jeune cycliste avait aussi obtenu quatre podiums lors des Championnats canadiens sur piste chez les cadets.

Guillemette n'était pas le seul représentant d'Équipe Vélo Mauricie à prendre le départ du Tour de Rimouski.

Son coéquipier Mathias Hamel, qui en est à sa première année chez les cadets, a aussi participé à l'événement avec l'équipe Makadence-2.

Par ailleurs, Guillemette mettra maintenant le cap sur l'Abitibi où il participera à la dernière tranche de la Coupe du Québec espoir à Val-d'Or, dont il détient présentement le maillot du meneur au classement.

IMPACT

La série victorieuse prend fin

Le NYCFC l'emporte 3-0

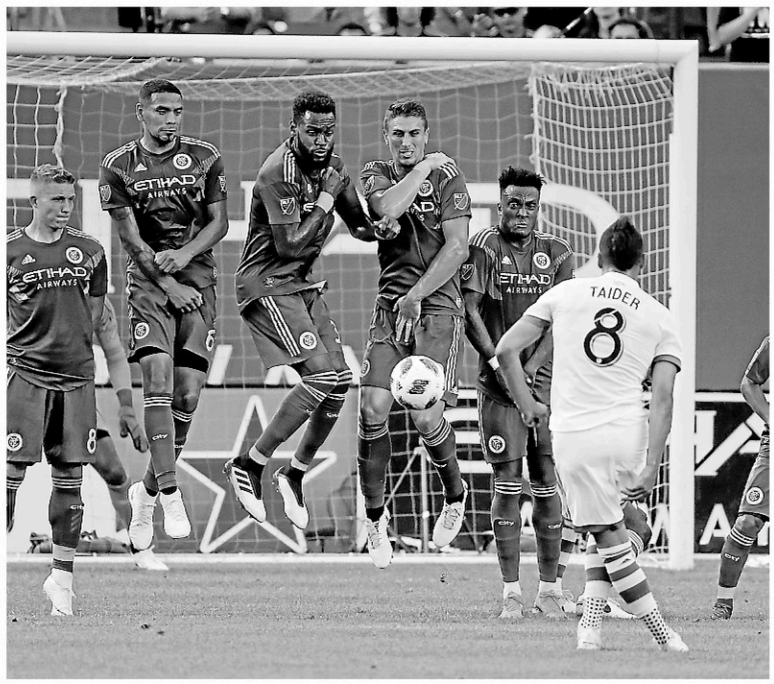
La Presse canadienne

NEW YORK — L'Impact a été ramené sur terre mercredi, alors que la séquence victorieuse de la formation montréalaise a été freinée sèchement par le New York City FC, qui l'a emporté 3-0.

Jesus Medina, Ronald Matarrita et Jonathan Lewis ont marqué pour le NYCFC (11-4-4), qui est demeuré invaincu devant ses partisans cette saison (9-0-1).

De son côté, l'Impact (8-12-0) s'était présenté au Yankee Stadium fort d'une série de quatre victoires, dominant ses rivaux 9-1 au chapitre des buts marqués lors de cette séquence. Le Bleu-blanc-noir a finalement été blanchi pour une septième fois cette saison.

Installé au sixième et dernier rang donnant accès aux éliminatoires dans l'Association de l'Est avant les matchs de mercredi, l'Impact se retrouvait en position précaire. Les deux équipes à sa pourchasse s'affrontaient plus tard en soirée, alors que l'Union de Philadelphie rendait visite au Fire de Chicago.



L'Impact n'a pas été en mesure de percer le front défensif ennemi. — AP PHOTO/JULIE JACOBSON)

Puisque sa troupe disputait le deuxième d'une série de sept matchs en 22 jours, l'entraîneur-chef Rémi Garde avait effectué cinq changements au XI partant qui avait défait les Rapids du Colorado 2-1, samedi. Anthony Jackson-Hamel, Raheem Edwards, Shamit Shome, Victor Cabrera et Michael Petrasso remplaçaient Matteo Mancosu, Alejandro Silva, Ken Krolicki, Daniel Lovitz et Chris Duvall. Il s'agissait pour Shome d'un premier départ en MLS.

Peut-être en raison de ces nombreux changements, la formation montréalaise a manqué de cohésion sur le terrain. S'il a limité les dégâts pendant de longs moments du côté défensif, l'Impact n'a pas généré grand-chose en attaque. Le NYCFC a dominé la rencontre 22-3 au chapitre des tirs et 7-0 du côté des tirs cadrés.

L'Impact poursuivra son éreintante séquence samedi, quand il accueillera les Earthquakes de San Jose.

MAÎTRE CHEZ LUI

Le NYCFC a rapidement affiché ses intentions, exploitant le flanc droit de la défensive montréalaise à maintes reprises en première demie.

Ben Sweat a multiplié les assauts derrière Edwards et Petrasso. Dès la septième minute, il a rejoint Thomas McNamara, qui a toutefois raté la cible.

McNamara espérait avoir obtenu un penalty à la 11e minute, quand il s'était lancé derrière la défensive montréalaise. L'arbitre Alan Kelly lui a plutôt décerné un carton jaune pour avoir simulé une chute devant le gardien Evan Bush.

Sweat est revenu à la charge à la 16e et la 29e minute, mais Maximiliano Moralez et Medina ont tour à tour cafouillé sur la dernière touche. Même chose du côté de Rodney Wallace à la 33e minute, après une autre séquence amorcée par Sweat.

Pendant ce temps, l'Impact semblait toujours avoir du mal à s'adapter aux dimensions plus petites du terrain. Les joueurs du Bleu-blanc-noir ont complété seulement 61 pour cent de leurs passes en première demie.

Bush a sauvé les meubles à deux reprises au retour de la pause, arrêtant une tête d'Alexander Callens à la 49e minute, puis une frappe à bout portant de Moralez à la 55e minute.

Les efforts du NYCFC ont finalement été récompensés à la 60e minute. Moralez a remis le ballon à Medina au haut de la surface de réparation et le Paraguayen y est allé de deux hésitations avant de décocher une frappe qui a pris Bush à contre-pied.

Les locaux sont revenus à la charge à la 65e minute. Medina a envoyé le ballon d'un côté à l'autre de la surface montréalaise. Matarrita l'a récupéré et l'a lobé par-dessus Bush jusque dans le petit filet du côté opposé.

Lewis a porté le coup de grâce à la 76e minute, complétant une contre-attaque amorcée par Moralez et Matarrita.

Sagan, maître sprinteur

Le Slovaque gagne sa deuxième étape du Tour

Associated Press

QUIMPER, France — Pour la deuxième fois depuis le début du Tour de France, Peter Sagan a vaincu Sonny Colbrelli lors du sprint final. Contrairement à la deuxième étape qui s'est déroulée sur le plat, sa victoire a été acquise mercredi à l'issue de la première étape – mais la cinquième au cumulatif – sur un parcours accidenté.

Greg Van Avermaet a mal synchronisé son sprint et Sagan, de l'équipe Bora-Hansgrohe, en a profité. «J'ignore s'il l'a fait intentionnellement ou s'il voulait simplement ralentir le groupe, mais je dois le remercier», a dit Sagan.

Van Avermaet a néanmoins profité d'un bonus acquis lors d'un sprint intermédiaire pour ajouter deux secondes à son avance au classement général, tout juste devant son coéquipier de l'équipe BMC Tejay van Garderen.

Après l'attaque du cycliste belge Philippe Gilbert, Van Avermaet a augmenté la cadence à la sortie du dernier virage avec 300 m à franchir, mais il n'a pu garder le rythme jusqu'au bout. «J'ai essayé de gagner l'étape, mais c'était très complexe, a admis Van Avermaet. Phil a lancé le sprint très tôt et il est encore très près de moi au classement général, donc je ne pouvais pas le laisser aller. Je crois que j'ai lancé mon sprint trop tôt. Je croyais que le virage était plus près de l'arrivée qu'en réalité.»

Le favori pour l'emporter, le Britannique Chris Froome, a franchi le fil d'arrivée au sein du peloton principal. Il occupe le 15e échelon, à 57 secondes de Van Avermaet.

«Tout le monde savait que ça allait être une journée difficile. Une étape très vallonnée, jamais vraiment plate, que des montées et des descentes, a souligné Froome. C'est le genre d'étape où certaines choses peuvent mal tourner, et vous pouvez perdre 30 à 40 secondes si vous perdez des positions.»

RECORD

Sagan, triple champion du monde en titre, a affiché un temps de près de cinq heures lors de cette étape de 204,5 km, ponctuée de cinq ascensions, qui s'est déroulée en Bretagne, entre Lorient et Quimper. Gilbert, un ex-champion du monde, a fini troisième, et il s'est hissé au troisième rang au cumulatif.

Depuis ses débuts dans le Tour, en 2012, Sagan, 28 ans, a enlevé dix étapes. Le champion du monde a ainsi conforté son maillot vert de leader du classement par points, battant ainsi le record de l'Allemand Erik Zabel en le décrochant pour la 90e fois.

Le Tour de France demeurera en Bretagne pour la sixième étape, jeudi. Elle se déroulera de nouveau sur un parcours accidenté, cette fois-ci sur 181 km, entre Brest et Mur-De-Bretagne Guerledan, et elle comprendra deux ascensions, dont une prononcée au Mur-de-Bretagne.



Pour la deuxième fois depuis le début du Tour de France, Peter Sagan a vaincu Sonny Colbrelli lors du sprint final. — AFP PHOTO / JEFF PACHOUD

«C'est Julian Alaphilippe qui est le grand favori. Il peut prendre le maillot jaune», a prévenu Van Avermaet.

Milos Raonic s'incline malgré 31 as

La Presse canadienne

LONDRES — Le service de Milos Raonic a été bon mercredi, mais celui de John Isner a été meilleur.

Dans une bataille mettant aux prises deux des meilleurs serveurs du circuit masculin, Isner s'est relevé après avoir cédé la première manche et a battu le Canadien 6-7 (5), 7-6 (7), 6-4, 6-3 en quarts de finale des Internationaux de tennis de Wimbledon.

Ainsi, pour une deuxième année d'affilée, le parcours de Raonic au All England Club s'est arrêté à deux victoires d'une participation au match ultime, une étape qu'il avait atteinte en 2016.

Isner, 9e tête de série, est le seul joueur du tournoi à ne pas avoir été victime d'un bris de service jusqu'à maintenant. Face à l'Américain de six pieds dix pouces, Raonic n'a eu qu'une chance de réaliser un bris. Isner a répliqué avec un as avant de boucler la quatrième manche.

« Je n'ai pas eu bien des occasions, a dit le Canadien. Ce n'est pas particulièrement surprenant. J'avais constaté depuis quelques mois qu'il jouait très bien. »



Après sa défaite, le Canadien Milos Raonic serre la main à l'Américain John Isner. — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, BEN CURTIS

Raonic a eu l'impression de s'être déchiré un muscle de la jambe droite au premier set. Un thérapeute l'a enrubannée quand il menait 6-5.

« Je ne sais pas à quel point c'est sérieux, a dit Raonic. C'est un peu la sensation que j'avais. »

De son côté, Isner a inscrit trois bris en six opportunités. Sa première chance de gagner le service de son rival est venue au troisième set et Isner a su l'exploiter pour se donner une avance de 3-2.

Raonic a dominé au chapitre des as avec 31 contre 25, mais a également commis plus de doubles fautes, soit six contre quatre.

Isner est connu pour avoir disputé le plus long match de l'histoire du tennis : 6-4, 3-6, 6-7, 7-6 et 70-68, en sa faveur (contre Nicolas Mahut en 2010, lors du premier tour à Roland-Garros).

« Tout le monde se rappelle de ce match-là et c'est correct, a dit le tennisman de 33 ans, en demi-finale d'un tournoi majeur pour la première fois de sa carrière. J'ai accompli beaucoup de choses depuis, mais pour plusieurs personnes, ça reste l'image marquante de ma carrière. Peut-être qu'en me rendant encore plus loin ici, je pourrai être reconnu pour quelque chose de plus actuel. »

CHEZ LES DAMES

Plus tôt mercredi, la Canadienne Gabriela Dabrowski et la Chinoise Yifan Xu avaient atteint les demi-finales du double féminin.

Sixièmes têtes de série, Dabrowski et Xu ont effacé un déficit d'un set à zéro et ont vaincu l'Américaine Bethanie Mattek-Sands et la Tchèque Lucie Safarova 5-7, 6-4, 6-2.

En demi-finale, Dabrowski et Xu livreront bataille à un autre tandem américano-tchèque, composé de Nicole Melichar et Kveta Peschke, 12e têtes de série.

Dabrowski tente d'atteindre la finale du double féminin à un tournoi du Grand Chelem pour la première fois de sa carrière.

Roger Federer éliminé

HOWARD FENDRICH
The Associated Press

LONDRES — Roger Federer était à un point d'une jolie victoire en trois sets lors des quarts de finale des Internationaux de tennis de Wimbledon mercredi. Un malheureux point.

Puis, lentement, au fil des quelque deux heures qui ont mené jusqu'au 24e jeu du cinquième set, pendant que la température baissait et que les spectateurs scandaient « Let's go Roger! », tout s'est écroulé pour l'octuple champion, contre un adversaire qui ne l'avait jamais battu avant et qui ne s'était jamais rendu aussi loin au All England Club.

Dans un inattendu revirement de situation et sur une scène qui lui est un peu moins familière — le court numéro 1 au lieu du court central — Federer a laissé filer une balle de match lors du troisième set, puis sa confortable avance avant de devoir plier bagages.

Au terme d'une guerre d'usure de 4 h 14 min, Kevin Anderson, 8e tête de série, a renversé le favori du tournoi par des scores de 2-6, 6-7 (5), 7-5, 6-4, 13-11.

En demi-finale, le Sud-Africain de 32 ans affrontera l'Américain John Isner, classé 9e, qui a vaincu le Canadien Milos Raonic (13e) en quatre manches de 6-7 (5), 7-6 (7), 6-4, 6-3.

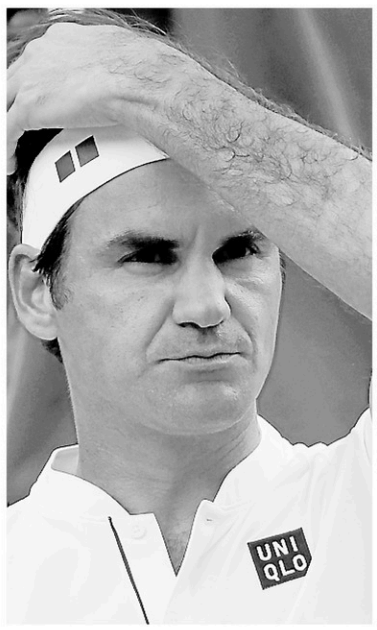
Avec un score de 30-30 lors du 23e jeu du cinquième set, Federer a commis sa seule double faute de match, créant une chance de bris pour Anderson. Ce dernier l'a convertie lorsque le Suisse a expédié la balle dans le filet au point suivant. Il a aisément gagné le jeu suivant avant de lever les deux bras au ciel.

« C'est l'une de ces journées où tu espères tirer les marrons du feu, a analysé Federer. J'aurais pu. J'aurais dû. »

Le Suisse menait deux sets à zéro et 5-4 en troisième manche lorsqu'il s'est donné une balle de match, avec Anderson au service. Federer a réussi à retourner un service chronométré à plus de 214 km/h, mais au coup suivant, il a complètement raté un revers. De retour à égalité.

À partir de ce moment, tout a commencé à changer. Anderson a protégé son service, brisé celui de Federer pour prendre l'avance 6-5 et sauvé trois balles de bris pour finalement gagner la troisième manche. C'était le début de la remontée.

« Je n'ai cessé de me dire, «Je dois continuer d'y croire». Je n'ai pas arrêté de me dire qu'aujourd'hui serait ma journée, car il faut afficher un tel état d'esprit quand on s'amène sur le court contre quelqu'un comme Roger. Si vous avez des doutes ou que vous êtes incertain de ce qui pourrait se produire, ce que j'ai peut-être un peu fait au premier set, les choses n'iront pas dans la bonne direction », a déclaré Anderson, auteur de 28 as durant le match, dont 11 lors du set décisif.



Roger Federer — PHOTO THE ASSOCIATED PRESS, BEN CURTIS

Djokovic sur la route de Nadal

La Presse canadienne

LONDRES — Le Serbe Novak Djokovic a surmonté un creux de vague au deuxième set et a atteint les demi-finales d'un tournoi du Grand Chelem pour la première fois depuis 2016 après avoir défait le Japonais Kei Nishikori 6-3, 3-6, 6-2, 6-2.

Djokovic a repris le contrôle du match de façon définitive après avoir effacé un recul de 0-40 lors du cinquième jeu du troisième set, alors que le score était égal 2-2. Dès le jeu suivant, il a brisé le service de Nishikori. Triple vainqueur au All England Club, Djokovic a été victime d'un bris de service dès le premier jeu de la quatrième manche, mais a gagné les quatre jeux suivants. Il a réalisé un autre bris de service qui lui a permis de mettre fin à l'affrontement en 2 h 35 minutes.

En demi-finale, il affrontera Rafael Nadal, 2e tête de série, qui a difficilement défait l'Argentin Juan Martin del Potro, classé 5e, 7-5, 6-7 (7), 4-6, 6-4,-6-4 en 4h47 minutes.

Ce sera la première présence de Djokovic en demi-finale à Wimbledon depuis son dernier triomphe, en 2015. Djokovic compte 12 titres en carrière lors de tournois du Grand Chelem mais était enlisé dans une sorte de léthargie provoquée par des problèmes au coude qui ont duré plus d'un an, jusqu'à ce qu'il se fasse opéré en février. «J'aime la qualité de mon jeu en ce moment. Vraiment. Avec les performances que j'ai offertes, je crois que je mérite d'être en demi-finale, a analysé Djokovic, dont le dernier titre à un tournoi du Grand Chelem remonte à 2016, lors des Internationaux de France.

«Je ne veux pas m'arrêter ici. J'espère avoir une chance de me battre pour un trophée.»

Depuis le début de cette quinzaine, on l'a vu connaître des moments de colère et l'un d'eux s'est manifesté au deuxième set alors qu'il a fait bondir sa raquette au sol après avoir échoué dans sa tentative de convertir trois balles de bris alors que le score était de 1-1. Pour ce geste, il a reçu un avertissement de l'arbitre en chef Carlos Ramos. Et lorsque Nishikori a lui-même lancé sa raquette en l'air lors de la quatrième manche, il n'a pas été réprimandé, ce qui a incité le Serbe à crier «deux poids, deux mesures», en direction de Ramos. Les spectateurs massés au court central l'ont hué.

Victoire pas au goût de tous

Si la France entière a célébré la victoire face à la Belgique, la performance des Bleus a laissé les Russes de marbre. Notamment le quotidien sportif *Sport Express*. «C'est impossible de regarder un football pareil», dit le journal, ajoutant que pour prendre plaisir en regardant la France jouer, il faut soit «être un *geek* tactique, soit aimer sincèrement la France». «Le match entre la France et la Belgique est la plus grande déception du Mondial», poursuit le journaliste, qui en veut à Didier Deschamps. «Pourquoi sélectionner de tels footballeurs si votre tactique consiste à brider leurs capacités et les transformer en petits soldats?» **AFP**

Pénurie de maillots croates

À Glasgow, comme à Édimbourg, difficile de trouver un maillot de... la Croatie. L'équipe au damier, adversaire de l'Angleterre en demi-finale de la Coupe du monde, a trouvé un soutien inattendu de l'autre côté du mur d'Hadrien. Les Écossais ont en effet fait une razzia sur les maillots blanc et rouge pour afficher leur mépris à leur meilleur ennemi voisin. Selon *The Evening Times*, l'équipementier Nike a expliqué être «inondé de commandes» venues d'Écosse. **AFP**

Le message de Thierry Henry

On a beaucoup glosé sur la présence sur le banc belge de Thierry Henry, adjoint du sélectionneur des Diables rouges, Roberto Martinez. Après la victoire de la France en demi-finale, le meilleur buteur de l'histoire des Bleus a confié un petit mot à la journaliste de TF1 Sylvaine Mignogna, qui travaille depuis 35 ans pour l'émission *Téléfoot* et qui raconté l'anecdote sur Twitter : «Dis leur [aux Bleus] qu'ils la ramènent dimanche» à propos de la Coupe du monde. **AFP**

La Croatie écrit son histoire

L'ex-province yougoslave participera à sa première finale

Agence France-Presse

MOSCOU — Pour la première fois de son histoire, la Croatie participera à la finale de la Coupe du monde de soccer à la suite de sa victoire de 2-1 en prolongation sur l'Angleterre, mercredi. Mario Mandzukic a inscrit le but victorieux pendant la deuxième période de prolongation pour propulser son pays en finale, dimanche contre la France. Ce sera l'événement sportif le plus important depuis l'indépendance du pays, en 1991.



Le photographe de l'Agence France-Presse Yuri Cortez s'est retrouvé malgré lui au meilleur endroit possible pour capter les célébrations après le but de Mario Mandzukic (à droite). Au moment où il changeait d'objectif, les joueurs croates sont arrivés à toute vitesse pour manifester leur joie, tombant sur le professionnel de la photo, qui s'en est tiré sans égratignure et avec le cliché le plus frappant de la journée. — PHOTO AFP, YURI CORTEZ

En 1998 face aux représentants de la France, les Croates avaient disputé une demi-finale d'anthologie, année où les Bleus avaient remporté leur seul titre.

Les Français, qui disputeront dimanche (11h) leur troisième finale mondiale en 20 ans (victoire en 1998 et défaite en 2006), partiront avec l'étiquette de favoris. D'autant plus qu'ils ont eu un jour de récupération en plus et 30 minutes de jeu en moins lors de leur victoire 1-0 contre la Belgique, mardi. Au total, les Croates ont disputé trois prolongations en trois matchs en ronde éliminatoire, soit l'équivalent d'un match supplémentaire en 10 jours.

Mais, emmenés par leur formidable capitaine Luka Modric et qualifiés grâce à des buts d'Ivan Perisic à la 68e minute et de Mario Mandzukic à la 109e, ils promettent de vendre chèrement leur peau. L'Angleterre, qui avait ouvert le score sur coup franc de Kieran Trippier dès la cinquième minute, l'a appris à ses dépens.

«C'est incroyable! Je crois qu'on n'est pas encore conscients de ce qui vient d'arriver. Ce n'est pas vraiment un miracle, mais on a accompli quelque chose que seuls les grands joueurs peuvent accomplir», a déclaré Mandzukic, encore sous le coup de l'émotion au coup de sifflet final. «Nous sommes forts mentalement, a dit le milieu de terrain Ivan Rakitic. C'était juste incroyable de revenir dans le match de cette manière.»

Même émoussés physiquement par des prolongations en huitièmes contre le Danemark, puis en quarts contre l'hôte russe, avec en prime des tirs au but dans les deux cas, les Croates n'ont jamais baissé les bras. Puis, au final, ils ont surpris les Anglais, qui se voyaient peut-être un peu tôt déjà qualifiés pour la deuxième finale de leur histoire, après celle gagnée à domicile en 1966.

Il faut dire que les Trois Lions avaient parfaitement débuté la rencontre : jolie roulette de Jesse Lingard, passe dans le bon tempo pour Dele Alli et le capitaine croate Luka Modric qui fait faute à l'entrée de sa surface. Cinq minutes de jeu, coup franc direct de Kieran Trippier, but.

Menaçants en fin de première demie, les Croates ont confié leur sort à quelques individualités : c'est ainsi que Perisic a jailli devant Walker pour expédier acrobatiquement un centre de Sime Vrsaljko dans le but anglais.

Le même Perisic a trouvé le poteau quatre minutes plus tard, pendant que l'arrière-garde anglaise était en pleine panique et avant que le vétéran Mandzukic, qui venait de perdre deux duels devant le gardien Jordan Pickford, ne sème le délire chez les spectateurs croates sur une déviation de la tête de Perisic.

DÉFAITE DOULOUREUSE

Dans le camp anglais, la défaite est aussi cruelle que porteuse d'espoirs, la jeune équipe ayant fait un parcours plus long qu'anticipé. «On est dégoûtés», a déploré le capitaine des Britanniques Harry Kane au coup de sifflet final, sur BeIn Sports. «Ça fait mal, ça fait vraiment mal. Ça va faire mal pendant un moment, évidemment. On va garder la tête haute. C'était un voyage incroyable, on est allé plus loin que personne ne le pensait.»

Quant aux Croates, ils ont amplement mérité cette première finale de leur histoire, mais ne voudront pas se contenter d'avoir atteint l'étape ultime. En 1998, la génération de Davor Suker, actuel président de la fédération croate, avait terminé à la troisième place de la Coupe du monde 1998 après une défaite 2-1 en demie contre la France.

Aller un cran plus loin est déjà une consécration pour la génération de Luka Modric, plus que jamais prétendant à un premier Ballon d'Or. Mais la Croatie visera sans doute encore un cran plus haut, dimanche, dans le même stade Loujniki de Moscou. Afin de faire oublier 1998... **AVEC AP**

Pris dans les célébrations

«À un moment, ils se sont rendus compte que j'étais en dessous.» Un photographe s'est retrouvé enseveli sous les joueurs croates en pleine célébration du but de la victoire inscrit par Mario Mandzukic. «J'étais en train de changer d'objectif alors que les joueurs s'approchaient de moi», raconte Yuri Cortez, qui se trouvait à l'un des emplacements prévus pour les photographes. «Ils ont continué à s'approcher et ils me sont tombés dessus. C'était un moment de folie, ils étaient très heureux. Et à un moment, ils se sont rendus compte que j'étais en dessous !» rigole Cortez. Le photographe a gardé ses réflexes sous la montagne de joueurs et appuyé sur le bouton, tirant des clichés très proches de la jubilation croate. Fin de l'histoire : «Ils m'ont demandé comment j'allais. Un a récupéré mes objectifs et un autre [le défenseur Domagoj Vida] m'a fait une bise». **AFP**

Ellis, le rédempteur

Les Aigles remportent leur série face aux Capitales grâce à un gain de 6-5



VINCENT GAUTHIER
vincent.gauthier@lenouvelliste.qc.ca



Taylor Brennan (3) a repris la tête de la Ligue Can-Am avec son 17e circuit de la saison. —PHOTO OLIVIER CROTEAU

TROIS-RIVIÈRES — L'heure du pardon n'a pas mis de temps à sonner pour Shaun Ellis. Moins de 24 heures après avoir accordé un grand chelem en neuvième manche, dans une situation de victoire pourtant facile, le releveur des Aigles a de nouveau obtenu la confiance de son gérant T.J. Stanton, mercredi soir au Stade Stéréo Plus. Cette fois, le droitier a livré la marchandise en obtenant les trois derniers retraits pour ainsi préserver la mince avance de son équipe dans une victoire de 6-5 acquise face aux Capitales de Québec devant 1811 partisans.

Quelques minutes avant l'entrée en scène du releveur Ellis, le vétéran Alberth Martinez avait dénoué l'impasse à l'aide d'un long circuit en solo – son troisième de la saison – aux dépens du toujours très efficace Trevor Bayless.

Pour T.J. Stanton, le retour d'Ellis dans le rôle de releveur numéro un allait de soi, malgré les déboires encore frais à sa mémoire. «C'était prévu que, si on prenait l'avance en huitième manche, j'envoyais Ellis dans la mêlée. Je suis tellement content de l'avoir vu remplir sa mission!», a souligné le gérant dont la troupe renoue du même coup avec la barre de ,500, grâce à cette 25e victoire cette saison.

Chez les Capitales, le moral était quelque peu dans les talons avec cette deuxième défaite de suite face aux rivaux de l'autoroute 40, d'autant plus qu'un autre joueur s'est ajouté à la liste des blessés, soit Maxx Tissenbaum, atteint par un lancer sur une main la veille. Il est en attente des résultats d'une imagerie par résonance magnétique.

UNE ERREUR PAYANTE

Encore une fois, le gérant Patrick Scalabrini a dû offrir le départ à un lanceur peu habitué d'entamer des matchs. Malgré une prestation honnête sur la butte, Jay Johnson a été expédié aux douches après avoir accordé quatre points en quatrième manche. Le plus gros des dégâts est toutefois survenu à la suite d'une erreur coûteuse du joueur de troisième but, T.J. White. Après cette bourde, il y avait deux retraits au tableau et les buts étaient remplis lorsque Sam Dexter a d'abord été atteint. Puis, Taylor Oldham a enchaîné avec un simple de deux points.

«On a juste deux partants réguliers dans notre rotation, mais on s'est quand même donné une chance de l'emporter. Il va maintenant falloir trouver une façon de gagner ces matchs. On a été un peu brouillon en défensive», a analysé le gérant des Capitales, souhaitant au passage que ses piliers offensifs sauront se réveiller après une soirée plutôt silencieuse. Néanmoins, Scalabrini vantait le boulot abattu par les joueurs de soutien Nick Gotta et Edgar LeBron qui ont généré la majeure partie de l'offensive des visiteurs.

Stanton soulignait pour sa part l'opportunisme de sa bande dans les moments-clés. «On a réussi un circuit très clutch, contre un lanceur qui est très dominant. En plus, on leur a fait payer très cher leurs erreurs. Tout ça nous permet de gagner une autre grosse série à domicile», note celui dont l'équipe montre désormais un dossier de 18-11 au Stade Stéréo Plus.

CARNET DE NOTES

Taylor Brennan a repris la tête de la Ligue Can-Am avec son 17e circuit de la saison... Pour un deuxième match de suite, le releveur Taylor Hyssong a hérité de la victoire chez les Aigles... Les Capitales sont présentement privés des services des joueurs d'avant-champ Yordan Manduley et Maxx Tissenbaum ainsi que des lanceurs Karl Gélinas, Lazaro Blanco et Brett Lee... Les Aigles entameront une série de quatre matchs dès jeudi soir en recevant la visite des Champions d'Ottawa. Yender Caramo sera envoyé pour la butte... De leur côté, les Capitales amorcent une série de quatre matchs contre les Boulders de Rockland au Stade Canac, jeudi...

Sports

CHIFFRE DU JOUR

6,6 M$

L'ailier Anthony Mantha a accepté un contrat de 6,6 M $ pour deux ans avec les Red Wings de Detroit. Le petit-fils du Shawiniganais et ex-Canadien André Pronovost a été le meilleur buteur des Wings la saison dernière, récoltant 24 buts.





AMEUBLEMENTS TANGUAY

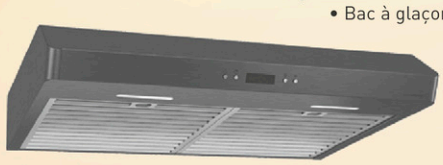


Réfrigérateur PTR-681563
- Tablettes de verre antidébordement
- Éclairage intérieur au DEL
- Bac à glaçons



1499.99
29.99* 50 mois

VENMAR
599.99
24.99* 24 mois



Hotte murale 30 po 400 CFM PTR-684130
- Moteur interne • Éclairage au DEL
- Filtre hybride

Cuisinière avec four autonettoyant PTR-694591
- Encastrable
- Surface de cuisson en vitrocéramique
- À commandes frontales



1099.99
21.99* 50 mois



Lave-vaisselle PTR-681511
- 5 cycles
- 15 couverts
- Mise en marche différée
- Silencieux

949.99
26.38* 36 mois

Duo laveuse HE et sécheuse Cabrio (fini ombre chrome) PTR-912494

Laveuse HE à chargement vertical de 5,5 pi cu. PTR-681769
- Cuve en acier inoxydable
- 27 programmes de lavage
- 5 choix de température

Sécheuse de 7,4 pi cu PTR-681770
- 24 cycles
- 5 choix de température
- 4 niveaux de séchage



1699.99
33.99* 50 mois

JUSQU'À 50 VERSEMENTS*
sur tous les électroménagers



Ensemble laveuse-sécheuse vapeur PTR-912806

Laveuse HE de 5,1 pi cu PTR-698831
- 9 cycles
- 5 réglages de température
- Lavage rapide en 15 minutes

Sécheuse vapeur de 8 pi cu PTR-698837
- 9 cycles
- 5 réglages de température
- Option de défroissage « Perfect Steam »



2199.99
43.99* 50 mois

CONCOURS PROFIL CLIENT



À GAGNER CETTE SEMAINE
Un robot culinaire 7 tasses KitchenAid®
Une valeur de 169.99$
POUR PARTICIPER : Allez au tanguay.ca ou textez «CUISINE» au 1 800-TANGUAY (826-4829)

LIGNE SANS FRAIS: 1 800-TANGUAY (826-4829)

ACCÈS PAR LE BOULEVARD JEAN-XXIII ET LA RUE CHARBONNEAU
2200, rue des Vitrines TROIS-RIVIÈRES

tanguay.ca

LIVRAISON GRATUITE PARTOUT AU QUÉBEC

*Les financements sont octroyés par Accord D Desjardins et les versements sont sujets à approbation du service de crédit Accord D Desjardins. Toutes les taxes (TPS et TVQ) et écofrais applicables sont payables à Ameublements Tanguay au moment de l'achat. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et les écofrais. Si un versements vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client par Accord D Desjardins. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63$). Non jumelable à une autre promotion. Photos à titre indicatif. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Cette annonce est en vigueur jusqu'au 15 juillet 2018. Livraison gratuite partout au Québec.